

L'ACTION DES UNIVERSITÉS QUÉBÉCOISES POUR, PAR ET AVEC LES PREMIERS PEUPLES PORTRAIT 2019

Sous la direction de **Johanne Jean**
présidente du groupe de travail du
Bureau de coopération interuniversitaire

Novembre 2020

 BUREAU DE
COOPÉRATION
INTERUNIVERSITAIRE

CONTRIBUTIONS

Direction :

Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec

Chargé de projet et auteur :

Pierre Labelle

Coordination :

Marie-José Fortin, Université du Québec

Contribution à la rédaction :

Marie-José Fortin, Julie Gagné, Germain Morin et Eve-Lyne Rondeau, Université du Québec

Révision linguistique :

Annie Bergeron et Kathleen Lavoie, Université du Québec

Conception graphique et mise en page du rapport :

Sabrina Nadeau, Université du Québec, et Marie-Claude Rouleau, Élan création

Pour citer ce rapport ou un extrait :

Jean, Johanne (dir.) (2020) *L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples – Portrait 2019*. Rapport produit pour le Bureau de coopération interuniversitaire. 84 p.

ISBN (version imprimée) : 978-2-89574-076-6

ISBN (version PDF) : 978-2-89574-077-3

AVANT-PROPOS

S'inspirer les uns des autres pour aller plus loin, ensemble

La réconciliation est un chemin long et ardu. Comme l'ont souligné nombre de rapports et de commissions faisant état de l'ampleur des dommages causés par les politiques coloniales du Canada envers les populations autochtones, nous avons beaucoup à faire. Des événements récents et tragiques illustrent aussi les défis majeurs qui se posent pour enrayer la discrimination, le racisme systémique et pour remédier aux injustices vécues par les membres des Premiers Peuples. S'engager sur ce chemin, comme citoyen, comme institution, apparaît pourtant essentiel au rapprochement entre les Peuples.



La réconciliation doit représenter davantage qu'un terme à la mode. Cette notion vient avec un devoir d'engagement dans un dialogue essentiel, exigeant et parfois confrontant avec les membres des Premières Nations et des Inuit, pour bâtir des ponts durables. Elle nous oblige à poser des gestes forts, ensemble, pour amener à des transformations profondes dans notre société et nos institutions.

Nous avons le privilège d'œuvrer en éducation, un secteur estimé porteur d'espoirs, car il est un vecteur de changement social et source d'innovations. Nos universités constituent en effet un creuset pour la formation de futures générations de citoyens et de leaders. Notre responsabilité est donc grande face aux attentes élevées, mais justifiées.

Le présent rapport pose un repère pour s'engager, ensemble, sur le chemin de la réconciliation. Tel un état des lieux des pratiques recensées dans les 19 universités québécoises en 2019, l'exercice montre comment chaque communauté universitaire fait des pas, comment certaines déploient des initiatives pouvant inspirer les autres. Il s'agit, on le comprendra, d'un point de départ.

Poursuivons ce travail initié dans nos universités et avec nos milieux, afin de favoriser l'engagement de tous les acteurs concernés et ainsi, collectivement, faire plus et mieux avec les Premiers Peuples.

Au nom du conseil d'administration du BCI

Johanne Jean

Présidente de l'Université du Québec

REMERCIEMENTS

Ce portrait de l'enseignement et de la recherche pour, par et avec les Premiers Peuples dans les universités québécoises a été rendu possible grâce à la généreuse collaboration de nombreuses personnes. Nous tenons à remercier sincèrement :

Les membres du groupe de travail du BCI :

- **Johanne Jean**, présidente, Université du Québec
- **Robert Beauregard**, vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes (exécutif), Université Laval
- **Roberto Gauthier**, directeur du Centre d'études universitaires de Sept-Îles, Université du Québec à Chicoutimi
- **Michael Goldbloom**, principal et vice-chancelier, Université Bishop's
- **Denis Harrisson**, recteur sortant, Université du Québec en Outaouais
- **Carole Lévesque**, professeure, Institut national de la recherche scientifique
- **Denis Martel**, recteur, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

Les membres du comité aviseur autochtone :

- **Janet Mark**, coordonnatrice – dossiers autochtones au Service de la formation continue, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- **Tanya Sirois**, directrice générale, Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec
- **Karine Bobbitt-Mongeon**, enseignante, étudiante, Université du Québec à Chicoutimi

Les répondants et répondantes dans chacune des universités :

- **Philippe Allard**, conseiller à la Direction de la Formation et de la Recherche, Polytechnique Montréal
- **Lucie Boissonneault**, adjointe au doyen des études, Université du Québec à Trois-Rivières
- **Kakwiranó:ron Cook**, conseiller spécial, Initiatives autochtones, Bureau du vice-principal exécutif et vice-principal aux études, Université McGill
- **Sylvie de Grosbois**, vice-rectrice au développement du campus de Saint-Jérôme, Université du Québec en Outaouais
- **François Deschênes**, vice-recteur à la formation et à la recherche, Université du Québec à Rimouski
- **Michel De Waele**, adjoint au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes, Université Laval
- **Marie-José Fortin**, directrice du Bureau de la présidence, Université du Québec
- **Antoine Goutier**, conseiller-cadre à la vie universitaire, Université du Québec à Montréal
- **Christine Hudon**, vice-rectrice aux études, Université de Sherbrooke
- **Michelle Jacob**, coordonnatrice programme en administration publique - Gestion en contexte autochtone, École nationale d'administration publique
- **Gabriel Lefebvre**, professeur, École de technologie supérieure
- **Carole Lévesque**, professeure, Institut national de la recherche scientifique
- **Anne Marchand**, vice-rectrice associée, Université de Montréal
- **Federico Pasin**, secrétaire général et directeur des activités internationales, HEC Montréal
- **Mélissa Poirier**, conseillère au Support aux Étudiants Autochtones et Liaison Communautaire, Université Bishop's
- **Sophie Riverin**, chargée de gestion au Centre des Premières Nations Nikanite, Université du Québec à Chicoutimi
- **Vincent Rousson**, vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats, Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue
- **Isabelle Savard**, professeure au Département d'éducation, Université TÉLUQ
- **Geneviève Sioui**, coordonnatrice de l'engagement communautaire autochtone, Université Concordia

SOMMAIRE

Les dirigeantes et les dirigeants des universités québécoises, membres du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), ont souhaité disposer d'informations leur permettant de partager une vue d'ensemble quant à leur action menée pour, par et avec les Premiers Peuples.

À cette fin, une vaste collecte de données a été menée pour caractériser les pratiques et les mesures mises en œuvre dans chacun des 19 établissements québécois. L'exercice a permis de produire un portrait individuel par université, ainsi que 13 fiches décrivant des moyens inspirants ou innovants (disponibles en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples). Les contenus de ces portraits et fiches ont ensuite été synthétisés. Cette synthèse est l'objet du présent rapport.

L'exercice a révélé que toutes les universités affichent une volonté de faire plus et de faire mieux pour les Premiers Peuples. Les 19 établissements travaillent à revoir leur façon de s'acquitter de la mission universitaire auprès des Autochtones et plusieurs déploient leur action de manière plus importante depuis quelques années.

Le portrait synthèse, *L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples – Portrait 2019*, se présente donc telle une photographie de l'action des universités prise pendant cette année, les initiatives et les mesures plus récentes n'étant pas prises en compte.

Ce rapport offre donc :

- Un portrait global des actions entreprises dans les universités québécoises en 2019 pour, par et avec les Premiers Peuples, dans cinq grandes sphères d'activité : l'organisation (incluant la gouvernance), l'enseignement, l'expérience étudiante, la recherche et création et les services à la collectivité;
- Des pistes d'action susceptibles de favoriser l'accès et l'intégration des membres des Premiers Peuples à la communauté universitaire, entre autres par le biais de « moyens inspirants ».

ORGANISATION

Des membres des Premiers Peuples siègent au sein de conseils d'administration et de comités consultatifs dans la moitié des institutions universitaires et, dans une moindre mesure, aux comités de gestion administrative et d'éthique à la recherche.

Des enjeux autochtones sont considérés dans la planification stratégique des deux tiers des universités. Elles ont en effet inclus des dispositions dans leur planification stratégique, tant en orientations stratégiques qu'en actions spécifiques. L'exécution de ce plan, dans plusieurs cas, a mené à la création de comités *ad hoc*, appuyés par des personnes autochtones. Ces comités ont pour responsabilité de créer des plans d'action pour répondre aux appels à l'action de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada*. On note aussi la mise en place d'outils d'intégration des réalités autochtones à la mission universitaire.

Des particularités aux structures administratives existent dans plus des deux tiers des universités, afin de soutenir l'autochtonisation et la décolonisation. Des personnes autochtones détiennent certains postes clés. Toutefois, on n'observe pas de lien direct entre la présence autochtone et les politiques ou réglementations internes.

ENSEIGNEMENT

En enseignement, l'offre de formation dans 13 universités québécoises tente de prendre en compte des visions, des valeurs, des besoins et des intérêts des communautés autochtones. Leur patrimoine de programmes et de cours contient, entre autres, des :

- Cours ou des programmes interdisciplinaires en lien avec les études autochtones (histoire, arts, cultures et langues) et qui abordent différents enjeux des peuples autochtones;
- Cours ou des programmes en lien avec l'apprentissage des langues autochtones;
- Programmes en lien avec les besoins socio-économiques des communautés autochtones;
- Activités intensives de formation-échange sous forme d'écoles d'été.

Parallèlement, une sélection de programmes dans 15 des universités répondantes propose des contenus sur des thématiques autochtones eu égard à la nature même du programme, par des initiatives ciblées ou par une démarche de modification de cours ou de programmes. Cependant, l'enquête n'a pas permis d'établir si ces contenus sont toujours présentés selon un angle d'autochtonisation ou de décolonisation.

On estime à plus de 2 000 le nombre d'étudiantes et d'étudiants autochtones inscrits dans une université québécoise. Ce nombre demeure difficile à établir avec précision, l'information provenant d'une déclaration volontaire.

Le développement d'une pédagogie culturellement sécuritaire bénéficie de la collaboration de communautés autochtones dans la réalisation de projets universitaires, dans la gestion des programmes ou dans la mise en place d'une approche structurée de décolonisation. De plus, les universités misent sur :

EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

Les informations colligées montrent que plus de la moitié des universités investissent dans le développement d'un environnement d'apprentissage culturellement sécuritaire pour les étudiants et les étudiantes autochtones. L'engagement s'étend également au développement d'un dialogue Autochtones-allochtones sur les campus, dans une perspective de reconnaissance et de réconciliation. Entre autres, l'ouverture au dialogue Autochtones-allochtones se manifeste par :

- L'adoption et l'utilisation d'un énoncé de reconnaissance territoriale lors de cérémonies officielles;
- La mise en valeur de l'héritage autochtone sur les campus;
- La tenue d'activités de partage sur les réalités autochtones avec la communauté universitaire;
- La participation de la communauté universitaire aux activités de célébration des cultures autochtones.

La sécurisation culturelle s'appuie généralement sur les éléments suivants :

- Un accueil et une intégration des étudiants et des étudiantes visant à les familiariser avec leur environnement d'études, à les outiller pour s'engager dans leur parcours de formation et à créer des liens entre pairs;

- La participation d'intervenants et d'intervenantes des Premiers Peuples;
- Des activités de sensibilisation offertes en présentiel ou en ligne;
- Une offre de conseils personnalisés, d'ateliers, d'outils et d'approches pédagogiques.

Alors que la majorité des formations mentionnées précédemment est livrée sur les campus, quatre universités offrent de la formation dans des communautés autochtones en présentiel ou, à l'occasion, en mode hybride. Trois universités offrent des formations à distance asynchrones sur leur plateforme numérique d'apprentissage.

Notons que l'ensemble des universités fournit l'enseignement dans la langue d'usage de l'établissement (français ou anglais) et deux universités offrent de la formation dans la langue autochtone de la communauté.

- Une offre de services de soutien dispensés par un personnel autochtone ou allochtone possédant les compétences et maîtrisant les approches culturellement pertinentes. Ces services couvrent la réussite académique, les besoins psychosociaux et financiers et, dans certains cas, des services externes en périphérie des campus;
- Un milieu de vie qui comprend l'accès à des espaces physiques spécifiques, des activités sociales permettant de tisser des liens entre pairs, des occasions de partage sur les réalités autochtones, une animation permettant de valoriser les cultures autochtones et, dans certains cas, l'accès au soutien d'Aînés;
- Des activités de célébration de la réussite académique des étudiants et des étudiantes autochtones ainsi que des rencontres avec des leaders autochtones qui représentent des modèles de réussite;
- Des mesures de sensibilisation et d'activités de développement des compétences culturelles du personnel de l'établissement.

Certaines universités centralisent leurs services aux étudiants autochtones dans des structures administratives, parfois dans des bâtiments spécifiques. Plusieurs projets en cours augmenteront la présence d'infrastructures répondant aux besoins des étudiants et des étudiantes autochtones dans les prochaines années.

RECHERCHE ET CRÉATION

Presque toutes les universités comptent des chercheuses et des chercheurs dont les champs d'intérêts rejoignent ou croisent les réalités autochtones dans une grande diversité de domaines. Toutefois, l'enquête n'a pas permis de statuer sur des domaines d'expertise par université ni de bien circonscrire la population d'universitaires consacrant la majorité de leurs activités au champ des études autochtones.

Les activités de recherche et création concernant des enjeux et des réalités des Premiers Peuples dans les universités s'inscrivent, de façon centrale ou plus périphérique, au sein de :

- Près de 70 chaires de recherche, laboratoires et regroupements;
- Six réseaux de recherche généralement interuniversitaires avec des partenariats au Canada et à l'international;
- Un patrimoine de programmes réguliers (avec ou sans cours sur des thématiques autochtones) permettant aux étudiants et aux étudiantes, tant autochtones qu'allochtones, de réaliser leurs projets de recherche.

Il convient de mentionner que peu de programmes aux cycles supérieurs ont une concentration ou un contenu ciblé sur les réalités autochtones. Certaines universités recourent à des programmes individualisés ou sur mesure.

Du personnel autochtone est présent dans des activités de recherche et création de 14 établissements. De plus, cinq universités affirment avoir mis en place des initiatives afin de développer les compétences en recherche pour des membres des Premiers Peuples.

Onze universités prennent en compte les savoirs autochtones en recherche et création par divers moyens, dont : la nature des objets de recherche et une participation active (c'est-à-dire structure, mécanismes, conditions, outils) des partenaires ou des collaborateurs autochtones dans l'ensemble du processus de gestion des projets.

SERVICES AUX COLLECTIVITÉS

Dans 15 universités, des membres du corps professoral et du personnel s'impliquent dans le développement des communautés des Premiers Peuples en :

- Contribuant à des actions gouvernementales aux niveaux fédéral, provincial et municipal;
- Soutenant le développement d'organisations autochtones ou en œuvrant en milieu autochtone;
- Tenant dans les communautés des camps thématiques qui contribuent au développement personnel et professionnel des jeunes autochtones.

Cinq universités offrent des formations s'adressant au personnel professionnel autochtone et allochtone en exercice dans des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux, des entreprises, ainsi que dans des organisations autochtones. Celles-ci visent à sensibiliser les personnes participantes et à développer leurs compétences culturelles, tout en s'appuyant sur une meilleure compréhension de la culture et des réalités autochtones.

Douze universités s'impliquent dans la sensibilisation de la population allochtone aux réalités des Premiers Peuples : tribunes de discussion, événements thématiques et mise en ligne d'informations sur le Web font partie des moyens utilisés.

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	3
Remerciements	4
Sommaire	5
Liste des tableaux et des figures	10
Liste des sigles et des acronymes	11

INTRODUCTION **12**

1

ORGANISATION **16**

1.1 Gouvernance	17
1.2 Planification stratégique	20
1.3 Structure administrative	21
1.4 Politiques et règlements de l'établissement	22
1.5 Personnel autochtone	23

2

ENSEIGNEMENT **24**

2.1 Population étudiante des Premiers Peuples	25
2.2 Offre de programmes et de cours	26
2.3 Insertion de contenus sur les cultures, les perspectives et les réalités des Premiers Peuples	29
2.4 Participation d'intervenants et d'intervenantes autochtones	34
2.5 Outils et services de pédagogie universitaire	34
2.6 Cheminement académique et règles administratives	36
2.7 Lieux et moyens d'enseignement	37
2.8 Langues d'enseignement	37

3

EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE **38**

3.1 Accueil et intégration	39
3.2 Services de soutien à la réussite	41
3.3 Activités culturelles et sociales	47
3.4 Activités de célébration de la réussite	48
3.5 Infrastructures destinées aux étudiants et aux étudiantes autochtones	49
3.6 Accès au soutien d'Aînés	50
3.7 Compétences culturelles du personnel	51

4	RECHERCHE ET CRÉATION	52
	4.1 Personnel autochtone en recherche	53
	4.2 Développement des compétences en recherche pour des membres des Premiers Peuples	54
	4.3 Prise en compte des savoirs autochtones en recherche et création	56
	4.4 Programmes d'études de cycles supérieurs	57
	4.5 Chercheurs, chercheuses et thématiques de recherche et création	59
	4.6 Approches et éthique de la recherche et création	60
	4.7 Regroupements, alliances, laboratoires et chaires de recherche et création	62
	4.8 Partenariats et réseaux stratégiques	64
	4.9 Moyens de diffusion des résultats de la recherche et création	68
5	SERVICES À LA COLLECTIVITÉ	70
	5.1 Expertise universitaire participant aux dynamiques de développement des milieux	71
	5.2 Offre de formation continue sur les savoirs et les cultures autochtones	75
	5.3 Activités de sensibilisation et de formation de la population allochtone	77
	CONCLUSION	78

LISTE DES TABLEAUX ET DES FIGURES

Tableau 1 : Liste des paramètres à documenter	14
Tableau 2 : Portrait sommaire du nombre de programmes offerts en lien avec des besoins de communautés autochtones	28
Tableau 3 : Exemples d'initiatives ciblées d'introduction de contenus autochtones dans un cours ou un programme	30
Tableau 4 : Exemples de démarches d'introduction de contenus sur les cultures, les perspectives et les réalités des Premiers Peuples dans un cours ou un programme	32
Tableau 5 : Bourses réservées aux étudiants et aux étudiantes autochtones par établissement	44
Tableau 6 : Initiatives de développement des compétences en recherche pour des membres des Premiers Peuples	54
Tableau 7 : Bourses d'études aux cycles supérieurs	58
Tableau 8 : Regroupements, alliances, laboratoire et chaires de recherche et création en lien avec des enjeux autochtones	62
Tableau 9 : Exemples de collaborations ou de partenariats des universités avec des communautés et des organisations autochtones	64
Tableau 10 : Exemples de partenariats ou de collaborations interuniversitaires	65
Tableau 11 : Principaux réseaux universitaires de recherche et création au Québec concernant des réalités des Premiers Peuples	66
Tableau 12 : Liste de moyens de diffusion des résultats de recherche et création sur les réalités des Premiers Peuples	69
Tableau 13 : Exemples d'implication dans des organismes autochtones ou œuvrant en milieu autochtone	72
Tableau 14 : Exemples de moyens en sensibilisation et en formation de la population allochtone	77
Figure 1 : Proportion des universités ayant mené une ou plusieurs actions dans chacune des sphères d'activité	80



LISTE DES SIGLES ET DES ACRONYMES

ASRC : Aboriginal Student Resource Centre

Bishop's : Université Bishop's

BCI : Bureau de coopération interuniversitaire

CAPRES : Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur

CCPP : Comité consultatif Premiers Peuples

CÉR : Comité d'éthique de la recherche

CIERA : Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones

Concordia : Université Concordia

CPNN : Centre des Premières Nations Nikanite

ÉTS : École de technologie supérieure

ENAP : École nationale d'administration publique

HEC : École des hautes études commerciales de Montréal

IDLC : Indigenous Directions Leadership Council

INRS : Institut national de la recherche scientifique

Laval : Université Laval

McGill : Université McGill

Polytechnique : Polytechnique Montréal

TÉLUQ : Université TÉLUQ

UdeM : Université de Montréal

UdeS : Université de Sherbrooke

UQ : Université du Québec

UQAC : Université du Québec à Chicoutimi

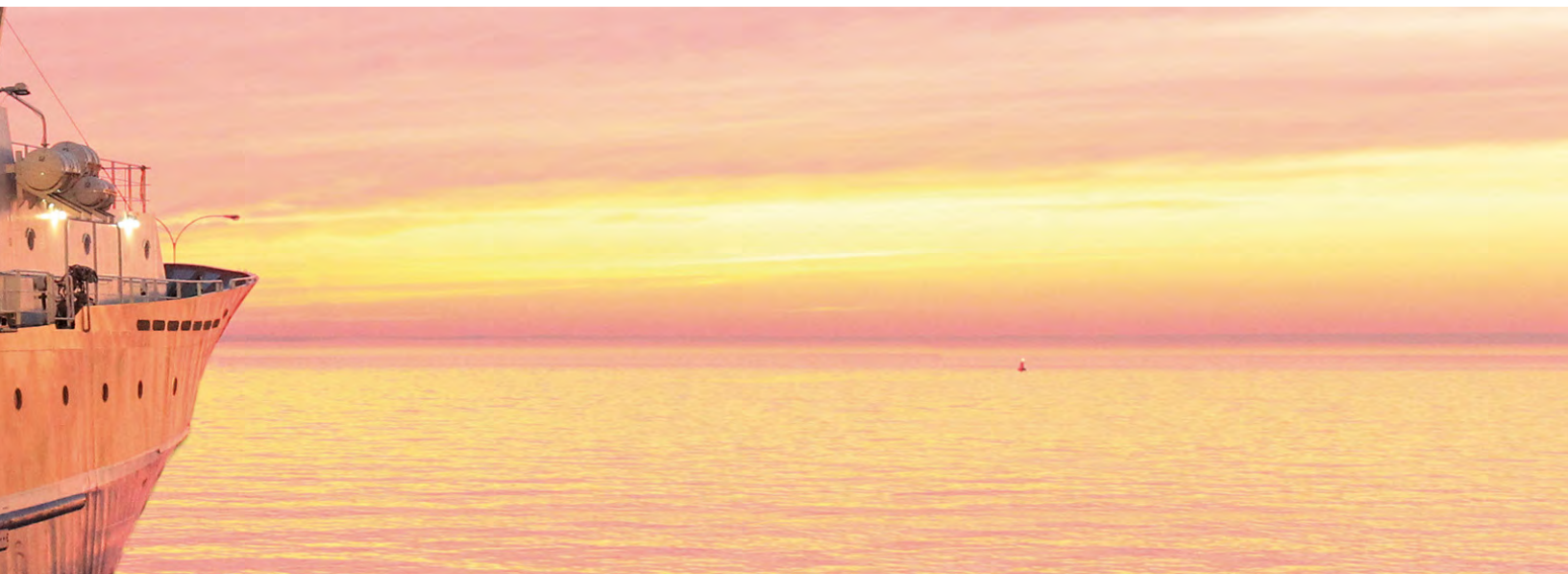
UQAM : Université du Québec à Montréal

UQAR : Université du Québec à Rimouski

UQAT : Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue

UQO : Université du Québec en Outaouais

UQTR : Université du Québec à Trois-Rivières



INTRODUCTION

L'éducation a le potentiel de favoriser la réconciliation et de renouveler les relations entre les Autochtones et les allochtones. C'est entre autres ce que soutient la *Commission de vérité et réconciliation du Canada* dans son rapport paru en 2015. Les universités sont donc parties prenantes de ce vaste chantier d'intérêt national qui exige des transformations majeures dans la société et ses institutions.

Les défis sont cependant importants. Alors que la population autochtone au Canada s'accroît cinq fois plus rapidement que la moyenne de la population canadienne, la proportion d'Autochtones possédant un diplôme universitaire est largement inférieure à celle de l'ensemble de cette population¹.

La situation interpelle directement les universités. Plusieurs ont déjà signé les « Principes en matière d'éducation des Autochtones » proposés par Universités Canada. Mais au-delà de ces principes, que font concrètement les universités québécoises au regard des appels à l'action formulés tant par la *Commission de vérité et réconciliation du Canada* (2015), que par *l'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées* (2019) et la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec* (2019)?

Pour répondre à cette question, les dirigeants et les dirigeantes des 19 établissements québécois, réunis au sein du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), ont choisi de s'investir dans une enquête d'envergure visant à recenser leurs actions menées pour, par et avec les Premiers Peuples. L'exercice prenait place au sein d'un mandat défini par un groupe de travail, constitué de membres du BCI, approuvé par le Conseil d'administration du BCI, le 16 février 2018. Ce mandat visait deux principaux objectifs :

- Établir l'état du développement de l'enseignement supérieur aux Autochtones et de la recherche relative aux réalités autochtones dans les universités au Québec;
- Mettre en évidence les moyens inspirants ou innovants que les universités au Québec mettent en œuvre pour répondre aux visions, aux valeurs, aux besoins, aux aspirations et aux intérêts spécifiques des Autochtones, selon une approche privilégiant des relations égalitaires, équitables et culturellement pertinentes entre Autochtones et allochtones.

Le présent rapport expose le fruit des travaux menés pendant plus de deux ans, sous la direction de la présidente du groupe de travail du BCI, Johanne Jean, présidente de l'Université du Québec. Il a bénéficié de l'apport d'un comité avisé autochtone. Rappelons rapidement la démarche adoptée dont découle le rapport *L'action des universités québécoises pour, par et avec les Premiers Peuples – Portrait 2019*.

Démarche et méthodologie

La première étape visait à produire des portraits individuels permettant de prendre connaissance de l'état de développement dans chaque université et de repérer des moyens innovants. Une importante collecte de données a d'abord été réalisée dans chacun des 19 établissements universitaires. Cette collecte s'appuyait sur des objectifs partagés et un gabarit commun de cueillette d'informations, tout en reconnaissant la liberté d'établir le niveau de détail souhaité dans le partage d'informations.

La préparation des portraits individuels de chaque établissement universitaire a été réalisée en huit temps :

1. Élaboration par le chargé de projet d'un gabarit d'informations adopté pour la cueillette menée dans chaque université (voir tableau 1) ainsi que d'un prototype de fiche de moyen inspirant ou innovant², ensuite approuvés par le comité avisé autochtone et le groupe de travail du BCI.
2. Lancement du projet par une rencontre téléphonique entre le chargé de projet et la personne répondante de chaque université avec un résumé du projet servant à encadrer et baliser la discussion.
3. Cueillette d'informations pertinentes à la rédaction d'un portrait de chaque université à partir d'internet (ex. : site Web, revue de presse), de documents internes à l'établissement et de rencontres avec du personnel pertinent au dossier (ex. : cadres, services administratifs, chercheurs et chercheuses) débutée en septembre 2018.

4. Sélection de moyens inspirants ou innovants et recherche d'informations sur le sujet par la personne répondante de l'université.
5. Rédaction d'un portrait individuel préliminaire et de fiches préliminaires de moyens inspirants par le chargé de projet et la personne répondante de l'université.
6. Vérification et bonification des portraits individuels et rédaction de versions intermédiaires, c'est-à-dire entre trois et quatre versions (jusqu'au 31 janvier 2020).
7. Approbation, et bonification au besoin, du portrait individuel final par une personne représentant son université, au niveau hiérarchique choisi par l'institution (au plus tard le 31 janvier 2020).
8. Révision linguistique et dépôt du portrait individuel sur le site Web www.bci-qc.ca/premiers-peuples.

Une synthèse a ensuite été produite à partir des portraits individuels : ce rapport en est le résultat. La synthèse est structurée en fonction des paramètres définis pour la cueillette des données (tableau 1). Les informations recueillies ont été regroupées en s'assurant de présenter tant les points communs que la diversité des actions des universités. Le portrait d'ensemble ainsi produit permet de prendre connaissance de l'état de développement des universités à l'échelle québécoise, en 2019.

➔ **Les moyens inspirants ou innovants sélectionnés par les universités sont résumés sous forme d'encadrés insérés dans la section la plus pertinente du portrait synthèse. Les fiches complètes de tels moyens sont disponibles en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.**

Limites

Les portraits individuels et le présent rapport synthèse présentent une photo de l'action des universités prise en 2019. La cueillette de données a été réalisée entre le 4 septembre 2018 et le 20 janvier 2020 selon la disponibilité des personnes répondantes, du personnel pertinent et de l'accès à l'information dans chaque université. Les portraits individuels ont été approuvés entre le 23 octobre 2018 et le 31 janvier 2020.

Cette limite est importante, considérant que l'intégration des réalités autochtones dans la mission universitaire est en plein développement dans les universités. Les initiatives et les mesures plus récentes ne sont donc pas prises en compte dans ce portrait de 2019. Une mise à jour régulière des fiches individuelles, par les établissements, permettrait de refléter plus justement l'état de développement de l'enseignement supérieur aux Autochtones et de la recherche relative aux réalités autochtones dans les universités québécoises.

Les informations recueillies sont principalement qualitatives. Par ailleurs, certains dénombrements (ex. : nombre d'étudiants et des membres du personnel des Premiers Peuples) sont basés sur des estimations : les systèmes d'informations disponibles dans les universités ne permettent pas de disposer d'une information quantitative précise. Il s'agit d'une limite importante pour documenter des enjeux fondamentaux et qui exigera une attention particulière dans les prochaines années.

Le pourcentage mentionné au début de chacune des sections indique la proportion d'établissements universitaires qui ont mené une ou plusieurs actions concernant ce paramètre. Ce chiffre ne permet cependant pas d'interpréter la portée transformative de ces actions, ni leur impact. Tout au plus, il montre dans quels domaines les universités québécoises étaient plus généralement engagées en 2019, ainsi que ceux où certaines s'investissent de façon pionnière et pouvant inspirer les autres établissements.

1 « Sur le plan scolaire, les Autochtones accusent un retard considérable en matière de participation aux études universitaires, si on les compare aux allochtones. En effet, au Canada, en 2011, seulement 13,3 % des Autochtones âgés de 25 à 64 ans détenaient un diplôme universitaire, dont 9,8 % titulaires d'un grade, comparativement à 31,4 % des allochtones, dont 26,5 % titulaires d'un grade (Statistique Canada, 2013) », extrait du rapport *Parce que le Québec a besoin de tous ses talents*, produit par l'Université du Québec (2013 : 36).

2 Ici, le terme « moyen » fait référence aux outils, aux capacités, aux approches, aux pratiques ou aux initiatives que les universités déploient pour la réalisation de leur mission auprès des étudiants et des étudiantes autochtones et allochtones (en lien avec les réalités autochtones) ainsi qu'auprès des communautés autochtones et de la société québécoise (c.-à-d. en lien avec les services à la collectivité). Ceux-ci pourraient être inspirants pour d'autres universités grâce à leur efficacité, leur efficacité ou encore à cause des impacts observés dans la réalisation de la mission universitaire. Ils pourraient aussi être innovants dans la mesure où il s'agit d'un changement significatif par rapport aux moyens utilisés habituellement ou que leur utilisation est inédite au Québec.

TABLEAU 1
Liste des paramètres à documenter

<p>1 ORGANISATION</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Gouvernance (ex. : présence d'Autochtones aux comités décisionnels et consultatifs). ● Structure administrative (ex. : poste-cadre affecté à la mise en œuvre d'une stratégie spécifique pour les questions autochtones). ● Planification stratégique (ex. : les réalités autochtones dans les enjeux de l'organisation, stratégie institutionnelle de décolonisation). ● Politique et réglementation de l'établissement (ex. : présence d'Autochtones dans le processus de révision de programmes, politique d'engagement de personnel autochtone). ● Personnel autochtone (cadres et personnel professoral, professionnel et de soutien).
<p>2 ENSEIGNEMENT</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Population étudiante des Premiers Peuples. ● Offre de programmes répondant aux visions, aux valeurs, aux besoins et aux intérêts des communautés autochtones. ● Insertion de contenus sur les cultures, les perspectives et les réalités des Premiers Peuples (ex. : historique, culturel, savoirs) dans des cours ou des parties de cours. ● Intervention de personnes autochtones à l'intérieur des cours (chargés de cours, chargés d'enseignement, conférenciers, aides-enseignants, etc.). ● Outils et services de pédagogie universitaire offerts au personnel enseignant. ● Cheminement académique et règles administratives (conditions d'admission, places réservées dans un programme, passerelles interordres, programmes préparatoires, fractionnement de programmes). ● Lieux et moyens d'enseignement pour rejoindre les communautés autochtone. ● Langues d'enseignement.
<p>3 EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE</p>	<ul style="list-style-type: none"> ● Accueil et intégration (ex. : association étudiante, programme de mentorat). ● Services de soutien à la réussite académique, psychosocial, financier (ex. : bourses réservées) et logistique (ex. : logement familial, services aux étudiants). ● Activités culturelles et sociales pour les étudiants et les étudiantes autochtones et activités mixtes avec la communauté universitaire. ● Activités de célébration de la réussite des étudiants et des étudiantes autochtones. ● Infrastructures spécifiques (ex. : espaces, pavillon, visibilité des cultures autochtones). ● Accès au soutien d'Aînés. ● Compétences culturelles du personnel universitaire (ex. : formation sur l'histoire et les réalités autochtones, en sensibilisation culturelle, en sécurisation culturelle) dans les différents services (ex. : registrariat, services aux étudiants, bibliothèque).

4 RECHERCHE ET CRÉATION

- Personnel autochtone en recherche.
- Objectifs de développement des compétences en recherche pour des Autochtones.
- Prise en compte des savoirs autochtones en recherche et création.
- Programmes de cycles supérieurs.
- Programme de bourses d'études aux cycles supérieurs.
- Chercheurs et chercheuses et leurs thématiques de recherche et création.
- Approches et éthique de la recherche et création (ex. : recherche participative, comité d'éthique).
- Infrastructures de recherche (ex. : regroupement, alliances, laboratoires et chaires de recherche et de création).
- Partenariats et réseaux stratégiques.
- Moyens de diffusion des résultats de la recherche et création.

5 SERVICES À LA COLLECTIVITÉ

- Expertise universitaire participant à la dynamique de développement des milieux (ex. : organismes autochtones et allochtones).
- Offre de formation continue sur les savoirs et les cultures autochtones (sensibilisation et sécurisation culturelle).
- Activités de sensibilisation et de formation de la population allochtone.



SECTION 1

ORGANISATION

Les paramètres regroupés dans cette section tiennent compte de la présence autochtone dans les instances de gouvernance et dans la structure administrative des établissements. On traite également de l'intégration des réalités des Premiers Peuples dans les enjeux organisationnels, comme la planification stratégique, les politiques et les réglementations de l'établissement et le personnel autochtone.

1.1

53 %

GOVERNANCE

Selon l'enquête, dix des universités répondantes mentionnent une présence autochtone dans leurs instances de gouvernance ou de gestion administrative. À ce jour, la présence autochtone se situe principalement dans les cinq structures suivantes :

1. Conseil d'administration;
2. Commission scientifique;
3. Comité consultatif autochtone;
4. Comité d'éthique de la recherche;
5. Comités de gestion administrative.

Conseil d'administration

Selon l'information recueillie, les conseils d'administration de six établissements universitaires québécois (Bishop's, Laval, UQ, UQAC, UQO, UQAT) comptent un membre des Premiers Peuples. Le poste occupé par une personne autochtone est plus fréquemment un poste coopté (ex. : membre socioéconomique en complémentarité des expertises et dans le respect d'un ratio homme-femme) qu'un poste codifié. Cette présence peut donc être discontinuée dans le temps.

Commission scientifique (INRS)

La commission scientifique est une instance de l'INRS dont la mission consiste à identifier les forces, les faiblesses, les opportunités et les risques à l'égard du programme scientifique institutionnel. Formée de huit membres externes, dont les compétences et le leadership sont reconnus dans différents domaines d'intérêt pour le développement de la société québécoise, la commission compte actuellement sur la présence d'une personne autochtone.

Comité consultatif autochtone

L'information recueillie montre que les comités consultatifs autochtones identifiés (Bishop's, Concordia, INRS, Laval, UQAM, UQAT, UQO) se distinguent en fonction de leur statut dans l'établissement, de leur composition, de leur mandat et des moyens financiers qui leur sont attribués.

Statut

Selon l'établissement, le comité consultatif a un statut pérenne (ex. : *Indigenous Directions Leadership Council* – IDLC de Concordia, Comité consultatif Premiers Peuples – CCPP et Comité de réconciliation de l'UQAT) alors que d'autres comités ont plutôt un statut qui semble limité dans le temps (ex. : Comité pour la reconnaissance des territoires non cédés de l'UQO, Comité consultatif autochtone de Bishop's, Groupe de travail sur la réconciliation avec les peuples autochtones de l'UQAM).

Composition

Certains comités consultatifs ont une composition paritaire, avec ou sans coprésidence, dont le Comité d'orientation stratégique des affaires autochtones de l'INRS ou le Comité de réflexion sur la réconciliation de Laval.

D'autres sont composés de membres autochtones exclusivement, comme le Comité consultatif des sages autochtones du réseau DIALOG à l'INRS, ou incluent des personnes allochtones qui travaillent pour des organisations autochtones (CCPP de l'UQAT).

Mandat

Le mandat d'un comité consultatif peut être directement relié à la conception, à la révision et au pilotage d'un plan d'action couvrant plusieurs volets³ de la mission universitaire auprès des Premiers Peuples, et ce, dans une perspective de réconciliation. Les comités suivants montrent cette perspective :

- Indigenous Directions Leadership Council – IDLC (Concordia);
- Indigenous Affairs Working Group (McGill);
- Comité consultatif autochtone (Bishop's);
- Groupe de travail sur la réconciliation avec les peuples autochtones (UQAM);
- Place aux Premiers Peuples (UdeM);
- Comité de réflexion sur la réconciliation (Laval);
- Comité d'orientation stratégique des affaires autochtones (INRS).



MOYEN INSPIRANT

Indigenous Directions Leadership Council – IDLC (Concordia)

Le 4 avril 2019, l'Université Concordia lançait *The Indigenous Directions Action Plan: Concordia's Path Towards Decolonizing and Indigenizing the University* dont découlait la mise en place d'un conseil interne permanent, l'*Indigenous Directions Leadership Council* (IDLC). Entièrement composé de professeurs, de membres du personnel et d'étudiants autochtones et représenté dans la structure de gouvernance de l'établissement, l'IDLC a pour mandat d'assurer une gestion intégrée du plan d'action sur les directions autochtones et de soutenir des projets et des initiatives qui permettent d'augmenter la capacité et le développement de partenariats avec les communautés et les collectivités autochtones.

La présence de membres des Premiers Peuples qui entretiennent des liens étroits avec leurs communautés d'origine, qui vivent leurs cultures intimement et qui sont engagés pour l'amélioration des conditions de vie, de même qu'une collaboration étroite avec

la haute gestion universitaire et l'accès aux ressources financières nécessaires aux activités de décolonisation et d'autochtonisation contribuent au succès de la mise en œuvre du mandat de l'IDLC.

De plus, l'IDLC peut compter sur l'appui du Bureau de décolonisation du curriculum et de la pédagogie, qui est engagé dans le développement des compétences interculturelles et la sensibilisation accrue aux enjeux autochtones en éducation, sur l'appui du Bureau de l'engagement communautaire, qui assure la liaison avec les communautés et les collectivités autochtones, de même que sur la mise en place de différents protocoles de sécurisation culturelle (ex. : interactions avec des Aînés et d'autres personnes détentrices de savoirs).

➔ La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.



Pour d'autres universités, le comité consultatif a un mandat de conseiller sur les orientations et les actions envisagées par l'établissement (ex. : CCPP de l'UQAT) ou un mandat sur une question ciblée (ex. : Comité pour la reconnaissance des territoires non cédés de l'UQO).

Comité d'éthique de la recherche

Quatre universités réservent des sièges à des personnes autochtones dans leur Comité d'éthique de la recherche (Concordia⁴, Laval, UQAC, UQAT). Ces membres émettent des avis sur des projets de recherche en milieu autochtone.

Comités de gestion administrative

Selon l'information recueillie, des personnes autochtones siègent à cinq comités ayant des mandats plus opérationnels notamment pour :

- La gestion des programmes de formation, par exemple : Comité interétablissement de gestion des programmes (ENAP), *Indigenous Affairs Working Group* (McGill), Conseils de module (UQAT), Conseil pédagogique du Centre des Premières Nations Nikanite – CPNN (UQAC⁵);
- L'offre de perspectives autochtones sur des enjeux d'intérêt pour les communautés autochtones, comme le Comité institutionnel contre le harcèlement sexuel (UQAC).

3 À titre d'exemple, les actions proposées par l'IDLC de Concordia peuvent cibler les structures de gestion, le recrutement et la rétention des étudiants et du personnel autochtones, l'intégration des savoirs autochtones, la sécurisation culturelle sur le campus et la recherche.

4 Par manque de disponibilité des professeurs autochtones, Concordia a créé en 2015 un sous-comité de deux professeurs désignés, dont l'un doit être autochtone, pour réviser les propositions de recherche en milieu autochtone.

5 À l'UQAC, le développement des activités de formation en lien avec les réalités autochtones s'appuie sur la présence d'un comité d'experts formé, notamment, de membres du CPNN et du Centre d'études universitaire de Sept-Îles, de professeurs de l'UQAC, de représentants de conseils autochtones et d'organismes autochtones ainsi que d'étudiants autochtones de l'UQAC.

MOYEN INSPIRANT

Modèle d'intégration de membres autochtones à l'UQAT

Depuis les années 1970, des liens durables se sont établis entre des communautés inuites, algonquines et crie et l'UQAT. La volonté commune de faire ensemble a permis de développer un modèle d'intégration de membres autochtones à différents niveaux de l'établissement : Conseil d'administration de l'établissement et de sa Fondation, Comité consultatif, Comité d'éthique de la recherche, certains conseils de modules et du personnel autochtone hautement qualifié à différents postes.

Fondé sur un accueil personnalisé, des relations authentiques, la sélection de projets porteurs pour les Autochtones et une multiplication des occasions de partage, le modèle UQAT a des impacts sur la gouvernance, l'expérience étudiante, l'offre de programmes de formation, la recherche et création et les services à la collectivité.

La mise en œuvre de ce modèle nécessite toutefois la présence d'un leadership sensible aux enjeux autochtones et en mesure de mobiliser l'organisation à prendre ce virage. Ainsi, lorsque l'ensemble de la communauté universitaire est impliqué et en contact fréquent avec les Autochtones, les changements sont plus rapides et harmonieux. De plus, la réussite de ce modèle s'appuie sur l'écoute et le respect des partenaires autochtones.

L'organisation bénéficiera de la présence d'un personnel assigné, dévoué et convaincu de la pertinence de ce modèle, du développement d'une expertise interculturelle, de l'inscription des enjeux autochtones dans sa planification stratégique ainsi que de la multiplication des forums de discussions allochtones-Autochtones à la base de l'application de ce modèle.

➤ La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.





1.2

68 %

PLANIFICATION STRATÉGIQUE

Treize des universités répondantes mentionnent que leur planification stratégique contient des éléments en appui à la réalisation de leur mission auprès des Premiers Peuples. Ces éléments apparaissent dans différentes rubriques, soit la mission, les enjeux, les orientations stratégiques et les actions spécifiques. De plus, la majorité des universités mentionnent que leur prochain plan stratégique comprendra des mentions spécifiques aux réalités autochtones.

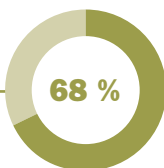
Pour plusieurs universités, la mise en œuvre du plan stratégique a mené à la création de comités *ad hoc* dont le mandat est de concevoir un plan d'action en appui direct aux enjeux de leur plan stratégique et en réponse aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation, par exemple :

- *Ad Hoc Committee on Reconciliation and Decolonization* (Bishop's);
- Comité de réflexion sur la réconciliation (Laval);
- Chantier peuples autochtones (UQAT);
- Groupe de travail du vice-principal exécutif sur les études et l'éducation autochtones (McGill);
- Place aux Premiers Peuples (UdeM);
- Groupe de travail sur la réconciliation avec les peuples autochtones (UQAM).

La conception et la validation des plans stratégiques et d'action se sont appuyées sur la participation de personnes autochtones (Concordia, Laval, McGill, UdeM, UQAT) ainsi que sur la consultation de comités consultatifs (UQAT) et de membres de communautés autochtones (UdeM). De plus, le processus de réflexion, discussion et décision à Concordia a bénéficié d'une activité de maillage et de formation expérientielle pour les administratrices et les administrateurs ainsi que les directions du secteur académique⁶.

⁶ Il s'agit de 32 administrateurs, directeurs de programmes et de services, professeurs et étudiants aux cycles supérieurs qui ont bénéficié d'une formation de deux jours comprenant un atelier de sensibilisation mené par une Aînée, la visite de sites historiques retraçant la présence autochtone à Montréal et des rencontres avec des acteurs culturels et économiques de la communauté de Kahnawake.

1.3



STRUCTURE ADMINISTRATIVE

Selon l'enquête, 13 universités font état de particularités dans leur structure administrative afin de réaliser leur mission auprès des Autochtones et mettre en œuvre leur plan d'action spécifique. Outre les différents comités présentés à la section précédente (comités consultatifs) qui ont des responsabilités quant au choix des orientations et des actions stratégiques, l'information recueillie permet de distinguer différents cas de figure selon les établissements. Voici des exemples de choix stratégiques adoptés en matière de structure administrative :

- Création de postes de direction et de conseil en lien avec le développement de services destinés aux Autochtones et le développement de partenariats avec les Autochtones (ex. : chef des relations avec les Premières Nations à l'UQAC, vice-recteur adjoint au développement de services et de partenariats à l'UQAT);
- Mise en place d'une équipe d'experts pour soutenir les initiatives d'autochtonisation de l'établissement (ex. : Équipe des initiatives autochtones de McGill);
- Regroupement d'expertises de soutien aux étudiants dans des services spécifiques (ex. : ASRC à Concordia, Maison des peuples autochtones à McGill, Service Premiers Peuples à l'UQAT, CPNN de l'UQAC, Bureau de liaison autochtone à l'UQO);
- Création de structures académiques répondant aux besoins des Autochtones (ex. : CPNN de l'UQAC, Département d'études autochtones de l'UQAT);
- Création de postes affectés aux questions autochtones associés aux activités d'une faculté ou d'un département (ex. : coordonnatrice au recrutement et aux affaires autochtones de la Faculté de droit de l'UdeS) ou dans des entités administratives existantes, telles que :
 - Conseillère au support aux étudiants autochtones et à la liaison communautaire au Service aux étudiants (Bishop's);

- Conseillère en accueil et intégration des étudiantes et étudiants autochtones des Services à la vie étudiante (UQAM);
- Conseillère spéciale du recteur en matière d'équité, de diversité et d'inclusion (UdeM);
- Coordonnateur aux affaires autochtones (Laval);
- Coordonnatrice des programmes de gestion publique en contexte autochtone (ENAP);
- Coordonnatrice de l'engagement communautaire autochtone au Bureau de l'engagement communautaire, ainsi que *Indigenous Curriculum and Pedagogy Advisor* au Centre d'appui à l'enseignement et l'apprentissage (Concordia) ou associé aux activités d'une faculté (ex. : Coordonnatrice au recrutement et aux affaires autochtones de la Faculté de droit de l'UdeS);
- Chargée de projets autochtones, Bureau de la présidence (UQ).

Dans plusieurs universités, les choix stratégiques sur le plan de la structure administrative impliquent l'engagement de personnel autochtone à des postes clés tels que :

- Chef des relations avec les Premières Nations (UQAC);
- Équipe des initiatives autochtones (McGill);
- Adjointe au vice-recteur aux études et aux affaires étudiantes et conseillère principale à la réconciliation et à l'éducation autochtone (Laval);
- Conseillère en accueil et intégration des étudiantes et étudiants autochtones du Services à la vie étudiante (UQAM);
- *Indigenous Curriculum and Pedagogy Advisor* au Centre d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage (Concordia).

Avec la mise en œuvre des plans d'action mentionnés à la section 1.2, plusieurs universités (Bishop's, Concordia, Laval, UdeM, UQAM, UQAT) apporteront dans un futur proche des modifications à leur structure administrative. L'implantation de comités institutionnels traitant des enjeux d'équité, de diversité et d'inclusion (INRS) permettra, à terme, de remédier à l'absence de poste affecté à la mise en œuvre d'actions spécifiques en lien avec la présence autochtone en milieu universitaire (UQTR).

De plus, le développement des universités bénéficie des initiatives de membres du corps professoral ou de la population étudiante (ex. : mise sur pied du Cercle de partage autochtone à l'UQTR) et de l'engagement des personnes diplômées dans la gouvernance académique et administrative (ex. : participation du Dr Stanley Vollant à la création du Programme de formation de médecins des Premières Nations et des Inuit du Québec à l'UdeM).



Photo : gracieuseté UQAC

1.4

16 %

POLITIQUES ET RÈGLEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT

Selon les informations recueillies, il n'y a pas de politiques ou de règlements régissant la participation des Premiers Peuples dans les établissements, outre la présence de personnes autochtones dans certaines instances (ex. : conseil d'administration, comité d'éthique de la recherche) et l'application d'un programme d'égalité à l'emploi conformément aux lois provinciale et fédérale.

En général, tous les étudiants et les étudiantes ainsi que tous les programmes sont assujettis aux mêmes politiques ou règles administratives en vigueur dans les établissements. On peut toutefois noter les particularités suivantes :

- Des places sont réservées à des étudiants et des étudiantes autochtones dans certains programmes de formation (voir la section sur l'enseignement aux trois cycles);
- La présence d'une personne autochtone est obligatoire dans la révision de certains programmes (ex. : *First People Studies* à Concordia);
- La Politique d'éthique de la recherche sur les êtres humains de l'UQAT prescrit la participation de deux membres des Premiers Peuples au comité d'éthique de la recherche.

Par ailleurs, plusieurs universités au Québec se sont dotées d'un énoncé de déclaration de reconnaissance territoriale (Bishop's, Concordia, Laval, McGill, UdeM). Celui-ci peut être prononcé au début de toute manifestation, rencontre ou réunion sur le territoire de l'établissement, notamment lors de cérémonies officielles (ex. : collation des grades). De plus, Concordia s'est dotée d'un guide qui propose des lignes directrices pour entrer en relation avec les Aînés et les communautés autochtones (*Indigenous Elder and Community Protocols*).

1.5

PERSONNEL AUTOCHTONE

La présence de personnes autochtones au sein du personnel des universités est un facteur clé pour faire progresser l'action en faveur des Premiers Peuples. Il est cependant difficile de pouvoir dégager un portrait complet à ce sujet pour l'instant.

Selon les données obtenues de 13 universités, plus de 135 membres du personnel ont déclaré être Autochtone⁷. Ces personnes sont plus nombreuses à Concordia (32), McGill (25-30), UdeM (18), UdeS (15), Laval (14) et UQAT (9). Elles y occupent des postes variés : cadres, professeurs, chargés de cours, auxiliaires de recherche, personnel professionnel ou de soutien.

Ces données disponibles reposent principalement sur une auto-identification volontaire recueillie en vertu du programme québécois d'accès à l'égalité en emploi. Considérant que certaines personnes autochtones ne souhaitent pas s'auto-identifier et que certaines universités n'ont pas fourni de chiffres, il est fort possible que le nombre réel soit plus élevé. Quoiqu'il en soit, cette représentation reste très modeste au regard des quelques 30 000 personnes à l'emploi dans les universités québécoises.



Photo : University Communications Services, Université Concordia

⁷ Le nombre réel devrait être plus élevé considérant que certaines universités n'étaient pas en mesure de répondre à cette question et que certains employés autochtones ne souhaitent pas s'auto-identifier.



SECTION 2 ENSEIGNEMENT

L'enseignement adapté aux réalités des Premiers Peuples se décline en plusieurs volets, dont une estimation du nombre d'étudiantes et d'étudiants autochtones inscrits dans une université québécoise. L'offre de programmes visant à prendre en compte des visions, des valeurs, des besoins ou des intérêts des Premiers Peuples est aussi décrite. L'insertion de savoirs autochtones et la participation d'intervenants et d'intervenantes autochtones sont d'autres paramètres scrutés dans cette section thématique. De plus, il convient d'observer l'ensemble des services offerts à la population étudiante autochtone, tels que des services de pédagogie universitaire, de cheminement académique et de règles administratives, de lieux et de moyens d'enseignement, puis, finalement, de langue d'enseignement.

2.1

POPULATION ÉTUDIANTE DES PREMIERS PEUPLES

L'estimation du nombre d'étudiantes et d'étudiants des Premiers Peuples dans les universités au Québec est difficile à réaliser avec précision : les informations du présent rapport ont été fournies sur une base de déclaration volontaire⁸. Malgré que les systèmes de gestion d'information de plusieurs universités permettent aux personnes autochtones de s'auto-identifier au cours de l'admission ou en cours de session, il est généralement admis que plusieurs ne remplissent pas le formulaire prévu à cet effet⁹. Les évaluations actuelles ont donc tendance à sous-estimer leur nombre dans les établissements.

Dans le cadre de cette enquête, 17 universités¹⁰ étaient en mesure d'estimer¹¹ le nombre d'étudiants et d'étudiantes autochtones dans leur établissement. À partir des informations recueillies, on estime qu'il y en aurait plus de 2 000 dans les universités québécoises ce qui représente moins de 1 % de la population étudiante de l'ensemble des universités. Elles et ils sont présents en plus grand nombre à Concordia, à Laval, à McGill, à l'UQAC et à l'UQAT.

Les étudiantes et les étudiants autochtones sont inscrits dans une grande diversité de programmes au premier cycle et aux cycles supérieurs. Elles et ils sont natifs du Québec et d'ailleurs, proviennent de différentes nations et rencontrent des défis d'accessibilité, comme le montrent les quelques éléments factuels suivants recueillis :

- 64 % des étudiantes et des étudiants des Premiers Peuples inscrits à McGill sont originaires du Québec, 31 % du reste du Canada et 5 % des États-Unis;
- 70 % des étudiantes et des étudiants des Premiers Peuples inscrits à McGill proviennent des communautés des Premières Nations, 25 % des communautés Métis et 5 % des communautés inuites;
- L'UQAT estime que depuis 2004, plus de 500 personnes n'ont pas réalisé leur projet d'études universitaires au campus de Val-d'Or, faute de logement.

8 Plusieurs universités ont pris des dispositions pour faciliter l'autodéclaration des étudiantes et des étudiants autochtones à l'admission et en cours de cheminement académique (ex. : Bishop's, UdeM).

9 Diverses hypothèses sont mises de l'avant pour expliquer le faible recours au formulaire, comme la perception que cette déclaration ne changera rien à leur situation aux études ou encore la peur d'être stigmatisé.

10 L'UQ n'a pas de programmes de formation; l'UQO mentionne ne pas disposer de statistiques à ce sujet.

11 La méthode d'évaluation varie d'une université à l'autre. Pour Laval (1 % des effectifs), l'UQTR, Polytechnique Montréal, la TÉLUQ et de l'UdeM, il s'agit d'une estimation. Pour Bishop's, Concordia, l'ENAP, l'ÉTS, HEC, McGill, l'UdeS, l'UQAC, l'UQAM, l'UQAR et l'UQAT, il s'agit d'une évaluation à partir de statistiques internes. Par ailleurs, il faut mentionner que les données recueillies ne correspondent pas toujours à la même période, soit 2017, 2018 ou hiver 2019. Les étudiantes et les étudiants identifiés peuvent être à temps plein ou à temps partiel dans des formations sur campus ou à distance.

2.2

72 %

OFFRE DE PROGRAMMES ET DE COURS

Selon l'enquête, 13 universités identifient, au sein de leur patrimoine académique, des programmes et des cours visant à répondre à des visions, des valeurs, des besoins ou des intérêts des Premiers Peuples. Ces programmes accueillent des étudiants et des étudiantes autochtones et allochtones. La diversité de l'offre de formation se présente selon les subdivisions suivantes :

L'offre de programmes et de cours en lien avec les études autochtones

Dix des universités répondantes ont développé un patrimoine de programmes en lien avec les études autochtones (Bishop's, Concordia, McGill, Laval, INRS, UdeM, UQAC, UQAM, UQAT, UQO). Ces programmes, souvent interdisciplinaires, traitent entre autres de l'histoire, des arts, de la culture et des langues autochtones. Ils abordent des enjeux sanitaires, sociaux, environnementaux, juridiques et politiques concernant les Premiers Peuples.

Voici l'offre de programmes actuelle recensée dans les établissements :

- Microprogramme de premier cycle en études autochtones (Laval, UdeM, UQAT);
- Programme court de premier cycle en études autochtones (UQAM);
- Certification en études autochtones (UQAT, Laval);
- Mineure en études autochtones (Bishop's, McGill, Concordia, UdeM);
- Majeure en études autochtones (Concordia);
- Concentration en études autochtones d'un baccalauréat (Laval, UQAM) ou d'une maîtrise (UQO);
- Programme court de premier cycle de formation de passeurs culturels des arts des Premières Nations (UQAC);
- Programme court en archéologie pour les Premières Nations (UQAC);
- Programme court en histoire et culture des Premières Nations du nord-est de l'Amérique du Nord (UQAC);
- Microprogramme ou certificat de cycle supérieur sur la « Vérité, Justice et Réconciliation » (en préparation à Bishop's);
- Cours « La gouvernance autochtone au féminin au Québec » (UQAM);
- Diplôme d'études supérieures spécialisées (DESS) en récits et médias autochtones (UdeM);
- Cours-séminaires spécialisés dans une maîtrise (Pratiques de recherche et action publique en contexte autochtone, Logiques et dynamiques urbaines de Premiers Peuples de l'INRS);
- Stage postdoctoral en études autochtones (UQAT).

Selon les universités, les programmes d'études autochtones sont associés à un département (anthropologie à Laval et UdeM, études autochtones à l'UQAT, littérature et langues du monde à l'UdeM, sciences sociales à l'UQO), à un centre universitaire (Institut d'études canadiennes à McGill, Centre des Premières Nations Nikanite à l'UQAC, l'École des affaires publiques et communautaires à Concordia) ou à l'expertise de professeures et de professeurs (INRS).

L'offre de programmes et cours sur l'apprentissage des langues autochtones

Les informations recueillies montrent que six universités (Concordia, McGill, UQAC, UQAT, UdeM, UQTR) ont développé des programmes (microprogrammes, certificats) ou offrent des cours en lien avec la préservation et l'apprentissage des langues autochtones. Voici l'offre actuellement répertoriée :

- Programme court de premier cycle d'intervention en apprentissage d'une langue autochtone (UQAC);
- Microprogramme de premier cycle en enseignement d'une langue algonquienne (UQTR);
- Certificat langue autochtone et alphabétisation des Autochtones (McGill);
- Certificat en technolinguistique autochtone (UQAC);
- Certificat de perfectionnement en transmission d'une langue autochtone (UQAC);
- Cours de langue mohawk, algonquienne, crie, inuktitut, mi'gmaq, naskapi (McGill);
- Cours de langue inuktitut, kanien'kehaka, crie et d'anishinaabemowin (Concordia);
- Cours de langues algonquienne, crie et anicinapé (UQAT);
- Ateliers de langues innue et atikamekw (UQAC);
- Cours de langue innue (UdeM);
- Cours « Introduction à l'étude de la langue innue » (UQAC).



MOYEN INSPIRANT

Le programme court de premier cycle en éducation préscolaire en contexte autochtone (UQAC)

Pour diverses raisons (ex. : socioéconomique, difficulté à accéder à des études postsecondaires, éloignement des communautés, etc.), certaines enseignantes autochtones n'ont pas eu accès à une formation en éducation préscolaire. Conséquemment, on observe des lacunes dans les approches pédagogiques qui sont proposées aux enfants.

C'est dans ce contexte que l'Institut Tshakapesh a sollicité l'UQAC pour créer et livrer un programme permettant aux enseignantes en exercice de s'approprier des pratiques répondant aux besoins des enfants autochtones, en valorisant leur culture et leur langue à travers différentes approches pédagogiques et en valorisant le jeu comme un mode d'appréhension du monde et comme un moyen de construire des connaissances.

Le programme comprend cinq cours obligatoires adaptés en fonction de la population étudiante visée afin d'intégrer la langue et la culture au programme d'enseignement tout en respectant leurs contenus d'apprentissage. De plus, les approches pédagogiques utilisées dans les cours universitaires peuvent rejoindre certains principes de la pédagogie autochtone. L'enseignement est offert en partie à distance et en présentiel pour répondre aux besoins des communautés autochtones éloignées des centres urbains.

Parallèlement à la livraison de l'offre de formation dans des écoles de communautés innues et atikamekw, des professeurs de l'UQAC réalisent un projet de recherche ayant comme objectifs de documenter les pratiques en développement des enseignantes et d'analyser les savoirs autochtones mobilisés dans les activités proposées par l'enseignante ou initiées par l'enfant en classe de maternelle afin de constituer un corpus permettant de mieux explorer la question des pratiques culturelles des enseignantes développées dans le cadre du programme. Les résultats préliminaires de cette recherche montrent que les étudiantes qui participent au programme développent et ajustent leurs pratiques en fonction des notions théoriques apprises dans les cours.

Les professeurs et les chargés de cours qui interviennent dans le programme sont sensibles à la réalité des communautés autochtones. N'étant pas des experts des cultures autochtones, ceux-ci laissent une place considérable aux étudiantes (enseignantes en exercice ou en formation initiale) pour s'exprimer sur leur culture. Par ailleurs, la collaboration entre les professeurs et les chargés de cours, le Centre des Premières Nations Nikanite et l'Institut Tshakapesh joue un rôle considérable afin de favoriser la réussite des étudiantes.

➔ La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.



L'offre de programmes en réponse à des besoins de communautés autochtones

Six universités (ENAP, McGill, UdeS, UQAC, UQAM, UQAT) ont développé des programmes ciblant la formation de personnel professionnel afin de répondre aux besoins spécifiques exprimés par des communautés autochtones dans les domaines des sciences de l'administration, des sciences de l'éducation, des services sociaux et de la création. En amont de ces programmes, certaines universités ont développé une offre visant le développement personnel et la préparation aux études universitaires (tableau 2).

Ces programmes tiennent compte des contextes autochtones, autant dans les contenus de cours (référence à l'histoire, la culture, la spiritualité) que dans les méthodes pédagogiques utilisées (participation d'intervenants et d'intervenantes autochtones, utilisation d'études de cas autochtones, approche expérientielle ou axée sur l'apprentissage par le lieu).

Mentionnons que dans certaines universités, la conception et la livraison de l'offre de programmes s'appuient sur une pédagogie et une expérience étudiante culturellement sécuritaires (voir le point 2.5 – services de pédagogie universitaire et la section 3 sur l'expérience étudiante).

TABLEAU 2 PORTRAIT SOMMAIRE DU NOMBRE DE PROGRAMMES OFFERTS EN LIEN AVEC DES BESOINS DE COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

SCIENCES ADMINISTRATIVES ET DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
Programmes courts de premier cycle incluant notamment le management, la gestion des affaires, les sciences comptables, les ressources humaines, la gestion de projets, le développement régional ainsi que le tourisme et le plein air.
UQAC : 3 UQAT : 16 McGill : 3
Programmes courts de deuxième cycle en gestion publique en contexte autochtone.
ENAP-UQAC-UQAT : 3
SCIENCES DE L'ÉDUCATION
Programmes de premier cycle (microprogrammes, certificats, baccalauréat) incluant notamment l'enseignement préscolaire, primaire et secondaire, les personnes suppléantes, les aides-enseignants et les aides-enseignantes, les éducatrices et les éducateurs allochtones, les conseillères et les conseillers pédagogiques, la pédagogie ainsi que l'enseignement langue seconde.
UQAC : 7 UQAT : 6 McGill : 7 UQAM : 1
Programme de deuxième cycle en gestion de l'éducation.
UdeS : 1
SERVICES SOCIAUX
Programmes de premier cycle (microprogrammes, certificats, baccalauréat) incluant notamment la relation d'aide, l'intervention enfant-famille et la jeunesse, la prévention des dépendances et le travail social.
UQAC : 4 UQAT : 3
CRÉATION
Programmes de premier cycle (court, certificat) en production audiovisuelle, en arts plastiques et en création numérique.
UQAC : 1 UQAT : 2
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL
Programmes de premier cycle (microprogrammes, certificats, baccalauréat) couvrant l'employabilité, la formation générale et la préparation aux études universitaires.
UQAC : 1 UQAT : 4
Programme de deuxième cycle sur la recherche en contexte autochtone.
UQAC : 1

L'offre d'école d'été

Quatre universités (Concordia, INRS, UdeM, UQAM) tiennent périodiquement des activités intensives de formation-échange sur des thématiques autochtones. Ces activités regroupent des étudiants, étudiantes et membres du corps professoral de différentes universités, ainsi que des intervenants, intervenantes et intellectuels autochtones.

Concordia accueille l'événement StartUP Nations, une initiative conçue pour les jeunes entrepreneurs autochtones qui développent des projets à impacts social et collectif.

L'Université Nomade du Réseau DIALOG (INRS) propose un programme de formation interactive et participative de cinq jours permettant le partage des savoirs et des compétences entre le milieu universitaire et le milieu autochtone. L'Université Nomade s'inscrit dans le cadre de programmes universitaires crédités de cycles supérieurs et elle est organisée autour d'un thème porteur (ex. : politiques publiques, gouvernance, territoire développement nordique, conditions des femmes, etc.). Entre 2007 et 2019, 16 éditions ont été organisées au Québec, en France et au Mexique. La fiche descriptive de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.

L'École d'été thématique¹² du CÉRIUM¹³ s'adresse aux étudiants et étudiantes de deuxième cycle de l'UdeM et des universités membres du réseau CIÉRA¹⁴ (Laval, UQAC, UQAM, UQAT, UQO, UQTR,) ainsi qu'au personnel professionnel. La programmation de l'édition 2019 était d'une durée de six jours.

L'UQAM offre l'École d'été en gouvernance autochtone au féminin.



Photo : University Communications Services, Université Concordia

2.3

83 %

INSERTION DE CONTENUS SUR LES CULTURES, LES PERSPECTIVES ET LES RÉALITÉS DES PREMIERS PEUPLES

Lors de l'enquête, 15 universités mentionnent qu'une sélection de leurs programmes inclut des contenus sur les cultures, les perspectives et les réalités des Premiers Peuples eu égard à la nature même du programme, par des initiatives ciblées ou par une démarche de modification de cours ou de programme.

D'emblée, plusieurs programmes présentent des contenus traitant des réalités des Premiers Peuples, tels que les programmes en anthropologie, criminologie, géographie, histoire, linguistique, philosophie, religion, sciences politiques, sciences juridiques (INRS, McGill, UdeS, UdeM, UQAM, UQAR, UQTR). Cependant, l'enquête n'a pas permis d'établir si ces contenus sont toujours présentés selon un angle d'autochtonisation-décolonisation.

Il s'agit aussi d'initiatives individuelles ou départementales afin de renforcer les contenus concernant les cultures, les perspectives et les réalités des Premiers Peuples d'une partie de cours, d'un cours ou d'un programme. Le tableau 3 présente quelques exemples d'initiatives ciblées. Pour une présentation exhaustive, il est possible de consulter les portraits de chaque université concernée présentés en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.

12 « Résurgence et relationalité : corps, récits et épistémologies autochtones » en 2018 et « Les espaces de la création autochtone en milieu urbain - patrimoines, innovations, affirmations » en 2019.

13 Centre d'études et de recherches internationales de l'Université de Montréal.

14 CIÉRA : Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones.

TABLEAU 3 EXEMPLES D'INITIATIVES CIBLÉES D'INTRODUCTION DE CONTENUS AUTOCHTONES DANS UN COURS OU UN PROGRAMME

BISHOP'S

- Ajout de deux cours optionnels aux programmes d'éducation, soit : EDU205 *Colonization, Decolonization and Education* et EDU204 *Indigenous Education*.
- Stages étudiants dans les communautés autochtones dont les objectifs sont conformes à l'Accord sur l'éducation autochtone de l'Association canadienne des doyens et doyennes d'éducation (ACDE, 2010).

ENAP

- Introduction d'études de cas et d'exercices mettant en exergue des situations de gestion qui se produisent en contexte autochtone.

LAVAL

- Séminaire « Santé des Autochtones – questions d'histoire et de pouvoir » des programmes de maîtrise en santé publique et au microprogramme de deuxième cycle en santé publique – santé mondiale.
- Cours « Territoire et ressources : enjeux et perspectives autochtones » contributaire à des programmes de génie, de foresterie, d'éducation, de sociologie, de géographie et de théologie.
- Cours « Introduction à la foresterie autochtone » contributaire aux programmes de foresterie.
- Cours « Politiques autochtones au Canada » contributaire aux programmes de baccalauréat en anthropologie, en criminologie, en science politique, intégré en affaires publiques et relations internationales, intégré en économie et politique, intégré en philosophie et science politique, et au certificat en science politique.
- Stage en milieu autochtone contributaire au baccalauréat en géographie.
- Stage auprès d'une communauté des Premières Nations dans le cadre du doctorat en médecine.

McGILL

- Cours intensif interdisciplinaire IDFC 500 *Indigenous Field Studies Course* offert aux étudiants et aux étudiantes de l'École de travail social, de la Faculté de droit, de la Faculté de médecine et du Département d'anthropologie.
- Inclusion à la Faculté de droit des traditions juridiques autochtones dans les cours LAWG 102 *Criminal Justice*/« Justice pénale » et *LAWG Property Law*/« Droit des biens ».
- Introduction de cliniques à la Faculté de droit (ex. : Clinique juridique au Mohawk Council of Akwasasne ou au Centre d'amitié autochtone de Montréal) et de stages (ex. : *Native Law Centre* en Saskatchewan) auprès d'organisations offrant des services à des communautés autochtones ou travaillant sur des enjeux touchant les communautés autochtones.
- Mise en place à la Faculté de médecine d'un nouveau programme d'études médicales de premier cycle où la santé autochtone est devenue l'un des thèmes longitudinaux du cursus et dont le programme d'enseignement est supervisé par le Comité du programme de cours en santé autochtone (*Indigenous Health Curriculum Committee*).
- L'École de service social offre des cours qui abordent le travail social avec les familles et les communautés autochtones.
- L'Initiative d'études autochtones et d'engagement communautaire qui servira au développement académique en lien avec la mineure en études autochtones, ainsi qu'avec le droit, la médecine, l'éducation et la musique. Il est prévu qu'environ 50 % des cours issus de cette initiative seront livrés dans les communautés en misant sur des approches pédagogiques et des partenaires dans les communautés (c'est-à-dire des enseignants, des administrateurs, des passeurs culturels), notamment par la participation des étudiants à des formations basées sur le lieu (*Land-based education*) ainsi qu'à des programmes « d'Autochtones en résidence » (*Elder-in-residence, Writer-in-residence, Artist-in-residence*).

POLYTECHNIQUE MONTRÉAL

- Mise en ligne de cours de type CLOM¹⁵ avec trois études de cas où des communautés autochtones crie et inuite sont partenaires des projets et où il est clairement exprimé que leurs valeurs et leurs préoccupations ont été prises en compte. Mille cinq cents personnes de plusieurs pays, dont 70 % du Canada, se sont inscrites à cette première édition.
- Réalisation de projets étudiants intégrateurs et multidisciplinaires sur les habitations en milieu nordique en collaboration avec des organismes et des communautés nordiques.

UQAM

- Cours « Réalités autochtones » AUT-300A, offert dans la communauté de Manawan.
- Cours « Femmes autochtones du Québec : débat et enjeux » développé en partenariat avec Femmes autochtones du Québec.
- École d'été en gouvernance autochtone au féminin.

UQAT

- Les étudiantes et les étudiants du baccalauréat en enseignement secondaire (7950) – profil Univers social suivent le cours HIS2132 « Histoire et cultures autochtones du Québec et du Canada ».
- Les étudiantes et les étudiants en travail social peuvent suivre les cours optionnels SOC2311 « Environnement social autochtone » et SCH1214 « Interventions en contexte interculturel ».
- Au baccalauréat en psychoéducation le cours PSE3206 « Intervention en milieu interculturel est obligatoire ».

UQO

- Tenue de l'École d'été en territoire autochtone du Département de travail social qui vise le développement d'une compréhension approfondie des réalités sociohistoriques et contemporaines des sociétés autochtones, en plus de permettre de sensibiliser les étudiants et les étudiantes à l'histoire, à la culture et aux traditions de la communauté concernée.

UQTR

- Le cours ERG6007 aborde la thématique de la pratique de l'ergothérapie en contexte autochtone.
- À l'intérieur du cours de premier cycle SPU1012 « Perspectives sociales et culturelles de la santé », une période de trois heures porte sur le diabète et la construction identitaire chez les Autochtones.
- Dans le cours ERG6007, la thématique de la pratique de l'ergothérapie en contexte autochtone est abordée. À la maîtrise en ergothérapie, un projet d'intégration sur une thématique autochtone a été dirigé : le concept d'occupation chez des Abénaquis.

15 Un CLOM est un cours en ligne ouvert massivement, gratuit et offert à tous.



Démarche d'introduction de contenus sur les cultures, les perspectives et les réalités des Premiers Peuples

Ce point inclut l'implantation d'une approche de travail favorisant l'introduction de contenus sur les cultures, les perspectives et les réalités des Premiers Peuples et le déploiement de ressources (experts, budget) dans un mandat d'autochtonisation-décolonisation de l'établissement. Le tableau 4 présente quelques exemples de démarches d'introduction de contenus dans des programmes. Pour une présentation exhaustive, le lecteur est invité à consulter les portraits de chaque université en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.

TABLEAU 4 EXEMPLES DE DÉMARCHES D'INTRODUCTION DE CONTENUS SUR LES CULTURES, LES PERSPECTIVES ET LES RÉALITÉS DES PREMIERS PEUPLES DANS UN COURS OU UN PROGRAMME

CONCORDIA

- Le Centre d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage met une ressource spécialisée à la disposition du corps professoral et des départements qui souhaitent insérer des savoirs autochtones dans leurs cours et leurs pratiques pédagogiques. La conseillère en programmes d'études et en pédagogie autochtones invite les professeurs et les administrateurs de programmes à réfléchir et à agir sur les thèmes suivants : les cosmologies autochtones, les conséquences de la colonisation, le racisme institutionnel et les micro-agressions dans les milieux universitaires, les philosophies autochtones et l'éthique ainsi que les protocoles culturels.
- L'établissement offre aussi un soutien financier aux membres du corps professoral qui veulent inclure des contenus autochtones dans leurs cours, faire intervenir des conférencières et des conférenciers (ex. : Aînés, passeurs de savoirs) ou sortir du cadre régulier du campus (ex. : rencontre avec la communauté).
- Nomination d'un journaliste en résidence autochtone. Le détenteur donne d'abord un cours pilote sur le kanien'kéha, la langue mohawk. De cette activité pédagogique naît un projet multimédia en collaboration avec des étudiantes et des étudiants en journalisme et intitulé « Vivre la langue : la renaissance mohawk ». Fort du succès de ce projet pilote, le Département de journalisme a créé un cours de dernière année consacré au journalisme autochtone.

UQAC

- Mise en place d'un processus d'autochtonisation¹⁶ dans les secteurs de l'éducation, de la santé et du travail social notamment par l'inclusion d'un cours obligatoire traitant des perspectives autochtones (ex. : culture, approches pédagogiques).
- Élaboration d'un cours optionnel sur l'histoire des peuples autochtones accessible aux étudiants et aux étudiantes de différents programmes de l'UQAC.

UQAT

- L'Unité d'enseignement et de recherche (UER) en sciences de l'éducation utilise une approche de « coconception », « corévision » et de « cogestion » de programmes développée dans le cadre de son partenariat avec les communautés inuites de Puvirniq et Ivujivik (voir le moyen inspirant à la page suivante).

UQO

- Implantation d'une démarche pour intégrer des savoir-faire et des savoir-être dans les cours de sciences sociales et d'éducation tant au niveau du baccalauréat que de la maîtrise. L'objectif est de sensibiliser les étudiants et les étudiantes aux savoirs autochtones, mais également à la discrimination et aux besoins particuliers des Autochtones.

¹⁶ L'autochtonisation est « le processus par lequel les façons autochtones de connaître, d'être, de faire et d'établir des relations sont incorporées dans les structures éducatives, organisationnelles, culturelles et sociales (...) » (Traduction libre, Camosun College).



MOYEN INSPIRANT

Bureau de la décolonisation du curriculum et de la pédagogie (Concordia)

En décembre 2019, l'Université Concordia mettait sur pied, dans la foulée de la mise en œuvre de son plan d'action sur les directions autochtones, le Bureau de la décolonisation du curriculum et de la pédagogie.

Mené par une directrice et soutenu par un conseiller pédagogique, ce Bureau est engagé dans le développement des compétences interculturelles et la sensibilisation accrue aux enjeux autochtones en éducation à l'échelle de l'université.

Son budget opérationnel lui permet de bâtir des ateliers, faire des présentations et participer à des événements spéciaux reliés à la décolonisation. Cela amène le corps professoral à réfléchir aux pratiques et aux perspectives coloniales et contribue à instaurer un climat de confiance en classe qui permet aux étudiants et aux étudiantes de prendre connaissance des savoirs autochtones et d'acquérir une compréhension multidimensionnelle des enjeux autochtones.

En agissant comme conseillers-experts et champions auprès de nombreux intervenants, le personnel du *Indigenous Directions Leadership Council* (IDLC) et du Bureau des Directions autochtones appuie les efforts du Bureau de la décolonisation et participe activement à la décolonisation du curriculum et de la pédagogie.

➔ La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.



MOYEN INSPIRANT

Modèle de cogestion de programmes (UQAT)

Depuis 1984, des membres du corps professoral de l'UER en sciences de l'éducation de l'UQAT ont élaboré, avec des leaders en éducation des communautés inuites d'Ivujivik et de Puvirnituk au Nunavik, un modèle de partenariat pour le développement et la mise en œuvre de l'offre éducative dans ces communautés nordiques. Inscrit dans un processus de prise en charge de l'éducation par les Inuit, ce partenariat s'est opérationnalisé à travers un mode de travail en cogestion dans un comité paritaire dont les rencontres ont pour objet la « coconception », la « corévision » et la « cogestion » des programmes¹⁷, ainsi que l'avancement des divers projets de développement et de recherche en lien avec la formation.

Le travail des partenaires, autant pour les activités de formation (à Ivujivik et Puvirnituk) que pour les activités de gestion, se déroule dans un contexte biculturel et trilingue, en anglais, en français et en inuktitut. En 35 ans, il aura notamment permis de diplômé plus de 40 personnes qui représentent des modèles pour le développement de leur communauté.

La réussite de ce partenariat et de son mode de cogestion repose sur une relation de confiance et sur l'adoption des principes d'action suivants : reconnaissance du droit des peuples à l'autodétermination et reconnaissance de l'égalité de statut des cultures et de l'interdépendance des deux groupes en présence, soit les Inuit et les formateurs universitaires dans le processus.

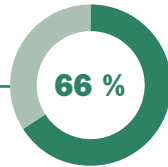
L'application d'un tel modèle s'appuie aussi sur des individus qui ont pleine conscience du contexte de formation et qui sont informés des besoins et des réalités liés à la culture et au contexte inuit.

➔ La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.



¹⁷ Le certificat de développement de la pratique enseignante en milieu nordique, le certificat en enseignement au préscolaire et au primaire en milieu nordique II et le certificat d'enseignement au préscolaire et enseignement primaire en milieu nordique sont offerts dans les communautés à temps partiel aux enseignants et aux enseignantes en exercice.

2.4

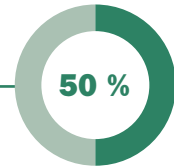


PARTICIPATION D'INTERVENANTS ET D'INTERVENANTES AUTOCHTONES

Douze universités ont mentionné la participation d'intervenants et d'intervenantes autochtones à l'intérieur des cours dans leur établissement. Elles et ils sont le plus souvent des leaders autochtones, des professionnels d'organismes autochtones (ex. : Centre d'Amitié autochtone), des artistes ainsi que des Aînés ou des passeurs culturels provenant des communautés. Outre la présence de personnes autochtones au sein du corps enseignant (professeurs réguliers et chargés de cours), voici quelques cas de figure relevés :

- Participation d'un ou d'une spécialiste autochtone pour donner une conférence dans le cadre d'un cours (Bishop's, Concordia, INRS, McGill, UdeM, UdeS, UQAC, UQAM, UQAT, UQO, UQTR) ou pour assumer la responsabilité d'une séance de formation (ENAP, INRS);
- Accueil de professeurs et de professeures en résidence académique qui participent à des cours ou qui se voient confier des charges de cours (Concordia, McGill);
- Mise en place d'activités d'apprentissage expérientiel (ex. : assister à une performance d'artiste autochtone) ou par le lieu¹⁸ en collaboration avec une communauté autochtone ou un organisme autochtone (ex. : Montréal Autochtone à Concordia, McGill);
- Invitation d'une personne autochtone pour donner une conférence dans le cadre d'activités récurrentes (ex. : dîners-conférences mensuels à l'UQAT) ou *ad hoc* pour traiter de sujets reliés aux réalités autochtones (Bishop's, UQAC).

2.5



OUTILS ET SERVICES DE PÉDAGOGIE UNIVERSITAIRE

Neuf universités (Bishop's, Concordia, ENAP, INRS, McGill, UQ, UQAC, UQAM, UQAT) mettent à la disposition du corps enseignant des activités de sensibilisation, de l'accompagnement personnalisé et des outils en lien avec le développement d'une pédagogie culturellement sécuritaire ou pertinente pour les étudiants et les étudiantes autochtones.

Activités de sensibilisation

Parmi les initiatives de sensibilisation répertoriées, mentionnons :

- Atelier d'une demi-journée sur le thème « Vérité et réconciliation » offert à la communauté universitaire (Bishop's);
- Formation annuelle offerte au corps professoral par le Comité de pédagogie universitaire, présentant les services du Centre des Premières Nations Nikanite sur les thématiques d'accueil, d'intégration et de lieu culturellement sécurisant (UQAC);
- Séance d'information sur la réalité des études universitaires des étudiants et des étudiantes autochtones, les outils disponibles et un réseautage avec les ressources du Service des Premiers Peuples lors de l'accueil des nouveaux membres du corps enseignant qui interviendront auprès des étudiants et des étudiantes autochtones (UQAT);
- Mise en ligne sur la plateforme numérique d'apprentissage de capsules vidéo sur les différences culturelles (UQAT) ou sur différents thèmes fondamentaux (lois, jugements, traités et institutions québécoises) de la gestion publique en contexte autochtone (ENAP);
- Diffusion par le Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) d'un cahier d'information qui présente des pratiques inspirantes déjà mises en application par les établissements d'enseignement supérieur au Québec (UQ).

18 Land-based education.

Accompagnement personnalisé, formation et outils pédagogiques

Parmi les initiatives répertoriées, mentionnons :

- Accès à des conseils personnalisés sur la gestion des différences culturelles et l'élaboration de stratégies d'apprentissage culturellement pertinentes (UQAT);
- Tenue d'ateliers sur des approches pédagogiques culturellement pertinentes (Service de pédagogie universitaire, UQAT);
- Mentorat des nouveaux membres du corps enseignant intégrant les programmes s'adressant aux étudiantes et aux étudiants inuits des communautés de Puvirnituk et Iujivik (URFDEMIA¹⁹, UQAT);
- Accès pour les membres du corps professoral à des conseils personnalisés et des ateliers sur la thématique de la pédagogie autochtone (conseillère en programmes d'études et en pédagogie autochtones du Centre d'appui à l'enseignement et à l'apprentissage, Concordia);
- Formation *Building Respectful Relationships with Indigenous Peoples* qui comprend les ateliers *Integrating Indigenous Knowledges and Methodologies* et *Indigenous Pedagogies and Ways of Learning* (Concordia) offerts à des membres du corps professoral;
- Mise en ligne d'une collection de références bibliographiques traitant de la décolonisation et de l'autochtonisation (bibliothécaire en recherche documentaire autochtone, Concordia);
- Série de séminaires *Decolonizing and Indigenizing the Academy*, offerte à des membres du corps professoral, qui abordent l'impact de la colonisation sur l'éducation, la revitalisation culturelle et linguistique comme modèle éducatif, l'apprentissage ancré dans la communauté d'un point de vue Kanien'keháka et l'apprentissage sur le territoire (Concordia);
- Accès à des conseils dans la préparation d'ateliers de formation sur les savoirs autochtones et les protocoles autochtones, le développement d'une base de données pour l'ajout de contenus autochtones dans les cours et l'actualisation des ressources de la bibliothèque (conseillère spéciale en éducation autochtone, McGill);
- Tenue de formations expérientielles ou d'apprentissage par le lieu²⁰, une approche pédagogique autochtone qui place le territoire au cœur de l'apprentissage par l'observation, l'écoute, l'expérience et la valorisation de ce que la terre nous offre (McGill);
- Utilisation de formules d'enseignement interactif alliant savoirs scientifiques et savoirs autochtones, qui s'appuient sur la présence d'équipes de formation polyvalentes formées de chercheurs, de chercheuses et d'intellectuels autochtones et allochtones, sur des études de cas mises en perspective à travers les plus récents questionnements du domaine des études autochtones et une littérature scientifique autochtone (INRS);
- Adaptation de cours (sous la supervision d'un conseiller ou d'une conseillère pédagogique) à la perspective autochtone sur la gestion publique par un rééquilibrage des thématiques, une révision des lectures, l'introduction de l'expérience pratique de partenaires autochtones et l'utilisation d'études de cas et d'exercices conçus par des gestionnaires œuvrant en contexte autochtone (ENAP);
- Incitation des discussions entre personnes autochtones dans leur langue maternelle pour favoriser la compréhension des concepts présentés en classe (UQAT).

19 Unité de recherche, de formation et de développement en milieu inuit et amérindien.

20 Traduction de *Land-based education*.

MOYEN INSPIRANT

Le projet PETAPAN de l'UQAC

Le projet Petapan se réalise dans une école de quartier qui accueille des élèves innus et atikamekw qui habitent différents quartiers de Saguenay. Il est né d'une initiative de parents autochtones de Saguenay désirant avoir un projet scolaire dont les pratiques éducatives seraient novatrices, respectueuses des préoccupations des parents et de leur culture afin de soutenir la réussite d'élèves autochtones en milieu urbain. Afin de contribuer au développement de ces pratiques et de les documenter, des chercheurs et des chercheuses de l'UQAC, associés au Centre des Premières Nations Nikanite, se sont joints au projet dans une démarche de recherche collaborative pour analyser des exemples de pratiques développées en contexte scolaire urbain.

Des entrevues réalisées en 2019 auprès de 41 personnes répondantes (personnel administratif, personnel enseignant, animateurs et animatrices de langues et de cultures, personnel professionnel en soutien à l'enseignement, personnel scolaire, parents d'élèves) permettent de dégager les éléments structurants de ce projet ainsi que des exemples de pratiques. On constate des impacts positifs en termes de sécurisation culturelle (ex. : affirmation d'identité culturelle, pont entre les cultures) et de cheminement des élèves (ex. : confiance, identité culturelle, ouverture aux autres, sentiment d'appartenance à l'école). Bien que partiels, ces résultats témoignent de retombées importantes d'une approche de sécurisation culturelle pour établir les bases de la réussite des élèves.

Dans le cadre du projet, des étudiantes autochtones en enseignement de l'UQAC ont aussi développé un répertoire de ressources pédagogiques et des projets interdisciplinaires en science, en technologie et en univers social qui seront publiés dans un rapport de recherche. Une trousse pédagogique de conscience phonémique est aussi disponible.

La réalisation d'un projet comme Petapan repose sur l'engagement d'une équipe-école et de partenaires dévoués qui travaillent, au quotidien, à faire une différence dans l'expérience scolaire que vivent les élèves autochtones et tous les élèves de l'école.

➔ La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.

2.6

44 %

CHEMINEMENT ACADÉMIQUE ET RÈGLES ADMINISTRATIVES

Selon l'enquête, certaines universités ont mis en place des initiatives pour faciliter le cheminement académique (admission, gestion de programmes, diplomation) des étudiants et des étudiantes autochtones. Mentionnons :

- L'agencement selon un cheminement par cumul²¹ des programmes de gestion publique en contexte autochtone à l'ENAP (en collaboration avec l'UQAC et l'UQAT);
- L'utilisation d'un protocole d'admission des candidatures autochtones qui permet aux responsables de l'admission de prendre en considération les expériences des membres des communautés autochtones qui ne sont pas évaluées dans les pratiques standards de l'établissement (McGill, UQAT, UQAC);
- La création de passerelles interordres avec des formations courtes et diplômantes et l'utilisation d'une approche de portfolio de compétences (UQAT, Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue, Centre régional d'éducation des adultes Kici Amik);
- L'utilisation d'une approche de cogestion de programmes avec des communautés autochtones (UQAT);
- L'utilisation de places réservées à des étudiants ou des étudiantes autochtones, selon certaines conditions, dans des programmes contingentés, soit : médecine, droit, travail social, criminologie, ergothérapie, physiothérapie, kinésiologie (Laval, McGill, UdeM, UdeS, UQAM).

Par ailleurs, les initiatives suivantes sont projetées dans les universités spécifiées :

- Évaluation de la création d'un cheminement particulier en sciences de l'éducation (Bishop's);
- Développement d'une propédeutique bilingue offerte à distance pour la préparation des étudiants et des étudiantes autochtones aux études universitaires (collaboration TÉLUQ, UQAC, UQAT).

²¹ Bishop's mentionne être à évaluer la possibilité de créer un cheminement particulier en sciences de l'éducation.

2.7

LIEUX ET MOYENS D'ENSEIGNEMENT

Quatre universités offrent de la formation dans des communautés (Concordia, McGill, UQAM, UQAT). Ces formations sont principalement livrées en présentiel ou, à l'occasion, en méthode hybride, combinant formation en présentiel et formation à distance (UQAT).

Certaines universités utilisent leur environnement numérique d'apprentissage pour offrir de la formation à distance asynchrone (plusieurs programmes du Centre des Premières Nations Nikanite de l'UQAC, CLOM et certificat en études autochtones à Laval et certificats sur mesure à McGill) ou une formule semi-intensive synchrone à partir de sites de visioconférence (Gestion publique en contexte autochtone de l'ENAP-UQAC-UQAT).

L'utilisation de stages (Bishop's), de déplacements sur le terrain (INRS) ou d'une approche expérientielle et d'apprentissage par le lieu (Concordia, McGill, Classe des sages du Réseau DIALOG) représentent des moyens d'apprentissage dans les milieux autochtones qui sont complémentaires aux moyens utilisés sur les campus.

2.8

LANGUES D'ENSEIGNEMENT

Pour toutes les universités, l'enseignement se fait essentiellement dans la langue d'usage de l'établissement, soit le français ou l'anglais. Toutefois, McGill tient plusieurs activités en français, les populations étudiantes de Concordia et de McGill peuvent remettre leurs travaux en anglais ou en français, les cours à l'UQAT sont livrés en français ou en anglais, selon les besoins des communautés autochtones, et à l'UQAC, les informations essentielles concernant le Centre des Premières Nations Nikanite et ses programmes sont traduites en innu et en atikamekw sur son site internet.

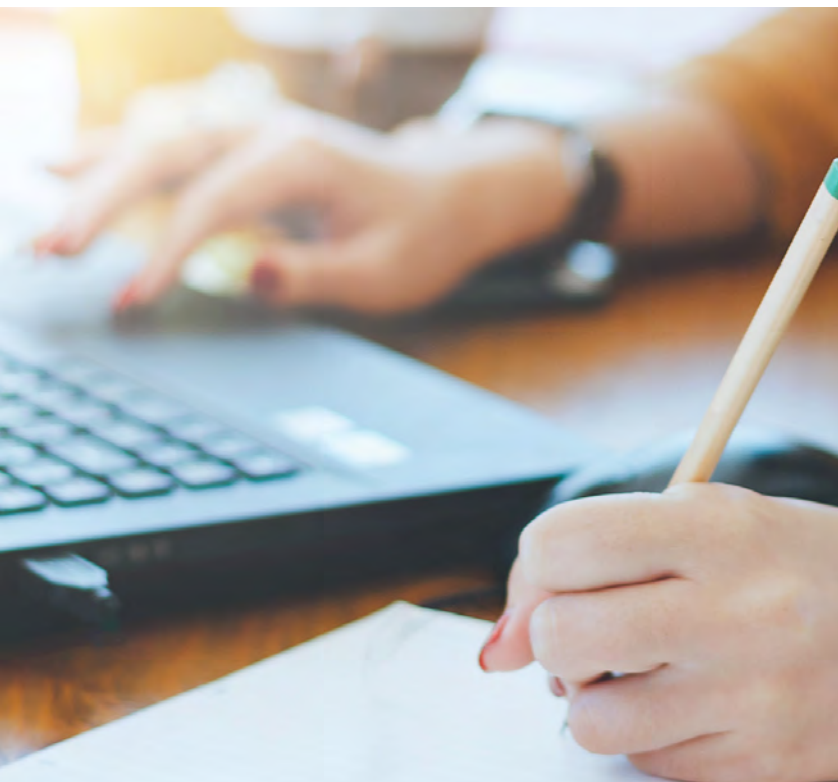
Les cas répertoriés d'enseignement dans une langue autochtone sont :


- La livraison par McGill du programme *Bachelor of Education (B.Ed.) - Kindergarten and Elementary Education* dans la communauté de Listuguj (Gaspésie) est faite par des enseignants et enseignantes mi'gmaq, en langue mi'gmaq avec des savoirs et une pédagogie mi'gmaq;
- Les formations en sciences de l'éducation offertes par l'UQAT dans les communautés de Puvirnituk et d'Ivujivik qui s'appuient sur des méthodes et des moyens pour faciliter l'enseignement en inuktitut, soit la présence d'une coenseignante inuk, la traduction simultanée et la création d'un lexique sur l'éducation en inuktitut.

Comme il a été présenté à la section 2.2, cinq universités (Concordia, McGill, UdeM, UQAC, UQTR) ont développé un patrimoine de programmes (microprogrammes, certificats) ou une offre des cours en lien avec la préservation et l'apprentissage des langues autochtones.

En mai 2018, McGill tenait, en collaboration avec la communauté de Kahnawake, un symposium²² sur le rôle de l'université dans le soutien à la pérennité des langues autochtones. Les consultations, rencontres, observations et revues des programmes d'enseignement existants ont permis de dresser une liste de recommandations s'adressant aux universités afin de contribuer au maintien, à la revitalisation et au renforcement des langues autochtones.

²² Ce symposium regroupait 11 experts (enseignants, chercheurs, activistes) représentant les langues Inuktitut, Eastern Cree, Swampy Cree, Kanien'kéha, Mi'gmaq et Wendat ainsi que trois linguistes actifs sur les territoires utilisant les langues SENCOTEN, Dene, and Híłzaq (c'est-à-dire centre et ouest du Canada).





SECTION 3 EXPÉRIENCE ÉTUDIANTE

Les informations colligées en ce qui a trait à l'expérience étudiante se divisent selon des paramètres généraux, comme l'accueil et l'intégration, l'offre de services de soutien à la réussite et les activités culturelles et sociales, autochtones ou mixtes avec la communauté universitaire. Sur un plan plus large, l'enquête évoque les infrastructures témoignant des réalités des Premiers Peuples et destinées à la population étudiante autochtone, ainsi que les compétences culturelles du personnel universitaire allochtone.

3.1

61 %

ACCUEIL ET INTÉGRATION

Plusieurs universités incluent une approche de gestion de la diversité culturelle à leurs activités d'accueil et d'intégration de leur population étudiante.

Onze des universités répondantes à l'enquête affirment que leurs activités d'accueil et d'intégration ont un volet spécifique pour les étudiants et les étudiantes des Premiers Peuples. Une université signale avoir aussi mis en place des activités pour l'accueil et l'intégration des nouveaux membres du corps enseignant qui interviendront auprès des étudiantes et des étudiants issus de ces communautés. Pour certaines universités, la participation à des journées portes ouvertes, des formules « Étudiant d'un jour » et l'étroite collaboration avec le service de recrutement permettent d'établir des liens avec les étudiantes et les étudiants des Premiers Peuples potentiels bien avant qu'ils ne soient inscrits à l'université.

Accueil et intégration des étudiants et des étudiantes

Parfois organisées en collaboration avec des regroupements d'étudiants et d'étudiantes autochtones (ex. : l'Amicale autochtone de l'UQO, l'Association des étudiants autochtones à Laval, le Cercle des Premières Nations de l'UQAM, *Indigenous Cultural Alliance* à Bishop's), les activités s'échelonnent sur une journée ou une semaine. Elles visent à les familiariser avec leur nouvel environnement d'études et à leur présenter les moyens et les outils à leur disposition pour favoriser leur réussite. L'accueil et l'intégration représentent aussi une occasion de tisser les liens entre pairs ainsi qu'avec le personnel et le corps professoral dans une atmosphère de communauté et de sécurité culturelle (Concordia, McGill).

Lorsque l'établissement a mis en place une entité administrative consacrée aux services aux étudiants autochtones ou ajouté des postes affectés aux questions autochtones, ces ressources jouent un rôle de premier plan dans l'accueil et l'intégration des étudiants et des étudiantes autochtones. La journée ou la semaine d'accueil et d'intégration peut inclure :

- Une cérémonie de bienvenue et de reconnaissance du territoire (McGill, UQO), des activités sociales et culturelles traditionnelles (ex. : Purification, Cérémonie du feu, Midi tambours, repas) (Concordia, Faculté de droit de l'UdeS, UQO);
- Une visite du campus, notamment les espaces répondant aux besoins des personnes autochtones (ex. : Maison des peuples autochtones à McGill, Centre des Premières Nations Nikanite de l'UQAC, Pavillon des Premiers Peuples de l'UQAT);
- La présentation des services de l'établissement (ex. : soutien à la réussite académique, soutien psychosocial, bibliothèque, activités sociales) et l'exploration des différentes plateformes informatiques (ENAP, UdeM);
- Des ateliers thématiques en début et en cours de trimestre, tels que : retour aux études, estime de soi, gestion du stress, gestion du temps, styles d'apprentissage, habiletés informatiques, prise de notes, stratégies de lecture et de rédaction, recherche à la bibliothèque (McGill, UQAM, UQAT);
- La présentation du personnel autochtone (Concordia);
- Des rencontres ciblées avec des membres du corps professoral (UQAC);
- Des initiatives de jumelage des nouveaux étudiants avec des étudiants expérimentés autochtones ou allochtones (UdeM, UdeS, UQAT);
- La distribution d'informations pratiques (ex. : UdeM, assurances, courriel, droits de scolarité) (*Student Success Kit* de Concordia).

Selon l'établissement, l'intégration des étudiants et des étudiantes autochtones se poursuit au-delà de la période d'accueil par une communication personnalisée (téléphone, courriel), l'utilisation de médias (infolettre, Facebook), l'accès à des ateliers en cours de trimestre ainsi que par le jumelage-mentorat. De plus, les étudiantes et les étudiants autochtones sont invités à participer aux activités d'accueil et d'intégration organisées pour l'ensemble de la population étudiante de l'établissement.

Accueil et intégration des membres du corps enseignant

Ce soutien comprend l'organisation de séances permettant :

- La présentation d'outils pour mieux comprendre la réalité des étudiants et des étudiantes autochtones et le coffre d'outils disponible sur la plateforme numérique d'apprentissage, tels que des documents écrits, des capsules audiovisuelles, etc. (UQAT);
- Le réseautage avec les ressources spécialisées de l'établissement, comme le Service Premiers Peuples (UQAT).



3.2

72 %

SERVICES DE SOUTIEN À LA RÉUSSITE

Des services de soutien avec des spécificités pour leurs étudiants et leurs étudiantes autochtones sont offerts dans 13 universités, selon l'enquête. Cette offre de soutien est parfois centralisée dans un service de l'établissement identifié comme tel (Centre de ressources pour les étudiantes et les étudiants autochtones à Concordia, la Maison des peuples autochtones à McGill, le Centre des Premières Nations Nikanite à l'UQAC, Service Premiers Peuples à l'UQAT) ou relève d'un service desservant l'ensemble de la population étudiante (Services aux étudiants à Bishop's, Services à la vie étudiante à l'UQAM, Services aux étudiants à l'UdeM).

Les services sont offerts par du personnel autochtone (Concordia, McGill, UQAM) ou allochtone (Bishop's, UQAT) qui possède les compétences pour assurer la sécurisation culturelle des étudiants et des étudiantes autochtones.

Soutien à la réussite académique

Ce soutien, offert dans neuf universités, se présente sous différentes formes, telles que :

- Des consultations individuelles (en face à face ou en ligne) ou de groupe sur le campus ou dans la communauté portant sur des questions d'apprentissage, de motivation personnelle et de médiation culturelle (Bishop's, UdeM, UdeS, UQAC, UQAT);
- La tenue d'ateliers de formation et d'information sur des thématiques comme le métier d'étudiant, la gestion du stress, l'aide à la bibliothèque, les exposés oraux, les travaux d'équipe et individuels, comment lire de façon efficace, un atelier de prévention du plagiat, des ateliers sur la santé mentale et le bien-être (McGill, l'UQAC et l'UQAT ont une offre en présentiel, alors que l'ENAP, l'UQAC et l'UQAT utilisent la forme vidéo disponible en format « balado » sur une plateforme Web);
- L'accès à des services de consultation linguistique²³, d'utilisation de la bibliothèque et d'orientation (Concordia, McGill, UQAC, UQAM, UQAT);
- Un jumelage entre les nouveaux étudiants et les étudiants expérimentés qui prend un mode de tutorat (McGill²⁴, UQAM, UQAT), dans certains cas pour des domaines ciblés (ex. : travail social, sciences infirmières, médecine et droit à McGill et droit à l'UdeS);
- La présence d'auxiliaires, de conférenciers ou d'Aînés dans certains cours (UQAC);
- La mise en ligne de gabarits de travaux écrits (ENAP).

Le soutien à la réussite académique repose aussi sur le travail des responsables de programmes, sur le personnel des départements concernés et sur l'accompagnement des acteurs locaux dans les communautés (UQAT).



Photo : UQAT/Mathieu Dupuis

²³ Notamment pour satisfaire des exigences d'admission ou de programmes de formation (ex. : TECFÉE).

²⁴ À McGill, il y a quatre programmes de mentorat-tutorat : *Cousins Peer Mentorship Program*, *Indigenous Access McGill*, Programme de médecine, *Peer-mentorship* de la Faculté de droit.

MOYEN INSPIRANT

Le Service Premiers Peuples (UQAT)

Convaincue de l'impact de la qualité de l'accompagnement et de la présence d'un environnement académique empreint de sécurisation culturelle sur la réussite éducative des étudiants et des étudiantes issus des Premiers Peuples, l'UQAT a créé le Service Premiers Peuples (SPP) qui permet de regrouper un ensemble de services et d'expertises interreliés dans une même structure administrative pour répondre aux besoins de la population étudiante et des communautés autochtones.

Tout en maintenant une interface « étudiant-université » personnalisée, l'offre de services intégrée du SPP couvre le soutien à la réussite académique, l'aide psychosociale, l'animation de la vie étudiante, des corridors de services externes (ex. : soins de santé, garderie, logement, transport) ainsi que le maintien de relations durables avec plusieurs communautés autochtones.

Les cinq personnes intervenantes du SPP ont recours à une approche holistique qui place l'étudiant comme premier responsable de son projet d'études. Celle-ci propose une vision globale de l'individu, dont la finalité est le mieux-être et la recherche d'un équilibre entre les différentes dimensions de la personne (physique, mentale, intellectuelle, émotionnelle), en vue de la réussite des études universitaires.

L'utilisation de ce regroupement d'expertises a permis de constater des impacts significatifs sur l'approche et les capacités des membres des Services aux étudiants et du corps professoral, sur la réussite académique des étudiants et étudiantes, ainsi que sur les relations avec les communautés autochtones.

Le succès du SPP avec les étudiants et les étudiantes autochtones s'appuie sur la vaste expérience des membres de l'équipe sur les plans de la culture, des communautés et des enjeux autochtones (ex. : vie et travail dans les communautés, formation). Cette expertise est fondamentale dans le partage des connaissances culturelles et pédagogiques avec le corps professoral et dans la sensibilisation de l'ensemble de la communauté universitaire afin de mettre en pratique une approche de type « pour, par et avec » les Premiers Peuples.

➔ *La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.*

Soutien psychosocial

Le soutien psychosocial offert dans neuf universités, principalement personnalisé, est fondé sur un lien de confiance qui se développe et se maintient. Il est livré en face à face ou en ligne par des professionnels formés (psychologues, travailleurs sociaux et travailleuses sociales) ou par des Aînés (Concordia, McGill, UQAC). La tenue de cercles de partage animés par des Aînés ou des Autochtones reconnus dans leur communauté pour leurs compétences en soutien psychosocial permet d'aborder certaines problématiques en groupe (UQAC). L'accès à une Aînée permet de jumeler le soutien spirituel au soutien psychosocial (Concordia).

Le soutien psychosocial s'appuie sur une approche holistique propre à l'établissement (UQAT), l'utilisation de cercles de partage (UQAC) et sur diverses stratégies telles que les groupes de femmes et activités culturelles à l'UQAT, les rencontres mensuelles

de l'équipe d'intervention des services aux étudiants à Bishop's et les ateliers de perlage à McGill, permettant l'identification précoce d'étudiants ou d'étudiantes en difficulté. Le soutien psychosocial peut couvrir les besoins liés au cheminement personnel, aux relations familiales, aux situations de crise (ex. : dépendance) de même qu'au financement. Plusieurs établissements disposent de corridors vers un réseau de services internes (Concordia, McGill, UdeM) et externes (Bishop's, Concordia, UQAC).

Le personnel de soutien psychosocial peut avoir un mandat de sensibilisation culturelle auprès du personnel de l'établissement (UQAM). De plus, l'établissement peut organiser des activités de sensibilisation aux cultures autochtones s'adressant à la communauté universitaire afin de créer un environnement culturel sécuritaire pour les étudiants et les étudiantes autochtones (UQAC).



Photo : UQAT/
Mathieu Dupuis

Soutien financier

En plus des bourses réservées, le soutien financier spécifiquement offert aux étudiantes et aux étudiants autochtones peut comprendre, selon l'établissement :

- Le développement d'un portfolio de sources de financement sous forme de bourses (admission, mérite académique), de stages ou de remboursement de frais (voir tableau 5) qui est en sus des programmes de bourses accessibles à toute la population étudiante;
- Des outils de recherche pour repérer les bourses d'études disponibles hors établissement, comme Indspire (Concordia, UQAT, UQO);
- Des conseils dans la préparation de demandes de bourses d'études (étudiants tuteurs à Concordia);

- Un dépannage de fournitures alimentaires (McGill, étudiants tuteurs à Concordia);
- Un fonds monétaire d'urgence (étudiants tuteurs à Concordia);
- Le maintien d'un emploi étudiant²⁵ dans les bureaux, les laboratoires, les services techniques, les bibliothèques ou les hôpitaux affiliés (McGill).

Le tableau 5 présente une description sommaire des bourses réservées aux étudiants et aux étudiantes autochtones dans les établissements répondants (bourses, stage, remboursement de frais). Les fonds proviennent de dons d'entreprises (Bishop's, Laval, UdeM), de particuliers (Concordia, HEC Montréal, McGill, UdeM), de l'établissement (Laval, McGill, UdeM, UdeS), de fonds publics (INRS) ainsi que d'un partenariat avec une nation autochtone (Laval).

25 Outre l'aide financière dont le besoin doit être démontré, les étudiants et les étudiantes peuvent acquérir des compétences et de l'expérience pertinentes pour leur carrière.

TABLEAU 5 BOURSES RÉSERVÉES AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES AUTOCHTONES PAR ÉTABLISSEMENT

BISHOP'S

- *Dickson Scholarship in Education* : 2 650 \$/an, bourse d'excellence.
- *Turtle Island Internship* : 1 000 \$/an, financement de stages.
- *Indigenous Support and Initiatives Fund* : 2 650 \$/an, remboursement de frais.
- Bourse du Canadien National : montant unique de 50 000 \$.

CONCORDIA

- Bourses Premières Nations, Inuit et Métis : deux bourses/an au premier cycle.
- Bourses *Graduate Awards and Postdoctoral Studies* : 20 bourses d'étude de 10 000 \$ chacune pour les étudiants autochtones de deuxième cycle et 10 bourses de 40 000 \$ (10 000 \$/an pour quatre ans) aux étudiants autochtones de troisième cycle.
- Bourse Susan Pigott : 30 000 \$ (10 000 \$/an sur trois ans) pour un étudiant de premier, de deuxième ou de troisième cycle inscrit à l'école de cinéma Mel Hoppenheim.

HEC MONTRÉAL

- Gestionnaire autochtone du Canada inscrit au *Executive MBA* de McGill-HEC : deux bourses de 50 000 \$/an.

INRS

- Bourses du Réseau DIALOG : 5 000 \$/an, bourse d'excellence au doctorat, 2 500 \$/an, bourse d'excellence à la maîtrise.
- Allocations financières pour des activités de diffusion de résultats de recherche des étudiants autochtones et allochtones dans les communautés autochtones ainsi que sur la scène nationale et internationale.
- Allocations financières pour des initiatives collectives de mobilisation des connaissances.
- Allocations de mobilité pour la cueillette de données auprès d'une instance ou d'une communauté autochtone.
- Stages de recherche partenariale et de mobilisation des connaissances.

LAVAL

- Bourses d'admission offertes par différents organismes : Indspire, l'Association des arpenteurs des terres du Canada, GE Foundation, RBC Banque Royale et la Fondation de l'Université Laval.
- Yehentes de la Nation huronne-wendat : deux bourses d'admission de 3 500 \$/an.

McGILL

- Jake Eberts : 3 000 \$/an, bourse d'admission.
- *New Sun Joy Harvie Maclaren Undergraduate Graduate Entrance Scholarship* : 10 000 \$/an.
- *New Sun Joy Harvie Maclaren Undergraduate Scholarship in Environment* : 4 500 \$/an.
- *The Provost's Indigenous Achievement Award* : deux bourses de 5 000 \$/an depuis 2018-2019 avec un objectif de huit bourses de 5 000 \$/an en 2022.
- *McGill's Indigenous First-Year Award* : 2 000 \$/an, bourse d'admission.
- *McGill's Indigenous Bursary* : 1 000 \$ - 10 000 \$/an, bourse.
- Gestionnaire autochtone du Canada inscrit au *Executive MBA* de McGill-HEC : deux bourses de 50 000 \$/an.

UdeM

- Bourse de la Faculté des arts et des sciences : 2 500 \$/an.
- Mary Two-Axe Earley : deux bourses de 3 000 \$/an.
- Bourse de la famille Ricci : 1 000 \$/an.
- Bourse UdeM : 2 000 \$/an.
- Prix Claude-Kistabish : une bourse de 1 000 \$/an.

UdeS

- UdeS : 1 500 \$/an, bourse de besoins financiers démontrés.

UQ

- Bourses Ténacité : dix bourses de 1 000 \$ destinées à reconnaître la persévérance d'étudiants des Premiers Peuples inscrits dans l'un des dix établissements du réseau de l'UQ.

UQAC

- Bourse Emmanuel Colomb : 500 \$.
- Bourses RBA : deux bourses de 850 \$, étudiants aux cycles supérieurs.

UQAM

- Bourse du VRSI offerte aux étudiants autochtones.
- Bourse Achaan et Pishish pour les étudiants autochtones.

UQAT

- Gala des bourses de la Fondation de l'UQAT.
- Bourse à une étudiante ou un étudiant autochtone inscrit à temps complet dans un programme de premier cycle.
- Bourse à une étudiante ou un étudiant autochtone inscrit à temps partiel dans un programme de premier cycle.
- Bourse Ténacité - Étudiant autochtone (en collaboration avec le réseau UQ).
- Bourse Coup de cœur en éducation - Premières Nations.
- Bourse Persévérance conciliation famille-études-travail - étudiant autochtone.
- Gala des bourses de la Corporation de développement de l'enseignement supérieur de la Vallée-de-l'Or.
- Bourse d'excellence autochtone.



MOYEN INSPIRANT

Programmes d'aide financière du Réseau DIALOG (INRS)

Le Réseau DIALOG offre un programme d'aide financière afin de multiplier les occasions d'interaction et de réciprocité entre les chercheurs/chercheuses, les étudiants/étudiantes ainsi que les représentants/représentantes autochtones (leaders, intervenants, intellectuels). Le Réseau vise aussi à favoriser la mise en commun et le partage des connaissances, des expériences et des expertises à travers plusieurs disciplines.

À l'exception des bourses d'excellence pour la maîtrise ou le doctorat qui sont nominatives, tous les autres types d'allocations ou d'aide financière s'appliquent uniquement à des projets collectifs mettant en lien des membres du Réseau DIALOG.

Le programme prévoit un volet s'adressant à la population étudiante et un volet s'adressant aux chercheurs et aux chercheuses ainsi qu'aux collaborateurs et aux collaboratrices autochtones. Suivant la nature de la mesure, il couvre la conception et la réalisation de travaux de recherche, des activités de diffusion et de mobilisation des connaissances ainsi que la mobilité des chercheurs et le rayonnement du Réseau.

➔ *La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.*

Soutien en services externes

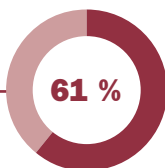
Trois établissements s'impliquent dans l'implantation de services externes utilisés par la population étudiante (logement, services de garde, santé). Cette implication peut prendre la forme de présence à des tables de concertation, de création de partenariats locaux pour une offre de services hors campus (UQAC, UQAT, UQTR) ou d'intégration de services sur le campus, comme la halte-garderie au Pavillon de la culture des peuples autochtones Rio Tinto à l'UQAC.

Certaines universités évaluent présentement leur implication dans ce type de soutien, en lien avec les besoins spécifiques des étudiants-parents (Laval, McGill).



3.3

ACTIVITÉS CULTURELLES ET SOCIALES



L'enquête rapporte que 11 des universités répondantes organisent des activités culturelles et sociales pour les étudiants et les étudiantes autochtones et/ou la communauté universitaire. Celles-ci impliquent fréquemment une collaboration avec l'association des étudiants autochtones de l'établissement.

Ces activités prennent les formes suivantes :

- L'organisation d'événements culturels traditionnels en cours d'année académique (Bishop's, Concordia, McGill, UdeM, UdeS, UQAC, UQAM, UQAT) : repas, conférences, projections de films²⁶ et discussions sur les réalités autochtones, partage de savoirs avec des Aînés, présence d'artistes autochtones, ateliers d'artisanat²⁷, sorties culturelles²⁸;
- L'organisation annuelle²⁹ d'une fête culturelle autochtone, ouverte à la communauté universitaire et à la population, où la musique, la danse et la cuisine autochtones sont à l'honneur et qui peut comprendre des activités pour créer des ponts Autochtones-allochtones comme :
 - Pow Wow et *Indigenous Awareness Week* de McGill auquel participe la population étudiante de Bishop's;
 - *First Voices Week* à Concordia;
 - Semaine autochtone MITIG de l'UdeM;
 - Fête culturelle autochtone de l'UQAM;
 - Semaine culturelle autochtone de l'UQO;
 - L'activité Sous le Shaputan tenue en 2014 par l'UdeS;
- La commémoration de la Journée nationale des Autochtones (McGill, UQAC, UQO);
- L'accès à des regroupements internes d'étudiantes et d'étudiants engagés socialement ou à vocation professionnelle :
 - Association de droit autochtone et Groupe d'intérêt en santé autochtone de McGill;
 - Comité étudiant Droit autochtone de l'UdeS;
 - Indigenous Cultural Alliance de Bishop's;
 - Cercle autochtone Ok8API de l'UdeM;
 - Cercle des Premières Nations de l'UQAM;
 - Student Life Committee de l'UQAT;
- La création de cercles de partage ouverts à tous sur les réalités autochtones animés par des discussions, des documentaires, des présentations ou des lectures (Concordia, UQAC, UQTR);
- La création d'espaces de partage entre des étudiantes autochtones et des Aînés sur leur vécu, les obstacles et les défis dans une atmosphère chaleureuse et détendue (*Women's Group* de l'UQAT);
- La valorisation des cultures autochtones par l'accueil d'artistes (cinéastes, musiciens et musiciennes, photographes) et la tenue d'expositions d'œuvres d'art autochtones (UdeM);
- Mise en place d'un programme « parrain-marraine » ou de mentorat qui permet à une étudiante ou un étudiant d'être maillé avec une personne diplômée de l'établissement. Cette personne mentore aura pour rôle de soutenir et d'encourager l'individu mentoré afin qu'il réussisse son programme et ait le goût de continuer aux études supérieures. Le processus est souple et appliqué selon les besoins et les disponibilités, tout en s'appuyant sur des modes de communication convenus (en personne, téléphone, courriel, médias sociaux). Le parrain, la marraine ou la personne mentore devient un point de référence et accepte de fournir un certain nombre d'heures de disponibilité par trimestre (ENAP : 10 h). Ce programme ne remplace pas le soutien à la réussite académique ou le soutien psychosocial (ENAP, UQAT, UdeS);
- Tenue d'Écoles d'été qui permettent à des membres de la communauté étudiante, provenant de différents horizons, de discuter d'enjeux autochtones dans un contexte d'immersion culturelle ponctuée d'activités traditionnelles, de présentations sur l'archéologie et l'histoire (UQAT) tout en ayant un encadrement par des professeurs et des professeures;
- Des sorties thématiques (ex. : *Mohawk Medicine Walk* à Kahnawake, Station de biologie des Laurentides de l'UdeM);
- Un lien interactif maintenu avec les étudiants et les étudiantes autochtones par le biais de médias sociaux, comme le groupe Facebook du Salon Uatik et celui du Cercle Ok8API à l'UdeM, ou la page Facebook animée pour les étudiants et les étudiantes autochtones par les Services à la vie étudiante de l'UQAM.

26 Par exemple, le Ciné-Nikanite de l'UQAC.

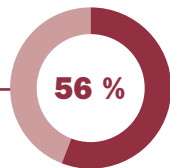
27 Par exemple, la fabrication de capteurs de rêve, le perlage et l'exercice des couvertures.

28 Par exemple, la visite du musée des Abénakis d'Odanak ou la participation au *Mohawk Medicine Walk* de Kahnawake.

29 Une activité qui peut coïncider avec la rentrée scolaire.

3.4

ACTIVITÉS DE CÉLÉBRATION DE LA RÉUSSITE



L'enquête révèle que dix universités organisent des événements ou assurent la diffusion de modèles inspirants pour célébrer la réussite des étudiants et des étudiantes autochtones. Celles-ci prennent les formes suivantes :

- L'organisation d'une collation des grades mettant en évidence la réussite académique des étudiants et des étudiantes autochtones (UQAT), pouvant comprendre une déclaration de reconnaissance du territoire (UdeM) ou mentionnant les noms de récipiendaires de bourses d'études réservées à des étudiants ou des étudiantes autochtones (EMBA HEC Montréal);
- L'organisation de galas pour la population étudiante autochtone en présence de la direction de l'établissement, des directions de programmes et des familles, incluant, dans certains cas, la présentation d'une écharpe de graduation conçue³⁰ pour ces étudiants et ces étudiantes (Concordia, McGill, UQAC, UQAT);
- La participation de l'établissement aux événements de reconnaissance de la réussite académique organisés par les conseils des communautés autochtones (UQAC, UQAT);
- La tenue d'une cérémonie de célébration de la réussite des étudiants et des étudiantes autochtones sur une base bisannuelle, avec la participation d'Aînés ainsi que des « parrains-marraines » des personnes célébrées (ENAP en collaboration avec UQAC et UQAT);
- L'attribution du *Community Engagement Award* permet de reconnaître le dévouement et la passion d'un étudiant ou d'une étudiante autochtone qui a su démontrer son leadership et son engagement envers un organisme communautaire autochtone et/ou dans la réalisation d'une initiative ciblant une communauté autochtone (McGill);
- L'organisation de soirées retrouvailles pour les anciens diplômés pour souligner la réussite des diplômés et mettre en évidence des personnalités autochtones pouvant servir de modèles (McGill, UQAC);
- L'intégration d'anciens étudiants ou étudiantes autochtones (ex. : médecins, dentistes, avocats, athlètes professionnels, professeurs d'université) au cours de différentes activités de l'année académique (McGill);
- La conception et la diffusion de capsules vidéo donnant la parole à des personnes autochtones appartenant à la communauté étudiante ou au personnel professionnel, qui parlent de leur cheminement académique, professionnel et personnel (UQAC, UQAT);
- La tenue des Midis des personnes finissantes autochtones pour souligner la persévérance scolaire (UdeM);
- L'attribution de doctorats honorifiques ou de médailles d'honneur à des personnalités autochtones pour leur contribution exceptionnelle (Bishop's, INRS, UdeM, UdeS, UQAC, UQAT);
- Le développement, avec des partenaires locaux et corporatifs, d'un programme de bourses d'études s'adressant aux étudiants et aux étudiantes autochtones et tenue d'un Gala annuel de remise (UQAT).

30 Par exemple, à McGill, l'écharpe de graduation a été conçue par la designer Tammy Beauvais et symbolise la diversité des origines autochtones et honore le territoire traditionnel Mohawk.



3.5

56 %

INFRASTRUCTURES DESTINÉES AUX ÉTUDIANTS ET AUX ÉTUDIANTES AUTOCHTONES

Selon l'enquête, des espaces contribuant à rendre le milieu universitaire culturellement sécuritaire sont à la disposition de la population étudiante autochtone dans dix universités.

Selon la superficie de l'établissement et ses orientations, l'aménagement des lieux permet :

- Le regroupement des ressources et des services en soutien aux étudiants et aux étudiantes, tels que :
 - des bureaux pour le personnel (ex. : secrétariat, services de soutien à la réussite, Aîné);

- des salles de consultation (ex. : consultations linguistique, académique, psychosociale ou d'Aînés au Salon Uatik de l'UdeM);
- des salles de classe, des salles de travail pour les étudiants et les étudiantes;
- des espaces collectifs (ex. : Centre des ressources pour les étudiants autochtones de Concordia, Maison des peuples autochtones à McGill, Salon Uatik de l'UdeM, local Niska à l'UQAM, Salon des Premiers Peuples à l'UQAT);
- un service de documentation (ex. : Centre de documentation et d'archives à l'UQAC, bibliothèque avec une collection de livres sur les réalités autochtones à l'UQAT);
- des laboratoires informatiques (ex. : Salle Nitilnuitun au Centre des Premières Nations Nikanite de l'UQAC);
- des salles de conférence ainsi que vidéoconférence;
- Le regroupement des étudiants autochtones et leur association pour favoriser les interactions et contribuer à leur sentiment d'appartenance (ex. : Faculté de droit de l'UdeS, Association étudiante autochtone à Laval, Amicale autochtone à l'UQO). Les locaux sont parfois équipés³¹ et aménagés³² (plusieurs locaux à McGill, notamment à la Maison des peuples autochtones, Salon Uatik de l'UdeM, local Niska de l'UQAM);
- L'accueil des partenaires (ex. : La Boîte Rouge VIF à l'UQAC);
- L'accueil des services collectifs (ex. : halte-garderie pour les étudiants et les étudiantes autochtones et allochtones à l'UQAC);
- Le rapprochement des professeurs d'un département avec leurs étudiants (ex. : Département d'études autochtones de l'UQAT et son Laboratoire de cartographie participative au Pavillon des Premiers Peuples);
- La tenue d'activités sociales et culturelles, ainsi que la création d'occasions d'échanges Autochtones-allochtones;
- La mise en valeur de l'héritage autochtone sur les campus par :
 - des éléments architecturaux (Pavillon des Premiers Peuples de l'UQAT, Pavillon de la culture des peuples autochtones Rio Tinto de l'UQAC);
 - des choix de localisation (présence de l'UdeM au Parc Tiohtià :ke Otsira'kéhne de la Ville de Montréal);
 - des prescriptions de design (Plan directeur d'aménagement du campus de la montagne de l'UdeM).

31 Par exemple, des équipements informatiques, de téléphonie, d'accès à internet, des fauteuils, des électroménagers (réfrigérateur, micro-ondes).

32 Par exemple, des œuvres d'art autochtones.



Plusieurs projets en cours augmenteront la présence d'infrastructures soutenant des besoins des étudiants et des étudiantes autochtones et leur parcours, soit :

- La rénovation prochaine du bâtiment *Divinity House*³³ qui permettra à l'Université Bishop's d'y aménager un espace de rencontre et de créer un Centre de ressources pour les étudiants et les étudiantes autochtones;
- La construction du Pavillon de l'Institut nordique du Québec sur le campus de l'Université Laval;
- La réalisation du projet pilote³⁴ de logement et de services culturellement pertinents pour les étudiants et les étudiantes autochtones de niveau postsecondaire à Trois-Rivières.

3.6

44 %

ACCÈS AU SOUTIEN D'AÎNÉS

Les résultats de l'enquête montrent que huit universités font intervenir des Aînés sur une base soutenue (ex. : mise en place d'un poste à temps partiel) ou *ad hoc*. Les interventions soutenues offrent aux étudiants et aux étudiantes autochtones un soutien spirituel et psychosocial, un soutien au personnel autochtone, en plus de fournir de la formation de sensibilisation culturelle à la communauté universitaire dans son ensemble (Concordia). Les Aînés autochtones jouent aussi un rôle de premier plan à titre de passeurs culturels (*knowledge holder*) et de maître de cérémonie dans des événements qui marquent le calendrier académique (McGill).

La participation *ad hoc* s'observe sous la forme de maître de cérémonie traditionnelle lors d'évènements (ex. : lancement d'initiative), de conférencier lors d'activités d'échange culturel, de formateur invité dans des cours ou en tant que participant à des activités de recherche (Bishop's, ENAP, UdeM, UQAC, UQAM, UQAT, UQO). Pour le moment, il n'y a pas de programme structuré d'Aînés en résidence (*Elder-in-residence*) sur les campus.

33 Le gouvernement du Québec a accordé une subvention de 5,9 M\$ au Plan quinquennal des investissements universitaires (PQI) en octobre 2019.

34 Porté par le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur, le Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec ainsi que des partenaires locaux, dont l'UQTR.

MOYEN INSPIRANT

Le Pavillon de la culture des peuples autochtones Rio Tinto à l'UQAC

Le Pavillon de la culture des peuples autochtones Rio Tinto est un lieu de rassemblement qui célèbre la richesse de l'histoire et de la culture autochtones. Cet espace de formation, d'une superficie de 900 mètres carrés répartis sur deux étages, regroupe le Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN), la salle Nitilnu-aitun des étudiants autochtones, la Boîte Rouge VIF, vouée à la valorisation de la culture autochtone, ainsi qu'une halte-garderie pour les étudiants et les étudiantes autochtones et allochtones.

Il s'agit d'un lieu de rencontre des étudiants et des étudiantes autochtones de l'UQAC, mais aussi d'un lieu de rapprochement entre les peuples, entre les cultures, comme l'a précisé l'ancien chef des Pekuakamiunuatsh Takuhikan, Gilbert Dominique, lors de l'inauguration du Pavillon à l'automne 2016.

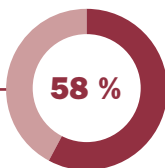
Le Pavillon de la culture des peuples autochtones Rio Tinto incarne les idéaux d'accessibilité à la formation universitaire et de valorisation de la culture autochtone de l'UQAC, du CPNN et de la Boîte Rouge VIF au sein des milieux de l'éducation, de la recherche et de la culture.



Photo : gracieuseté UQAC

3.7

COMPÉTENCES CULTURELLES DU PERSONNEL



Onze universités ont mis en place des mesures pour sensibiliser et développer les compétences de leur personnel en lien avec la sécurisation culturelle des étudiants et des étudiantes autochtones. Ces mesures prennent, entre autres, les formes suivantes :

- Des ateliers de sensibilisation (histoire, culture, réalités autochtones, protocoles culturellement pertinents pour des événements et des partenariats), de partage d'outils pédagogiques et de littérature pertinente à la fois au soutien à la réussite académique et aux enjeux de gestion en contexte autochtone offerts aux membres du corps professoral et du personnel ainsi qu'aux étudiants-mentors³⁵ appelés à intervenir auprès des étudiants autochtones (Bishop's, Concordia, ENAP, McGill, UQAM, UQO, bientôt à la TÉLUQ en collaboration avec l'UQAC);
- La diffusion d'informations sur le Web, sous forme de textes appuyés par des capsules vidéo, visant à améliorer la connaissance des réalités étudiantes autochtones des membres de la communauté universitaire : population étudiante autochtone et allochtone, corps enseignant et personnel professionnel (ex. : Regards croisés de l'UQAC³⁶);
- La mise en ligne de guides balisant les relations protocolaires avec les instances autochtones et leurs représentants (Concordia);
- Des rencontres avec des membres du corps professoral, à titre individuel ou en groupes de discussion, incluant des occasions d'échange avec des gestionnaires de communautés autochtones (ENAP);
- La diffusion à la communauté universitaire des activités de groupe d'intérêt, comme les « Cercles de partage autochtone », qui sont tenues sur le campus et ouvertes à tous et à toutes (UQTR);
- L'accès du personnel à des formations ciblées telles que Piwaseha et Wedokodadowiin du service de formation continue (UQAT).


La diffusion des publications du Consortium d'animation sur la persévérance et la réussite en enseignement supérieur (CAPRES) (UQ) permet de sensibiliser le personnel du réseau de l'Université du Québec et d'autres établissements, dont les cégeps, comme dans le cas du dossier « Étudiants des Premiers Peuples en enseignement supérieur ».

Ajoutons que certaines universités (HEC Montréal, INRS) offrent une formation générale en gestion interculturelle dans les formations fournies à leur personnel.



³⁵ Registrariat, services aux étudiants, bibliothèque.

³⁶ Actuellement les thématiques traitées sont : les étudiants autochtones, l'université en tant que milieu de vie, l'apprentissage, la motivation, la réussite scolaire, la transition cégep-université.



SECTION 4 RECHERCHE ET CRÉATION

Que ce soit grâce au personnel autochtone en recherche ou avec les objectifs de développement des compétences en recherche des Autochtones, les établissements universitaires québécois démontrent l'importance de l'apport des Premiers Peuples dans cet autre axe de la mission universitaire. D'autres paramètres sont ciblés par l'enquête, tels que la prise en compte des savoirs autochtones traditionnels en recherche et création, les programmes des cycles supérieurs, les thématiques de recherche prenant en considération des visions, des valeurs, des besoins et des intérêts des communautés autochtones, en plus d'approches d'éthique en recherche, de diffusion des résultats et de partenariats stratégiques. Enfin, la synthèse mentionne les différentes infrastructures et chaires de recherche consacrées aux réalités des Premiers Peuples.

4.1

78 %

PERSONNEL AUTOCHTONE EN RECHERCHE

Quatorze des universités participantes à l'enquête mentionnent la participation d'Autochtones aux activités de recherche et création. Celle-ci se manifeste selon les scénarios suivants :

- Des chercheurs et des chercheuses³⁷ (Concordia, McGill, UdeM, UQTR);
- Du personnel de coordination, des auxiliaires ou des assistants et des assistantes de recherche, notamment des étudiants et des étudiantes dans le cadre d'un projet de recherche spécifique (Concordia, ENAP, McGill, UdeS, UQAC, UQAM, UQAR, UQAT, UQO);
- Des collaborateurs, des collaboratrices ou des partenaires externes (Bishop's, Laval, UQAC), notamment dans un processus de coconstruction des projets de recherche (INRS).

Les fonds de recherche permettent d'embaucher des assistants et des assistantes à la recherche autochtones. En plus d'être une source de revenus pour les étudiants et les étudiantes, il s'agit d'une opportunité d'envisager une carrière universitaire, de les initier à la recherche, d'encourager la poursuite d'études aux cycles supérieurs, de contribuer au développement des capacités communautaires et de faire de la recherche selon les perspectives autochtones (Concordia).

³⁷ L'identification des personnes autochtones s'appuie sur un processus de déclaration volontaire ce qui peut limiter la capacité de l'établissement à en préciser le nombre.

4.2

28 %

DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN RECHERCHE POUR DES MEMBRES DES PREMIERS PEUPLES

Cinq universités ont mis en place des moyens de développement des compétences en recherche pour des Autochtones. Le tableau 6 présente les initiatives en place actuellement. L'Université Laval et l'UQAM sont en attente des recommandations d'un comité consultatif, dont le mandat inclut la thématique de développement des compétences en recherche.

TABLEAU 6
INITIATIVES DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES EN RECHERCHE
POUR DES MEMBRES DES PREMIERS PEUPLES

CONCORDIA

Conception et démarrage en 2019 du cours *Indigenous Methodologies and Pedagogies* visant le développement des compétences en recherche pour les Autochtones. Le cours est offert à toute la population étudiante des cycles supérieurs, mais les personnes autochtones pourront s'y inscrire en priorité.

Le développement de la relève autochtone fait partie du mandat du *Special Advisor to the Provost on Advancing Indigenous Knowledge*s.

INRS

Au Réseau DIALOG, les conditions sont favorables au développement des compétences en recherche des Autochtones, notamment par :

- Une participation active des partenaires et des collaborateurs autochtones à chacune des étapes de la démarche de programmation, d'orientation et de projet;
- Une place significative pour les étudiants et les stagiaires, les autochtones et les allochtones, dans chacun des projets.

McGILL

McGill n'a pas de plan d'action institutionnel à ce chapitre, mais plusieurs professeurs en tiennent compte dans leurs projets de recherche. Alors que McGill est en période de recrutement de professeurs autochtones, l'établissement entend s'assurer du soutien au démarrage de leur carrière notamment par des politiques touchant l'équité dans l'accès aux fonds de recherche et la capacité de transfert des résultats de recherche.

UdeM

Le développement des compétences en recherche pour des Autochtones se réalise par la mise en œuvre de programmes de partenariat³⁸ et dans la réalisation de projets de recherche³⁹ qui intègrent du personnel ou des Aînés des communautés notamment par des approches de recherche-action participative.

UQAC

Conception et démarrage en 2019 du diplôme d'études supérieures spécialisées multidisciplinaires de recherche en contexte autochtone, qui vise les objectifs généraux suivants :

- Maîtriser les compétences professionnelles et les connaissances théoriques de base nécessaires au praticien-chercheur, le rendant apte à s'engager dans un milieu de recherche en contexte autochtone en respectant l'éthique propre aux Premiers Peuples;
- Prendre en compte les savoirs autochtones lors de l'analyse, de la conduite ou encore de la création de nouveaux savoirs en matière de recherche menée en contexte autochtone.

38 Québec IMNP (*Indigenous Mentorship Network Program*) un réseau de mentorat autochtone et projet de sensibilisation aux études universitaires et la recherche (SEUR).

39 Programme de financement interne : Appui à la mobilité pour le développement de projets de recherche avec les milieux autochtones.

MOYEN INSPIRANT

La Classe des Sages du Réseau DIALOG (INRS)

Dans un esprit de réciprocité, d'équité et de réconciliation, le Réseau DIALOG créait en 2016 la Classe des Sages. Cette initiative de transmission, de mobilisation et de partage des connaissances crée des conditions privilégiées d'apprentissage, pour que les chercheurs et les chercheuses, les étudiants et les étudiantes puissent s'initier à la coproduction des connaissances. Par la même occasion, ces personnes se familiarisent avec les principes éthiques, méthodologiques et épistémologiques d'une recherche qui se pense, se construit et se réalise en étroite relation avec les Autochtones.

Une Classe des Sages se déroule au sein d'une communauté autochtone. Elle est organisée de concert avec les instances officielles de la communauté d'accueil et se tient sur cinq demi-journées (21 heures) réparties sur trois jours, dans un espace choisi et aménagé par la communauté de manière à faciliter les échanges et la prise de parole.

Les thèmes abordés sont sélectionnés sur place par les personnes participantes en mettant l'accent sur :

- La rencontre et la transmission des savoirs autochtones et scientifiques;
- L'arrimage essentiel entre questionnements de recherche et défis sociétaux;
- La responsabilité universitaire et sociale au regard de la connaissance et de ses retombées.

La Classe des Sages permet de se familiariser avec l'histoire, les traditions et les réalités contemporaines des différentes Nations autochtones.

À ce jour, la tenue de trois Classes des Sages a permis de mobiliser plus de 200 personnes, de produire des documents écrits, des photographiques, des iconographiques et des vidéos rendant compte des échanges et des apprentissages, ainsi que de diffuser des publications étudiantes dans les cahiers DIALOG.

➔ La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.



4.3

61 %

PRISE EN COMPTE DES SAVOIRS AUTOCHTONES EN RECHERCHE ET CRÉATION

Onze universités ont adopté des moyens visant une meilleure prise en compte des savoirs autochtones dans la recherche et la création et qui concernent les pratiques de l'établissement⁴⁰ ou celles des chercheurs et des chercheuses. Plus spécifiquement nous retrouvons :

- La présence du Comité d'orientation stratégique des affaires autochtones, qui s'assure que le déploiement de la recherche et de l'enseignement sur les réalités autochtones respecte les principes de la réconciliation et les valeurs de l'organisation (INRS) (voir moyen inspirant à la page suivante);
- La nature des objets de recherche qui sont ciblés⁴¹ (Bishop's, UdeM, UQO, UQTR);
- La présence de cochercheurs autochtones (UdeM);
- La création d'un poste de conseiller⁴², dont le mandat est de faire avancer la reconnaissance et l'inclusion des savoirs et des communautés autochtones dans l'enseignement et la recherche (Concordia);
- Une participation active des partenaires, des collaboratrices et des collaborateurs autochtones dès la conception des projets et en comité de validation afin de favoriser le croisement des savoirs scientifiques et des savoirs autochtones (INRS⁴³, UdeM⁴⁴, UQAC, UQAR, TÉLUQ⁴⁵);
- La diffusion d'un guide de conception de projets, tel que les « Lignes directrices pour la recherche » du Groupe de travail des Premiers Peuples de l'Institut nordique du Québec (Laval).

Par ailleurs, McGill encourage les comités d'embauche (*Hiring Committees*) ainsi que les comités d'évaluation et de promotion (*Promotion and Tenure Review Committees*) à reconnaître les modes alternatifs de partage et de transmission des savoirs qui se démarquent des pratiques et des lieux de diffusion habituellement préconisés par la communauté scientifique.

L'Université Laval et l'UQAM sont en attente des recommandations d'un comité consultatif dont le mandat comprend la thématique de la prise en compte des savoirs autochtones traditionnels en recherche et création.



Photo : Sophie Dufour-Beauséjour

40 Les pratiques peuvent être affirmées et promues par l'utilisation d'un document de référence tel que « Lignes directrices pour la recherche » du Groupe de travail des Premiers Peuples de l'Institut nordique du Québec.

41 Ex. : plantes médicinales.

42 *Special Advisor to the Provost on Advancing Indigenous Knowledge*.

43 Au Réseau DIALOG, c'est à chacune des étapes : définition des thèmes et des visées de la recherche; responsabilité éthique; choix des procédures méthodologiques; collecte, traitement et analyse des données documentaires, qualitatives ou quantitatives; exercices de délibération et de validation des résultats; synthèse et diffusion des résultats.

44 L'approche de recherche participative à l'UdeM.

45 Les conseillers et les conseillères à la recherche de la TÉLUQ incitent les chercheurs et les chercheuses à collaborer avec le personnel de recherche des Premières Nations.

MOYEN INSPIRANT

L'approche de recherche du Réseau DIALOG (INRS)

Au Réseau DIALOG, les projets de recherche sont essentiellement issus de la collaboration avec les partenaires, les collaboratrices et les collaborateurs autochtones, selon une approche interactive et participative qui s'appuie sur les conditions suivantes :

- Une adhésion aux valeurs sur lesquelles repose la vision de la recherche avec et par les Autochtones;
- Une mise en pratique des principes directeurs de la coproduction des connaissances en contexte autochtone;
- Une démarche éthique prenant appui sur les dispositions de l'Énoncé de politique des trois conseils;
- Une programmation et des orientations définies de manière conjointe⁴⁶ par toutes les parties prenantes à la recherche;
- Une participation active des partenaires, des collaboratrices et des collaborateurs autochtones à chacune des étapes de la démarche : définition des thèmes et des visées de la recherche; responsabilité éthique; choix des procédures méthodologiques; collecte, traitement et analyse des données documentaires, qualitatives ou quantitatives; exercices de délibération et de validation des résultats; synthèse et diffusion des résultats;
- Une place significative pour les étudiants, les étudiantes et les stagiaires, autochtones et allochtones, dans chacun des projets;
- Des mécanismes et des conditions propices à l'expression des savoirs et à la prise de parole des Autochtones;
- Des dispositifs conjoints visant la protection de la propriété intellectuelle et la reconnaissance de la contribution des participants et des participantes dans la présentation et la diffusion des résultats de recherche;
- Une stratégie de mobilisation et de transmission des connaissances, qui se déploie autant à l'échelle nationale qu'internationale, et qui intègre les activités reliées au développement et à l'enrichissement des compétences en recherche⁴⁷ pour le personnel autochtone et les acteurs institutionnels.

⁴⁶ Dans certains cas, le projet peut être initié par des équipes ou des chercheurs et des chercheuses universitaires, dans certains autres cas le projet émane des partenaires, des collaboratrices, des collaborateurs et des intellectuels autochtones soucieux de mettre de l'avant leurs propres projets de recherche.

⁴⁷ Soit les aptitudes pour l'analyse, la synthèse et la rédaction, capacités réflexives autour des enjeux de connaissance, dispositions pour la collecte, l'organisation et le traitement de l'information, familiarisation avec les principes éthiques de la recherche et de la propriété intellectuelle.

4.4

50 %

PROGRAMMES D'ÉTUDES DE CYCLES SUPÉRIEURS

Selon l'enquête, neuf universités au Québec tentent de répondre aux besoins en études supérieures de la population étudiante et des communautés des Premiers Peuples par :

- Un patrimoine de programmes réguliers, avec ou sans cours sur des thématiques autochtones, qui permettent aux étudiants et aux étudiantes autochtones et allochtones de réaliser leur projet de recherche sur les réalités autochtones (ENAP, Laval, McGill, UdeM, UQAC, UQTR);
- Un programme avec une concentration ou un contenu ciblés (la maîtrise en sciences sociales du développement, concentration en études autochtones de l'UQO; le diplôme d'études supérieures spécialisées de deuxième cycle (DESS) en gestion de l'éducation de l'UdeS);
- Un programme individualisé qui permet de répondre aux intérêts de recherche des étudiants et des étudiantes (Concordia).

À Bishop's, un microprogramme de cycle supérieur en lien avec la vérité, la justice et la réconciliation est en cours de conception. Les façons de répondre aux besoins des communautés autochtones en matière de formation aux cycles supérieurs font l'objet de réflexion au sein du Groupe de travail sur la réconciliation avec les peuples autochtones de l'UQAM.

Des bourses d'études réservées aux étudiantes et aux étudiants autochtones inscrits aux cycles supérieurs représentent un autre moyen mentionné par huit universités pour soutenir le renforcement des capacités en recherche pour les Premiers Peuples (tableau 7).

TABLEAU 7 BOURSES D'ÉTUDES AUX CYCLES SUPÉRIEURS

CONCORDIA

La bourse Susan Pigott de 30 000 \$ (10 000 \$/an sur trois ans) est offerte à un étudiant ou une étudiante autochtone de premier, deuxième ou troisième cycle inscrit à l'École de cinéma Mel Hoppenheim.

Le programme *Graduate Awards and Postdoctoral Studies* offre 20 bourses d'études de 10 000 \$ chacune pour les étudiants ou les étudiantes autochtones de deuxième cycle et 10 bourses de 40 000 \$ (10 000 \$/an pour quatre ans) aux étudiants ou aux étudiantes autochtones de troisième cycle.

HEC MONTRÉAL-McGILL

HEC Montréal offre deux bourses (50 000 \$) pour les gestionnaires autochtones du Canada dans le cadre du programme *Executive MBA* de McGill - HEC Montréal.

INRS

Le Réseau DIALOG offre deux bourses d'excellence : 2 500 \$ à la maîtrise et 5 000 \$ au doctorat. Le Réseau offre aussi d'autres types d'allocations pour des projets collectifs mettant en lien d'autres membres (voir le moyen inspirant de la page 57, Programme d'aide financière pour les membres du Réseau DIALOG).

LAVAL

La bourse Éric Dewailly d'une valeur de 5 000 \$, non renouvelable, s'adresse aux étudiants et aux étudiantes qui œuvrent dans le domaine de la santé autochtone.

McGILL

L'Institut d'études canadiennes offre la bourse *Rathlyn Doctoral Fellowship* d'une valeur de 25 000 \$ à un étudiant ou une étudiante autochtone qui s'inscrit à un programme de maîtrise ou de doctorat.

La bourse d'entrée *New Sun Joy Harvie Maclaren* est accessible aux étudiants et aux étudiantes autochtones du campus Macdonald inscrits en nutrition, en diététique ou en sciences environnementales. D'une valeur de 10 000 \$, cette bourse est renouvelable pour une année à la maîtrise et pour deux ans au doctorat.

Le partenariat McGill-Indspire permet d'offrir des bourses de 1 000 \$ à 10 000 \$, en fonction de la démonstration de besoins financiers.

UdeM

La bourse en études autochtones de la Faculté des arts et des sciences, d'une valeur de 2 500 \$, est offerte à la population étudiante des cycles supérieurs les années impaires.

UQ

Dix bourses de 1 000 \$ sont offertes aux étudiantes et aux étudiants autochtones inscrits dans un programme de premier, deuxième ou troisième cycle de l'un des dix établissements du réseau.

UQAC

Deux bourses Groupe RBA de 850 \$ sont octroyées aux étudiantes et aux étudiants autochtones inscrits aux cycles supérieurs (Centre des Premières Nations Nikanite, UQAC).



4.5

CHERCHEURS, CHERCHEUSES ET THÉMATIQUES DE RECHERCHE ET CRÉATION

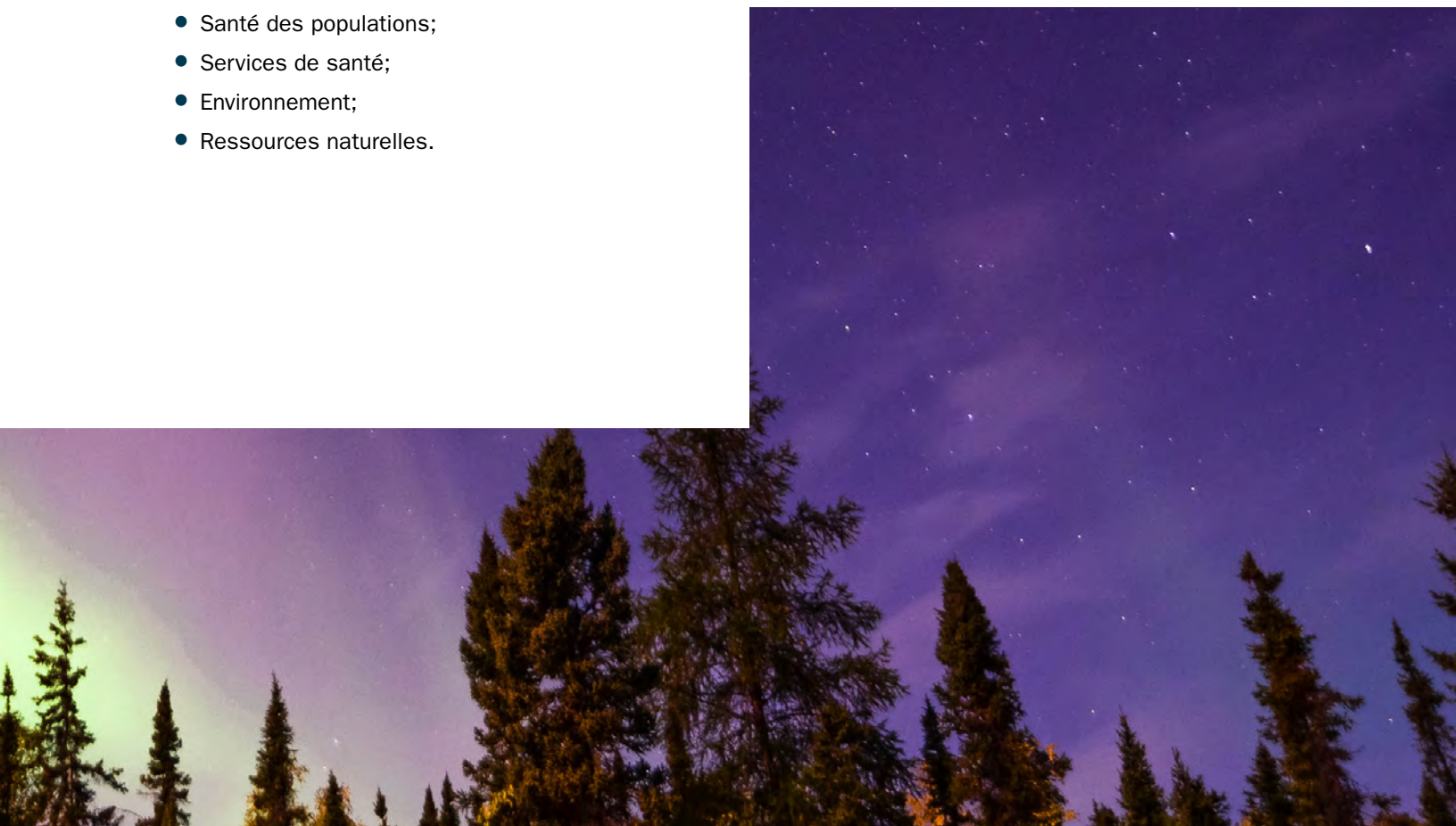
Pratiquement toutes les universités comptent des chercheurs et des chercheuses dont les intérêts de recherche rejoignent directement ou croisent les réalités des Premiers Peuples sur une grande diversité de domaines de recherche⁴⁸, tels que :

- Arts, littérature et société;
- Création artistique et littéraire;
- Cultures, religions et civilisations;
- Développement et fonctionnement des personnes et des communautés et vie sociale;
- Éducation, savoirs et compétences;
- Langues et langage;
- Milieux de vie, aménagement et appropriation de l'espace humain;
- Neurosciences, santé mentale et toxicomanie;
- Nutrition et métabolisme;
- Santé des populations;
- Services de santé;
- Environnement;
- Ressources naturelles.

La consultation des portraits individuels permet d'établir pour chaque université une liste non exhaustive de chercheurs et de chercheuses avec leurs thématiques de recherche récentes en lien avec des réalités des Premiers Peuples. Des exemples de projets de recherche réalisés au cours des dernières années sont également présentés.

Plusieurs facteurs limitent cependant l'enquête sur cette question. D'une part, le champ des études autochtones tend à s'ouvrir à de nouvelles thématiques et questions, attirant de nouveaux intérêts. D'autre part, considérant que les activités de recherche peuvent évoluer considérablement au cours d'une carrière, une personne dédiée à la recherche peut aborder une diversité de thématiques, seule ou avec des collègues. Celles touchant les réalités des Premiers Peuples ne sont pas forcément présentes en continu dans ses travaux. Pour ces raisons, une enquête spécifique serait requise pour établir un portrait précis sur les engagements en recherche et pour déterminer le nombre d'individus qui consacrent la majorité de leurs activités de recherche au champs des études autochtones.

⁴⁸ En référence aux domaines de recherche utilisés par le Fonds de recherche du Québec - Société et culture (FRSC), le Fonds de recherche du Québec - Nature et technologies (FRQNT) et le Fonds de recherche du Québec - Santé (FRQS).



4.6

APPROCHES ET ÉTHIQUE DE LA RECHERCHE ET CRÉATION

À titre d'établissements recevant des fonds des conseils subventionnaires du gouvernement du Canada, les universités québécoises souscrivent aux principes de l'Énoncé de politique des trois conseils : Éthique de la recherche avec des êtres humains (EPTC 2), dont le chapitre 9 – Recherche impliquant les Premières Nations, les Inuit et les Métis du Canada.

L'engagement dans la mise en œuvre de l'EPTC 2 se traduit dans les universités par :

- L'adoption de politiques internes conformes à ces principes (ex. : *Bishop's University Research Ethics Policy*, Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAT, Politique 2500-028 et Directive 2600-057 – chapitre 5 : Recherche visant les Premières Nations, les Inuit ou les Métis du Canada de l'UdeS, Politique 54 de l'UQAM, Politique d'éthique de la recherche avec des êtres humains de l'UQAR, Revue de l'ensemble des politiques et protocoles sous l'angle de l'équité, de la diversité et de l'inclusion à l'UQAT);
- La formation de comités d'éthique de la recherche (CÉR) chargés d'examiner et d'approuver la conformité des projets aux politiques en vigueur (Laval⁴⁹, UdeM⁵⁰, UQAM⁵¹, UQAT, UQAR, UQO) et, éventuellement, aux protocoles de recherche développés par des organismes autochtones (Concordia, INRS, UQAT);
- La réservation d'un poste pour une personne autochtone dans certains CÉR (Concordia, UQAC, UQAT) pour l'examen et l'approbation du volet éthique des projets, et pour éventuellement recommander des initiatives visant à favoriser l'adhésion des chercheurs et des chercheuses de même que des étudiants-chercheurs et des étudiantes-chercheuses aux pratiques exemplaires en matière de recherche autochtone (UQAC).

La recherche en contexte autochtone dans certaines universités s'appuie aussi sur les principes du PCAP⁵² du Centre de gouvernance de l'information des Premières Nations (McGill), l'utilisation du Protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador (Concordia, INRS, UdeM, UQAT, Sciences sociales et Travail social à l'UQO), des Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones (UdeM, UQAT) et la Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture (Concordia, INRS, UQAT⁵³, Sciences sociales et Travail social à l'UQO).

Ces protocoles peuvent faire l'objet d'une exigence de l'établissement (Concordia), d'une recommandation de la part d'un comité d'éthique de la recherche (UdeM) ou ils sont mis à la disposition des CÉR (ex. : CÉR à l'UQAR) et des chercheurs (ex. : le site Web du Décanat de la recherche et de la création à l'UQTR, le site Web des Comités d'éthique de la recherche à l'UQAM, ENAP).

Pour les universités membres de l'Institut nordique du Québec (INQ), la conception de projets de recherche est encadrée par le document « Lignes directrices pour la recherche », préparé par le Groupe de travail des Premiers Peuples de l'INQ.

À l'UdeM, la formation en éthique offerte aux étudiants et aux étudiantes de même qu'aux chercheurs et aux chercheuses aborde, lorsque pertinent, la question de la recherche avec les Autochtones.

49 Selon les projets, l'analyse de la conformité peut inclure les mesures énoncées dans le Plan d'action ministériel en éthique de la recherche et en intégrité scientifique du ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec, et les Conditions d'exercice des comités d'éthique de la recherche désignés ou institués par le ministre de la Santé et des Services sociaux en vertu de l'article 21 du Code civil du Québec. Pour les projets financés par les organismes américains, la recherche doit se faire selon les politiques et les critères et procédures décrits dans le document intitulé *Federal Policy for the Protection of Human Subjects*.

50 À l'UdeM, cinq comités d'éthique sectoriels de la recherche passent en revue et approuvent les différents projets de recherche demandant la participation d'êtres humains, mais aucun ne se consacre spécifiquement à la recherche en contexte autochtone.

51 L'UQAM a mis en place trois comités d'éthique de la recherche: le CIEREH pour les projets de recherche des professeurs et deux CERPE pour les projets de recherche des étudiants, le CERPE de la Faculté des sciences humaines et le CERPE plurifacultaire.

52 Le PCAP (propriété, contrôle, accès, possession), ou OCAP en anglais, énonce les principes de propriété et de gestion des informations issues des travaux de recherche réalisés en lien avec les communautés autochtones. Le PCAP est protégé par une marque de commerce déposée du Centre de gouvernance de l'information de Premières Nations (<http://fnigc.ca/fr/pcapr.html>).

53 L'éthique de la recherche avec les peuples autochtones est un important thème de recherche de l'UQAT, qui a tenu quatre séminaires sur ce sujet. La professeure Suzy Basile a participé au développement et à la rédaction du protocole de recherche des Premières Nations au Québec et au Labrador, des *Lignes directrices en matière de recherche avec les femmes autochtones*, ainsi que de la *Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone*.

MOYEN INSPIRANT

La Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone : éthique, respect, équité, réciprocité, collaboration et culture (UQO, UQAT, INRS, CSSSPNQL)

Le document *la Boîte à outils des principes de la recherche en contexte autochtone* rassemble et rend disponible des outils existants qui se sont avérés utiles dans l'élaboration d'une recherche collaborative à la fois éthique, respectueuse, équitable et réciproque. Les outils incluent des questionnaires d'évaluation, des formulaires de consentement, des réflexions sur le sujet de l'éthique et de la collaboration, ainsi que des vidéos explicatives qui proviennent de divers pays.

Fruit d'un partenariat entre l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT), l'Université du Québec en Outaouais (UQO), la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL) et le Réseau DIALOG basé à l'INRS, cette publication a été lancée en 2015, puis rééditée en 2018 (voir photo ci-dessous).

La *Boîte à outils* s'adresse aux leaders des communautés des Premières Nations et Inuit, aux chercheurs et aux chercheuses de même qu'aux étudiants et aux étudiantes qui souhaitent en connaître davantage ou approfondir leurs connaissances dans le domaine de la recherche en contexte autochtone.

Sa diffusion est soutenue par des ateliers de formation à l'intention des acteurs de la recherche en contexte autochtone, notamment les chercheurs et les chercheuses ainsi que les étudiants et les étudiantes des universités, ainsi que les administrateurs et les administratrices des communautés et des organisations autochtones.

➔ *Le document est mis en ligne sur le site Web de la Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador (CSSSPNQL), en français et en anglais, au www.cssspnql.com.*



Photo : Laurie Chabot



4.7

66 %

REGROUPEMENTS, ALLIANCES, LABORATOIRES ET CHAIRES DE RECHERCHE ET CRÉATION

Douze universités inscrivent des regroupements, des alliances, des laboratoires et des chaires de recherche en appui à la réalisation de leur mission auprès des Premiers Peuples. Près de 70 groupes de recherche sont listés dans le tableau 8 ci-dessous. Une description sommaire de ceux-ci est disponible dans les portraits individuels des universités. Précisons que 14 des 28 chaires de recherche présentées sont des chaires de recherche du Canada (CRC).

TABLEAU 8
REGROUPEMENTS, ALLIANCES, LABORATOIRE ET CHAIRES DE RECHERCHE ET CRÉATION EN LIEN AVEC DES ENJEUX AUTOCHTONES

BISHOP'S

- Crossing Borders.

CONCORDIA

- OBX Laboratory;
- Laboratoire Indigenous Futures (Milieux Institute);
- The Geomedia Laboratory;
- Laboratoire The Post Image Cluster;
- Chaire de recherche du Canada (niveau 2) Tradition et histoire orale autochtones;
- Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en pratiques de matériaux autochtones;
- Chaire-réseau jeunesse : Les parcours vers l'autonomie et l'épanouissement des jeunes dans une société en transformation;
- Chaire de recherche Computational Media and Indigenous Future Imaginary;
- Concordia University Research Chair in Indigenous Art History and Community Engagement.

ENAP

- Chaire de recherche du Canada sur l'évaluation des actions publiques à l'égard des jeunes et des populations vulnérables (CRÉVAJ).

INRS

- Réseau de recherche et de connaissances relatives aux Peuples autochtones (DIALOG);
- Alliance de recherche ODENA : les Autochtones et la ville au Québec;
- Grand partenariat international : le monde autochtone et les défis du vivre-ensemble;
- Alliance Kapakan : Transmission, réussite éducative et formes d'apprentissage en contexte autochtone;
- CAIMAN Network (Caméras aux infrastructures maritimes du Nunavik);
- Laboratoire ouvert de géothermie;
- Chaire-réseau de recherche sur la jeunesse du Québec.

LAVAL

- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIERA);
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la violence familiale et la violence faite aux femmes (CRI-VIFF);
- Centre de recherche et d'intervention sur la réussite scolaire (CRIRES);
- Centre de recherche interuniversitaire sur la formation et la profession enseignante (CRIFPE);
- Centre d'études nordique (CEN);
- Centre de recherche et d'intervention sur l'éducation et la vie au travail (CRIEVAT);
- Centre de recherche Cultures – Arts – Sociétés (CELAT);
- Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone (CLE);
- Chaire sur le développement durable du Nord;
- Chaire de recherche du Canada sur la condition autochtone comparée;
- Chaire de recherche Nasivik en approches écosystémiques de la santé nordique.

McGILL

- Centre pour la conservation et le développement autochtones alternatifs (CICADA);
- Centre for Indigenous Peoples Nutrition and Environment (CINE);
- Centre pour les droits de la personne et le pluralisme juridique;
- Centre de recherche sur l'enfance et la famille (CREF);
- Groupe de recherche sur les relations intergroupes et les peuples autochtones (PARI);
- Centre pour la société, la technologie et le développement (STANDD);
- Chaire de recherche nordique de l'Université McGill sur la conservation de la faune et la sécurité alimentaire traditionnelle;
- Chaire de recherche du Canada (niveau 2) en constitutionnalisme et philosophie autochtones;
- Chaire de recherche du Canada (niveau 2) : Arctic Ecology;
- Chaire de recherche du Canada en syntaxe et langues autochtones;
- Chaire de recherche du Canada sur l'Amérique du Nord coloniale;
- Chaire de recherche du Canada en anthropologie du droit;
- Chaire de recherche du Canada : Housing, Community and Health;
- Chair in Environmental Health Sciences.

UQAC

- Groupe de recherche et d'intervention régionales (GRIR);
- Groupe de recherche sur l'histoire (GRH);
- La Boite Rouge VIF;
- Chaire de recherche sur la parole autochtone;
- Chaire UNESCO en transmission culturelle chez les Premiers Peuples comme dynamique de mieux-être et d'empowerment.

UQAM

- Groupe de recherche interdisciplinaire sur les affirmations autochtones contemporaines (GRIAAC);
- Chaire de recherche du Canada sur la question territoriale autochtone;
- Chaire de recherche du Canada en transmission et connaissance de la langue inuite;
- Centre de recherche interdisciplinaire sur la diversité et la démocratie (CRIDAQ).

UQAR

- Collectif de recherche sur la santé en région (CoRSer);
- Groupe de recherche sur les environnements nordiques BORÉAS;
- Centre de recherche sur le développement territorial;
- Station d'écotourisme et de recherche scientifique Uapishka;
- Chaire de recherche du Canada en biodiversité nordique;
- Chaire de recherche en géoscience côtière.

UQAT

- Laboratoire de cartographie participative;
- Laboratoire de recherche sur les enjeux relatifs aux femmes autochtones – Mikwatsiw;
- Unité de recherche, de formation et de développement en milieu inuit et amérindien (URFDEMIA);
- Laboratoire de recherche pour le soutien des communautés (LARESCO);
- Équipe en développement de recherche et d'actions de collaboration en contexte éducatif autochtone (ÉDRACCÉA);
- Chaire Desjardins en développement des petites collectivités;
- Chaire industrielle CRSNG-UQAT sur la biodiversité en contexte minier.

UQO

- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones;
- Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (CIERA) – pôle Outaouais;
- Chaire de recherche du Canada sur la gouvernance autochtone du territoire.

UQTR

- Groupe interdisciplinaire de recherche appliquée à la santé (GIRAS).

4.8

PARTENARIATS ET RÉSEAUX STRATÉGIQUES

Selon les informations recueillies, huit universités ont développé des partenariats et des collaborations avec des communautés et des organisations des Premiers Peuples. Quelques exemples sont présentés au tableau 9. Des exemples de partenariats et de collaborations interuniversitaires sont aussi identifiés dans le cadre de l'enquête, présentés au tableau 10.

TABLEAU 9 EXEMPLES DE COLLABORATIONS⁵⁴ OU DE PARTENARIATS⁵⁵ DES UNIVERSITÉS AVEC DES COMMUNAUTÉS ET DES ORGANISATIONS AUTOCHTONES

BISHOP'S

Bishop's a développé des collaborations avec des communautés et des organisations autochtones, telles que la Nation Naskapi de Kawawachikamach, la Communauté abénaquise d'Odanak et la Commission scolaire crie.

CONCORDIA

Dans le cadre de *Initiative for Indigenous Futures* (IIF), Concordia a développé un partenariat communautaire incluant le Dechinta Centre for Research and Learning, imagineNATIVE Film, Media Arts Festival, Kahnawake Education Center, Kanien'kehá:ka Onkwawén:na Raotitíohkwa Language and Cultural Center, Kontinónhstas Mohawk Language Custodians Association, MacKenzie Art Gallery, Western Arctic Moving Pictures, et Behaviour Interactive.

L'IIF inclut aussi un partenariat interuniversitaire avec le Centre for Indigenous Media Arts du campus Okanagan de l'Université de Colombie-Britannique.

ENAP

Le développement et la livraison d'une offre de la formation en gestion publique en contexte autochtone à l'ENAP s'appuient sur la collaboration du Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN).

INRS

- Administration régionale Kativik;
- Société foncière Nayumivik;
- OHMI Nunavik;
- Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL);
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ);
- Femmes autochtones du Québec (FAQ);
- Pauktuutit Inuit Women's Association of Canada;
- Centre d'amitié Eenou de Chibougamau (CAEC);
- Centres d'amitié autochtones de La Tuque (CAALT), de Lanaudière (CAAL), de Sept-Îles (CAASÎ), de Senneterre (CEAAS) et de Val-d'Or (CAAVD);
- Centro de estudios para el desarrollo rural (CESDER);
- Conseil des Atikamekw de Manawan;
- Conseil tribal Mamuitun;
- Cree Women Association of Eeyou Istchee;
- Institut Tshakapesh;
- Naskapi Development Corporation (NDC);
- National Association of Friendship Centres (NAFC);
- Native Montreal;
- Ontario Federation of Indian Friendship Centres (OFIFC);
- Pekuakamiulnuatsh Takuhikan;
- Te Whanau O Waipareira Trust (New Zealand).

⁵⁴ Un collaborateur est une personne ou un groupe qui travaille avec une ou plusieurs personnes à une œuvre commune. La collaboration intervient en tant qu'action solidaire entre les personnes ou les groupes œuvrant pour atteindre des objectifs communs.

⁵⁵ Un partenaire est une personne, un groupe, une collectivité, un organisme ou une entité avec lequel on s'associe ou on s'allie pour réaliser une action commune dans une affaire, une entreprise, une négociation ou un projet. Le partenariat établit une relation officielle entre des partenaires.

LAVAL

L'Université Laval a une entente de partenariat avec la Nation huronne-wendat (Wendake) pour la création de bourses d'études et de chaires de recherche.

UQAC

Le développement et la gestion du Centre des Premières Nations Nikanite (CPNN) s'appuient sur plusieurs partenariats :

- Avec des communautés autochtones du Saguenay-Lac-Saint-Jean et de la Côte-Nord (ex. : Mashteuiatsh, Pessamit, Manawan);
- Avec des organisations autochtones, dont le Conseil de la Nation Atikamekw, le Conseil en éducation des Premières Nations (CEPN), l'École Uauitshitun de Natashquan et l'Institut Tshakapesh, le Centre d'amitié autochtone du Saguenay et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;
- Avec La Boîte Rouge VIF dont les locaux sont au Pavillon de la culture des peuples autochtones Rio Tinto de l'UQAC.

UQAM

L'UQAM a développé de nombreuses collaborations avec des :

- Nations autochtones (Atikamekw, Innu, Mohawk, Algonquins, Inuit, Abénakis, Ojibwe, Cris);
- Organisations et des associations autochtones telles que le Réseau pour la stratégie urbaine de la communauté autochtone de Montréal, Montréal autochtone, Femmes autochtones du Québec, Tourisme autochtone, Tourisme Manawan, Kinawit, Institut Tshakapesh, Ondinnok, Musée innu de Mashteuiatsh, Musée des Abénakis, Hommes autochtones du Québec et le Collège Kiuna;
- Regroupements d'étudiants universitaires autochtones (ex. : Cercle des Premières Nations de l'UQAM).

UQAT

L'UQAT a développé de nombreuses collaborations avec des :

- Communautés inuites et des Premières Nations en Abitibi-Témiscamingue, dans le Nord-du-Québec ainsi qu'ailleurs au Québec;
- Organismes et des associations autochtones du Québec, du Canada et de l'international.

UQO

- Des collaborations avec la communauté Kitigan Zibi ont été développées.

TABLEAU 10**EXEMPLES DE PARTENARIATS OU DE COLLABORATIONS INTERUNIVERSITAIRES****FORMATIONS EN GESTION PUBLIQUE EN CONTEXTE AUTOCHTONE**

- Le développement et la livraison d'une offre de formation en gestion publique en contexte autochtone à l'ENAP s'appuient sur une entente-cadre de partenariat interuniversitaire.
- Universités québécoises participantes (membres) : ENAP, UQAC (Centre des Premières Nations Nikanite), UQAT (École d'études autochtone).

TEIONKWAENAWA:KON – RÉSEAU DE MENTORAT AUTOCHTONE DU QUÉBEC

- Teionkwaenawa:kon est un réseau de mentorat soutenant les étudiants et les étudiantes autochtones dans leur parcours en tant que chercheurs ou chercheuses autochtones et futurs universitaires. Il est associé au Projet de prévention du diabète des écoles de Kahnawake, soutenu pour sa part par le Département de médecine familiale de McGill.
- Universités québécoises participantes (membres) : Concordia, Laval, McGill, UdeM, UQAM, UQAT.

Le tableau 11 présente les principaux réseaux de recherche et de création concernant les réalités des Premiers Peuples basés dans les universités québécoises. À la présence des chercheurs et des chercheuses comme membres de ces réseaux, s'ajoutent les nombreuses collaborations individuelles dans les projets des différents regroupements présents dans les universités.

À titre d'exemple, citons la participation dans des projets de recherche sur des sujets en lien avec les réalités autochtones de chercheurs et de chercheuses de l'UQAR et de l'UQTR au Centre d'études nordiques (CEN) de l'Université Laval, de chercheurs et de chercheuses de l'UQAR au Centre de la science de la biodiversité du Québec (CSBQ) ainsi qu'une chercheuse de la TÉLUQ dans le Groupe d'intérêt en santé mondiale (GISM) de l'Université Laval.

TABLEAU 11 PRINCIPAUX RÉSEAUX UNIVERSITAIRES DE RECHERCHE ET CRÉATION AU QUÉBEC CONCERNANT DES RÉALITÉS DES PREMIERS PEUPLES

ABORIGINAL TERRITORIES IN CYBERSPACE (ABTEC)

AbTeC est un réseau autochtone de recherche création basé à Concordia et consacré à la présence autochtone sur le cyberspace (ex. : Web, jeux vidéo, monde virtuel).

Université québécoise membre : Concordia.

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES AUTOCHTONES (CIÉRA)

Le CIÉRA est un centre de recherche multidisciplinaire et interuniversitaire ancré à l'Université Laval consacré aux études autochtones au Canada et dans le reste du monde (voir la section 3.4.8 et le portrait de Laval). Les chercheurs et les chercheuses du CIÉRA (postes réguliers, associés) sont regroupés en trois pôles : CIÉRA Université Laval, CIÉRA Montréal, CIÉRA Outaouais.

Universités québécoises membres : Laval, UdeM, UdeS, UQAM, UQAT, UQO, UQTR.

Universités membres, hors Québec : U. de Moncton, U. d'Ottawa, U. de St-Boniface, U. des Antilles, U. de Dalhousie, U. du Nord de la Colombie-Britannique, U. Federal du Pará (Brésil), CNRS (France), U. de Genève, U. du Maryland, U. des Antilles et de la Guyane, U. de Sao Paulo (Brésil), FNRS (Belgique), U. Catholique de Temuco (Chili), Université d'Antanarivo (Madagascar), U. Federal de Santa Catarina (Brésil), U. de Brasilia, U. Yakoutsk (Russie), U. de Winnipeg.

CENTRE POUR LA CONSERVATION ET LE DÉVELOPPEMENT AUTOCHTONES ALTERNATIFS (CICADA)

Ancré à l'Université McGill, le CICADA est un centre de recherche multidisciplinaire qui s'appuie sur le potentiel conceptuel et pratique des « projets de vie » collectifs des peuples autochtones. Son but : générer des modes de protection de l'environnement innovateurs et des visions alternatives de développement. Le centre regroupe les projets de 70 chercheurs et collaborateurs universitaires.

Universités québécoises membres : Concordia, INRS, Laval, McGill, UdeM, UQAM, UQAT, UQO.

Universités membres, hors Québec : U. d'Aberdeen, U. Charles Darwin, U. Utrecht, Universidad Austral de Chile, U. Heritage, U. Memorial, U. de Victoria, U. Max Planck, U. du Michigan, U. Thompson River, Université nationale australienne, U. du Manitoba, U. de la Colombie-Britannique, U. Laurier, U. d'Auckland, U. du Nord de la Colombie-Britannique, U. Griffith, Collège Dartmouth, U. d'East Anglia, U. de la Saskatchewan, U. d'Oslo, U. d'Ottawa.

INSTITUT NORDIQUE DU QUÉBEC (INQ)

Ancré à l'Université Laval, l'INQ est un regroupement d'expertise en recherche nordique et arctique qui se voue au développement éthique et harmonieux du Nord du Québec et de l'Arctique canadien (voir la section 3.4.8 et le portrait de Laval).

L'INQ regroupe les centres québécois d'excellence nordique universitaires et collégiaux en sciences naturelles, de la santé, sociales et humaines ainsi que dans le domaine de la connaissance sur les arts et la culture.

Le mandat de l'INQ couvre la recherche et la formation du personnel hautement qualifié. Sa programmation vise à fournir les connaissances et le savoir-faire nécessaires au développement durable du Nord du Québec et de l'Arctique canadien aux décideurs et aux décideuses des gouvernements, des communautés nordiques et autochtones, et du secteur privé.

Universités québécoises membres : Concordia, ÉTS, INRS, Laval, McGill, Polytechnique Montréal, TÉLUQ, UdeM, UdeS, UQ, UQAC, UQAM, UQAR, UQAT, UQTR.



RÉSEAU ARCTICNET

ArcticNet est un réseau de centres d'excellence du Canada qui rassemble des scientifiques et des gestionnaires des sciences naturelles, humaines et sociales avec leurs partenaires des organisations inuites, des collectivités du Nord, des organismes fédéraux et provinciaux et du secteur privé. L'objectif d'ArcticNet est d'étudier les impacts du changement climatique et de la modernisation dans l'Arctique canadien côtier. Le centre administratif est hébergé à l'Université Laval.

Universités québécoises membres : McGill, UdeM, UQAC, UQAM, UQAR, UQTR, Laval, UdeS.

Universités membres, hors Québec : Université du Cap Breton, U. de Carleton, U. de Dalhousie, U. Memorial, U. Queen's, U. Trent, U. de Moncton, U. de l'Alberta, U. de la Colombie-Britannique, U. de Calgary, U. de Guelph, U. Laurentienne, U. du Manitoba, U. du Nouveau-Brunswick, U d'Ottawa, U. de la Saskatchewan, U. de Toronto, U. de Victoria, U. de Waterloo, U. Laurier, U de Windsor, U. de Winnipeg, Collège Yukon.

RÉSEAU DIALOG

Le Réseau DIALOG est un regroupement interinstitutionnel et international créé en 2001. Il est ancré à l'INRS (voir la section 3.4.8 et le portrait de l'INRS). Le Réseau DIALOG est un espace d'échange entre les Premiers Peuples et le monde universitaire; il se fonde sur la valorisation de la recherche et la coconstruction des connaissances, et il se voue au développement de rapports sociaux justes, égalitaires et équitables.

Universités québécoises membres : Concordia, INRS, Laval, McGill, UdeM, UdeS, UQAM, UQAT.

Universités membres, hors Québec : U. d'Ottawa, U. Trent, U. de l'Alberta, U. du Minnesota, U. de Lyon, U. de Fribourg, U. de Bretagne Occidentale, U. North Texas, U. Estado.

RÉSEAU UNIVERSITAIRE INTÉGRÉ DE SANTÉ (RUIS) MCGILL

Le RUIS est une organisation dont le rôle est de faire progresser l'intégration de la mission universitaire en santé : les soins, l'enseignement et la recherche. Pour ce faire, il facilite le transfert des connaissances, l'évaluation des technologies et le développement des services de télésanté. Le territoire du RUIS McGill couvre 63 % du territoire québécois, incluant plusieurs communautés des Premières Nations et des Inuit (Nunavik, Terres-Cries-de-la-Baie-James, Nord-du-Québec, Abitibi-Témiscamingue, Outaouais). Le RUIS McGill assure la relation entre le Centre universitaire de santé de l'Université McGill, les hôpitaux locaux et les communautés autochtones éloignées.

Il y a quatre RUIS au Québec : McGill, UdeM, UdeS et Laval.

Université québécoise membre : McGill.

RÉSEAU DE RECHERCHE EN SANTÉ MENTALE CHEZ LES AUTOCHTONES

Le Réseau de recherche en santé mentale chez les Autochtones résulte d'un partenariat entre des communautés autochtones et des chercheurs et des chercheuses. Ces universitaires possèdent une expertise dans un large éventail d'enjeux de santé mentale pertinents pour les Autochtones. La direction de ce réseau pancanadien financé par le gouvernement du Canada est assurée par un professeur de l'Université McGill.

Université québécoise membre : McGill (Division de psychiatrie sociale et transculturelle).

Universités membres, hors Québec : U. Simon Fraser, U. de la Colombie-Britannique, U. de Victoria, U. York, U. de la Saskatchewan.

MOYEN INSPIRANT

Atlas interactifs du Réseau DIALOG (INRS)

Dans une perspective de démocratisation des savoirs, le Réseau DIALOG a développé une série de trois atlas électroniques qui regroupent plusieurs types de données statistiques géoréférencées relatives aux peuples autochtones :

1. L'Atlas de la population des Premières Nations inscrite au Registre des Indiens;
2. L'Atlas des activités des chasseurs et des piégeurs cris de Eeyou Istchee;
3. L'Atlas de la population des Premières Nations et des Inuit résidente des villes du Québec.

Ces atlas proposent des ensembles de cartes et d'histogrammes avec des compilations annuelles pour l'ensemble du Québec, pour chacune des Premières Nations ou pour les villes où réside une population autochtone. Par des fonctionnalités de cartographie interactive sur Internet, ces informations sont facilement accessibles aux peuples autochtones, aux chercheurs et aux chercheuses, aux étudiants et aux étudiantes, aux enseignants et aux enseignantes, aux gestionnaires ainsi qu'au grand public en général.

➔ La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.

4.9

50 %

MOYENS DE DIFFUSION DES RÉSULTATS DE LA RECHERCHE ET CRÉATION

Selon l'enquête, la diffusion des résultats de la recherche et création s'appuie sur :

- L'utilisation des canaux usuels de la recherche scientifique (ex. : articles dans les revues évaluées par les pairs, livres publiés dans les presses universitaires ou chez d'autres éditeurs scientifiques, présentations dans des évènements scientifiques nationaux et internationaux);
- L'utilisation de moyens permettant une communication directe avec les communautés et les organisations des Premiers Peuples;
- Le déploiement de moyens de communication conventionnels (ex. : évènements, publications écrites) propres aux universités québécoises;
- La mise en ligne d'outils Web permettant de faciliter l'accès aux résultats de recherche et à des données socioéconomiques concernant les populations et les communautés autochtones.

Le tableau 12 présente une liste de moyens adoptés dans neuf universités spécifiquement pour diffuser des résultats de recherche et création sur les réalités des Premiers Peuples au Québec.



TABLEAU 12

LISTE DE MOYENS DE DIFFUSION DES RÉSULTATS DE RECHERCHE ET CRÉATION SUR LES RÉALITÉS DES PREMIERS PEUPLES

PLAN DE DIFFUSION DES CONNAISSANCES DANS LES COMMUNAUTÉS AUTOCHTONES

- Diffusion des résultats de recherche dans les communautés autochtones par divers moyens dont des rencontres avec la communauté, des entrevues à la radio communautaire, des documents écrits dans une langue autochtone, des ateliers avec du personnel autochtone, des événements gouvernementaux, des livres ainsi que des documents vidéo (Concordia, McGill, UQO).
- La série des *Chemins du savoir* qui regroupent les sessions de formation organisées par DIALOG destinées à l'enrichissement et au perfectionnement des compétences en recherche des acteurs institutionnels autochtones (INRS).

TABLES RONDES PÉRIODIQUES

- Midis autochtones du Département de linguistique (UQAM).
- Midis des nations (UQAM).
- Dîners-conférences autochtones (UQAT).

ÉVÈNEMENTS (ACTIVITÉS DE FORMATION, SÉMINAIRES, COLLOQUES OU ATELIERS)

- Axe *Race and Indigeneity* du colloque annuel du regroupement Crossing Borders permet de tenir des conférences sur les réalités autochtones (Bishop's).
- Colloque sur la persévérance et la réussite scolaires chez les Premiers Peuples (UQAC).
- Colloque sur les langues autochtones dans le cadre du Congrès de l'Acfas (UQAC).
- Colloque annuel de DIALOG dans le cadre du Congrès de l'Acfas (INRS).
- Colloque pluridisciplinaire consacré aux réalités autochtones du Centre interuniversitaire d'études et de recherches autochtones (Laval).
- *Northern Research Day* avec le soutien de l'Institut nordique du Québec (McGill).
- Éditions de l'Université nomade (INRS).
- Éditions de la Classe des Sages (INRS).
- Différents ateliers et activités organisés dans le cadre des chaires de recherche.

PUBLICATIONS PÉRIODIQUES

- Cahiers DIALOG sur les travaux du Réseau DIALOG (INRS).
- Cahiers ODENA : au croisement des savoirs sur l'autochtonie urbaine (INRS).
- Infolettre du réseau DIALOG (INRS).

OUTILS WEB

- Banque documentaire Autochtonia (INRS).
- Atlas interactifs sur l'Internet (INRS).



MOYEN INSPIRANT

Banque documentaire Autochtonia du Réseau DIALOG (INRS)

Au début des années 2000, le Réseau DIALOG créait la Banque documentaire Autochtonia. Le but : apporter une réponse efficace et opérationnelle au besoin de rassembler l'information scientifique et opérationnelle au besoin de rassembler l'information scientifique à propos des peuples autochtones. Avec plus de 16 000 titres classés par mots-clés, cette banque regroupe aujourd'hui l'ensemble de la littérature scientifique et spécialisée produite au Québec depuis 200 ans sur ce sujet, ainsi que les travaux universitaires réalisés à l'extérieur du Québec (Europe, États-Unis, Asie, Océanie) concernant les populations, les communautés et les organisations autochtones établies au Québec.

Publique et bilingue, la Banque est consultée plusieurs centaines de fois par année par des utilisateurs et des utilisatrices du Québec, du Canada et d'ailleurs dans le monde.

➔ La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.





SECTION 5 **SERVICES À LA COLLECTIVITÉ**

Cette dernière section fait état des différents services offerts aux communautés des Premiers Peuples dans le contexte de cette enquête. Parmi les paramètres ciblés, mentionnons la participation des spécialistes des établissements universitaires dans le développement des milieux, de l'offre de formation continue sur les savoirs et les cultures autochtones, ainsi que des activités de sensibilisation et de formation de la population allochtone.

5.1

83 %

EXPERTISE UNIVERSITAIRE PARTICIPANT AUX DYNAMIQUES DE DÉVELOPPEMENT DES MILIEUX

L'enquête révèle que 15 universités soutiennent de diverses façons les dynamiques de développement des communautés autochtones. Leur participation s'arrime aux actions gouvernementales, assure un soutien aux organisations autochtones ou aux organisations œuvrant en milieu autochtone et appuie le développement personnel et professionnel des jeunes Autochtones.

Actions gouvernementales

Compte tenu de l'expertise développée sur les réalités autochtones dans certaines universités, des membres du corps professoral, et parfois des cadres ou des membres du personnel professionnel, sont sollicités pour contribuer à des actions gouvernementales aux niveaux municipal, provincial et fédéral.

Quelques actions gouvernementales soulignées dans la présente enquête :

- La Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics au Québec : écoute, réconciliation et progrès (McGill, INRS, UQAT);
- Les commissions parlementaires : Éducation, Conditions de vie des femmes autochtones, Politique nationale de lutte à l'itinérance du gouvernement québécois (INRS);
- L'Enquête nationale sur les femmes et les filles autochtones disparues et assassinées (McGill, UQO).

Dans le cadre de ces actions, les spécialistes universitaires peuvent émettre des avis, présenter des témoignages, diriger ou contribuer à des travaux de recherche documentaire, participer à l'élaboration d'orientations de développement ou agir comme personne facilitatrice. Également, plusieurs membres du corps professoral sont actifs : ils et elles commentent l'actualité touchant les Autochtones ou présentent des mémoires dans le cadre de commissions parlementaires sur des thématiques autochtones à l'échelle provinciale, nationale et internationale (INRS, ENAP).

Soutien aux organisations autochtones ou œuvrant en milieu autochtone

Plusieurs spécialistes universitaires – généralement des membres du corps professoral – sont actifs dans le soutien au développement d'organisations autochtones et leur gestion, ou d'organisations œuvrant en milieu autochtone. Ils et elles agissent en qualité d'experts-conseils et siègent à des comités d'orientation à titre individuel ou comme représentant de leur établissement. Le tableau 13 présente quelques exemples d'implication de membres du personnel universitaire répertoriés dans la présente enquête.

TABLEAU 13 EXEMPLES D'IMPLICATION DANS DES ORGANISMES AUTOCHTONES OU ŒUVRANT EN MILIEU AUTOCHTONE

CONCORDIA

Participation du Bureau de l'engagement communautaire à la gouvernance d'organismes communautaires autochtones à Montréal.

INRS

- Administration régionale Kativik;
- Société foncière Nayumivik;
- OHMI Nunavik;
- Assemblée des Premières Nations du Québec et du Labrador (APNQL);
- Regroupement des centres d'amitié autochtones du Québec (RCAAQ);
- Femmes autochtones du Québec (FAQ);
- Centre d'amitié Eenou de Chibougamau (CAEC);
- Centre d'amitié autochtone de La Tuque (CAALT);
- Centre d'amitié autochtone de Lanaudière (CAAL);
- Centre d'amitié autochtone de Sept-Îles (CAASÎ);
- Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre (CEAAS);
- Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or (CAAVD);
- Centro de estudios para el desarrollo rural (CESDER);
- Conseil des Atikamekw de Manawan;
- Conseil tribal Mamuitun;
- Cree Women Association of Eeyou Istchee;
- Institut Tshakapesh;
- Naskapi Development Corporation (NDC);
- National Association of Friendship Centres (NAFC);
- Native Montreal.

McGILL

- Communauté des Premières Nations en Ontario;
- Pan American Health Organization, Review of Health Inequities and Inequalities in the Americas;
- Campagne *Hand to Hold*;
- Réseau québécois sur le suicide, les troubles de l'humeur et les troubles associés;
- Conseil des académies canadiennes sur la sécurité alimentaire des populations autochtones dans le Nord du Canada;
- Conseil consultatif sur la prévention du suicide;
- Centre de santé Inuulitsivik de la Côte d'Hudson;
- Centre de santé Tulattavik de l'Ungava;
- Réseau sur la santé sexuelle des jeunes Autochtones;
- Commission de la santé et des services sociaux des Premières Nations du Québec et du Labrador;
- Groupe de travail sur les enfants *Inuit Tapiriit Kanatami*;
- Groupe consultatif technique de l'Enquête sur les enfants autochtones de Statistique Canada.



Photo : gracieuseté UQAC

TÉLUQ

Conseil de la Nation huronne-wendat.

UdeM

Montréal Autochtone.

UQAC

- Table de concertation sur les services offerts aux Premières Nations en milieu urbain à Sept-Îles;
- Table de concertation des Premières Nations à Saguenay;
- Table de concertation sur les réalités autochtones du réseau de l'UQAC;
- Boîte Rouge VIF.

UQAT

- Comité de logement de Val-d'Or;
- Corporation de développement de l'enseignement supérieur de Val-d'Or;
- Commission scolaire crie;
- Équipe de la persévérance scolaire;
- Fondation d'aide Lucien-Cliche de Val-d'Or.

UQTR

Conseil d'administration de la Société Recherches amérindiennes au Québec.

L'expertise universitaire peut aussi être sollicitée sur une base *ad hoc* :

- Par les partenaires institutionnels autochtones d'un établissement pour un accompagnement scientifique ou méthodologique, ainsi que pour le développement de l'argumentation d'un document de positionnement sur des sujets variés, notamment en matière d'éducation, de sécurisation culturelle, d'habitation ou de violence familiale (INRS);
- Pour la mise en place de projets collaboratifs étudiant-communauté, professeur-communauté ou personnel-communauté (ex. : *Start-up Nations* à Concordia, *Mémoire vivante Atikamekw* à Laval) ayant des retombées en termes de dialogues citoyens (ex. : *University of the Streets Café* à Concordia), d'implication communautaire des étudiants et des étudiantes, et de développement des communautés (ex. : *StartUP Nations*, *Enable Montreal*, *Bâtiment 7* à Concordia).

La collaboration peut se développer sur une base individuelle ou avec le soutien du personnel de liaison (ex. : Bureau de l'engagement communautaire de Concordia).

Développement personnel et professionnel des jeunes Autochtones

Plusieurs universités (Laval, McGill, Polytechnique Montréal, UdeM, UdeS, UQAC) tiennent des camps thématiques s'adressant à des jeunes Autochtones (ex. : 6 à 13 ans pour Polytechnique Montréal, secondaires 4 et 5 pour UQAC). Ces camps peuvent combiner des activités en lien avec différentes sphères de la vie (ex. : sport, éducation, carrière, développement personnel) et initier les jeunes à différentes sciences, carrières scientifiques et aux études universitaires, tout en promouvant de saines habitudes de vie et la persévérance scolaire. Voici quelques exemples :

- Camp de haute performance Esprit d'aigle de McGill;
- Académie de haute performance Esprit d'aigle de McGill;
- Camp scientifique Folie Technique de Polytechnique Montréal;
- Camp d'été NIKNAD de l'UQAC sur les arts numériques;
- Mini-école de médecine tenue dans les communautés autochtones par l'UdeM;
- Mini-école de médecine tenue dans les communautés autochtones par Laval;
- Mini-école de médecine réalisée à Sherbrooke par l'UdeS;
- Mini-école de médecine réalisée à Saguenay, une collaboration entre l'UQAC et l'UdeS.



Photo : facmedUL

MOYEN INSPIRANT

Mini-école de médecine (Laval)

La mini-école de médecine est une journée d'échange entre des étudiants et des étudiantes universitaires provenant de différents programmes des sciences de la santé et des services sociaux ainsi que des membres de différentes communautés autochtones, jeunes et moins jeunes.

Lors d'une mini-école de médecine, les étudiants et les étudiantes universitaires de programmes en santé vivent une expérience enrichissante aux chapitres de l'histoire et de la réalité des Premiers Peuples, de la sensibilisation culturelle qui est indispensable aux professionnels socialement responsables et de l'importance du travail multidisciplinaire au sein des équipes de santé dans les communautés autochtones. C'est aussi l'occasion pour des jeunes autochtones et des membres de leur communauté de mieux connaître les professions de la santé et les possibilités d'études dans ce domaine tout en mettant en valeur leur culture (artisanat, traditions, etc.) dans un esprit de rapprochement entre les Autochtones et les allochtones.

La présence d'un comité organisateur soutenu par une direction facultaire qui mobilise ses équipes, la présence d'une personne accompagnatrice autochtone, l'accès à un réseau de contacts dans les communautés pour faciliter la planification et la coordination des activités et une formation préparatoire portant notamment sur l'histoire, la culture et la sensibilité culturelle sont des facteurs de succès pour la tenue et le maintien d'une mini-école.

➔ La fiche détaillée de ce moyen inspirant est présentée en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.



Photo : Henri Cyr, Pessamit, octobre 2018

5.2

56 %

OFFRE DE FORMATION CONTINUE SUR LES SAVOIRS ET LES CULTURES AUTOCHTONES

Dix universités proposent de la formation continue dont le contenu ou une partie du contenu a un lien avec les savoirs et les cultures autochtones. Selon l'information recueillie, cette offre de formation se subdivise en trois catégories.

Offre de formation continue en médiation culturelle (ÉTS, INRS, Laval, UQAC, UQAT)

Ce type d'offre de formation cible généralement le personnel professionnel autochtone et allochtone en exercice dans des organismes gouvernementaux et paragouvernementaux (écoles, commissions scolaires, centres de santé, etc.), des entreprises (exploitation minière) ainsi que des organisations autochtones. Ces formations visent à sensibiliser les personnes participantes et à développer leurs compétences culturelles, tout en s'appuyant sur une meilleure compréhension de la culture et des réalités autochtones. Mentionnons les formations suivantes :

- Les formations Piwaseha, Wedokodadowiin (voir moyen inspirant à la page suivante), Diversité culturelle en contexte minier, Éducation interculturelle en contexte autochtone et La culture autochtone : une richesse à découvrir, qui fait partie du patrimoine de l'UQAT, Sûreté du Québec, CISSS Lanaudière – jeunes en difficultés et qui sont aussi offertes par le service de formation continue de l'ÉTS;
- Plus d'une centaine de sessions de formation et de sensibilisation organisées et dispensées par le Réseau DIALOG depuis 2000.

Ajoutons que le Centre des Premières Nations Nikanite de l'UQAC travaille à la conception de capsules vidéo sur les enjeux et les réalités autochtones, qui seront destinées aux organisations des secteurs de la santé, des services sociaux et de l'éducation. De plus, le développement de la formation continue sur les savoirs et les cultures autochtones est un volet de la Chaire de leadership en enseignement en foresterie autochtone de l'Université Laval. Ce volet est à déployer.

MOYEN INSPIRANT

L'offre de formation continue en gestion interculturelle de l'UQAT

Le Service de la formation continue de l'UQAT offre aux Autochtones et aux allochtones des perfectionnements culturellement pertinents et reconnus, qui répondent aux besoins des individus, des entreprises et des organismes.

Ces formations favorisent la connaissance de l'autre, tant en milieu de travail que dans la vie courante, et contribuent à jeter des ponts entre les communautés autochtones et québécoises. De plus, elles visent le développement de plusieurs compétences en lien avec la sécurisation culturelle, spécialement dans de nombreux services publics tels que les soins de santé, l'éducation et la sécurité civile.

Disponibles depuis plusieurs années, ces formations bien rodées et mises à jour sur une base régulière constituent une partie de réponse aux recommandations de la *Commission de vérité et réconciliation du Canada* et de la *Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics*.

Bien que le Service de formation continue puisse compter sur les ressources et les expertises de l'UQAT pour développer des contenus pertinents, l'ensemble des formations offertes a été élaboré en impliquant directement des Autochtones. L'objectif était d'œuvrer en totale cohérence avec l'approche propre à l'UQAT : faire avec, pour et par les Autochtones.

➔ **Pour une description plus détaillée des formations offertes par le Service de formation continue de l'UQAT, consultez le portrait de l'établissement en ligne : www.bci-qc.ca/premiers-peuples.**

Offre de formation continue spécialisée pour le personnel professionnel œuvrant auprès des Premiers Peuples (Concordia, TÉLUQ, UdeM, UQAC, UQAR, UQTR)

Ce type d'offre de formation s'adresse au personnel professionnel autochtones ou allochtones qui œuvrent dans des organisations autochtones. Ces formations visent le développement de compétences techniques tout en intégrant des spécificités culturelles. Voici quelques exemples :

- Le programme Mamouwechitaa (amélioration de la qualité de la livraison des services de réadaptation jeunesse dans le respect de la culture crie et avec une approche pédagogique expérientielle) de Concordia, en collaboration avec l'organisme Boscoville;
- Les formations « Système juridique Atikamekw » et « Obligation de consulter les Premières Nations et processus d'évaluation des impacts » de l'UdeM;
- Les formations « Accompagnement et compréhension des méthodes et des principes holistiques de formation auprès des jeunes des Premières Nations » et « Séminaire en gestion des risques et planification des mesures d'urgences pour les Premières Nations » de l'UQAC, dont une partie est mise en ligne par la TÉLUQ;
- Les formations « Conditions pour favoriser les apprentissages dans une école inclusive : collaboration, évaluation des besoins et climat de classe », « Favoriser les apprentissages dans un contexte de diversité culturelle et linguistique » et « Gestion de classe pour tous les élèves » de l'UQTR;
- Les formations sur le développement des compétences des intervenants et des intervenantes en promotion de la santé et des saines habitudes de vie déployées à l'UQAR.

Offre de formation continue s'adressant à un public général

Laval et l'UQAC offrent des formations à un public plus large, par exemple :

- « Premières Nations : Comprendre une culture dont nous ne sommes pas issus » (UQAC);
- Les formations « La construction du droit autochtone et la Cour suprême du Canada », « Aperçu du droit autochtone », « Les Autochtones au Québec, des origines au présent » offertes par l'Université du troisième âge de Québec (Laval).

5.3

66 %

ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION ET DE FORMATION DE LA POPULATION ALLOCHTONE

Douze universités s'impliquent dans la sensibilisation de la population allochtone aux réalités des Premiers Peuples. L'implication apparaît sous forme de tribunes de discussion, d'organisation et de participation à des événements thématiques, et de mise en ligne d'informations sur le Web. Des exemples répertoriés dans la présente enquête sont présentés au tableau 14.

TABLEAU 14
EXEMPLES DE MOYENS EN SENSIBILISATION ET EN FORMATION DE LA POPULATION ALLOCHTONE

TRIBUNES DE DISCUSSION

- Midis-conférences autochtones (UQAT);
- Cercles de partage (UQTR);
- Participation à des tribunes dans les médias (INRS).

ÉVÈNEMENTS THÉMATIQUES

- Semaine de la sensibilisation pour l'élimination de la discrimination raciale (UQAT);
- Journée du chandail orange (Bishop's);
- Évènement Fier de ma culture (UQTR);
- Comment s'inspirer des peuples Premiers pour entreprendre autrement? (UQTR);
- Expo-sciences autochtone (UQTR);
- Présence active dans les journées de sensibilisation à la culture des Premières Nations (UQAC);
- Programmation annuelle d'activités culturelles et sportives avec la participation de la communauté innue de Uashat Mak Mani-Utenam (UQAC);
- Conférence interactive Créer des ponts entre Autochtones et allochtones, animée par les cofondatrices de Mikana (UQAC);
- Fête culturelle autochtone (UQAM);
- Journée d'étude portant sur des enjeux liés à l'éducation et aux Premières Nations. Sciences de l'éducation (UQTR);
- Exercice des couvertures - *Blanket Exercise* (Concordia, UdeS);
- Semaine de sensibilisation aux cultures autochtones ouverte au public (McGill);
- Semaine autochtone MITIG ouverte au public (UdeM);
- Jardin ancestral (UdeS);
- Activité sous le Shaputuan (UdeS).

PUBLICATIONS MISES SUR LE WEB

- Rédaction d'articles de vulgarisation sur la thématique de la Vérité et la réconciliation (Bishop's);
- Banque documentaire *Autochtonia* et Atlas interactifs du Réseau DIALOG (INRS);
- Offre de formations gratuites « Le Québec nordique - enjeux, espaces et cultures » et « Santé des populations autochtones : Déterminants sociaux et perspectives des communautés » (Laval).

CONCLUSION

Les dirigeantes et les dirigeants des universités québécoises, membres du Bureau de coopération interuniversitaire (BCI), ont souhaité disposer d'informations leur permettant de partager une vue d'ensemble quant à leur action menée pour, par et avec les Premiers Peuples.



À cette fin, un mandat a été défini par un groupe de travail, constitué de membres du BCI, et confié par le Conseil d'administration du BCI pour procéder à une vaste collecte de données et à une première caractérisation des pratiques et des mesures mises en œuvre dans chacune des 19 universités québécoises. Après plus de deux ans de travaux menés sous la direction de Johanne Jean, présidente du groupe de travail, l'exercice a permis de produire un portrait individuel par université, ainsi que 13 fiches décrivant des moyens inspirants ou innovants.

Ces portraits et ces fiches ont ensuite été synthétisés pour présenter un portrait d'ensemble, qui fait l'objet de ce rapport. La figure de la page suivante offre une vue synthétique de l'exercice réalisé sur les cinq grandes sphères d'activités : organisation, enseignement, expérience étudiante, recherche et création, services aux collectivités. Grâce au pourcentage, on peut constater sur quels paramètres les établissements universitaires tendaient à engager leur action en 2019. Ce chiffre ne permet cependant pas d'interpréter la portée transformative de ces actions, ni leur impact. Cette perspective exigerait un autre type d'analyse qui pourrait faire l'objet d'autres travaux dans le futur.

Fondés sur les informations transmises principalement en 2019, ces travaux permettent de dégager certains grands constats en regard de l'action menée par les universités en enseignement supérieur et en recherche relative aux Premiers Peuples ainsi qu'à la place qui leur est faite.

À la lecture du présent rapport, on constate que la prise en compte des réalités des Premiers Peuples dans la mission universitaire se traduit actuellement par une diversité d'initiatives et de moyens institutionnalisés, présents dans toutes les universités, mais plus marqués dans certaines. On comprendra que le nombre et l'envergure des actions sont tributaires de plusieurs facteurs. Pensons, entre autres, à la présence plus ou moins importante d'étudiants et d'étudiantes autochtones dans l'université, aux relations entretenues avec des communautés autochtones, à la mobilisation de chercheurs et de chercheuses, à l'engagement des hautes directions ainsi qu'aux choix stratégiques adoptés par des établissements. Ces facteurs expliquent pourquoi quelques universités ont été pionnières et sont fortement engagées depuis plusieurs décennies, de même que pourquoi certaines multiplient leurs actions dans les récentes années. Le leadership des uns et des autres est inspirant pour avancer collectivement.

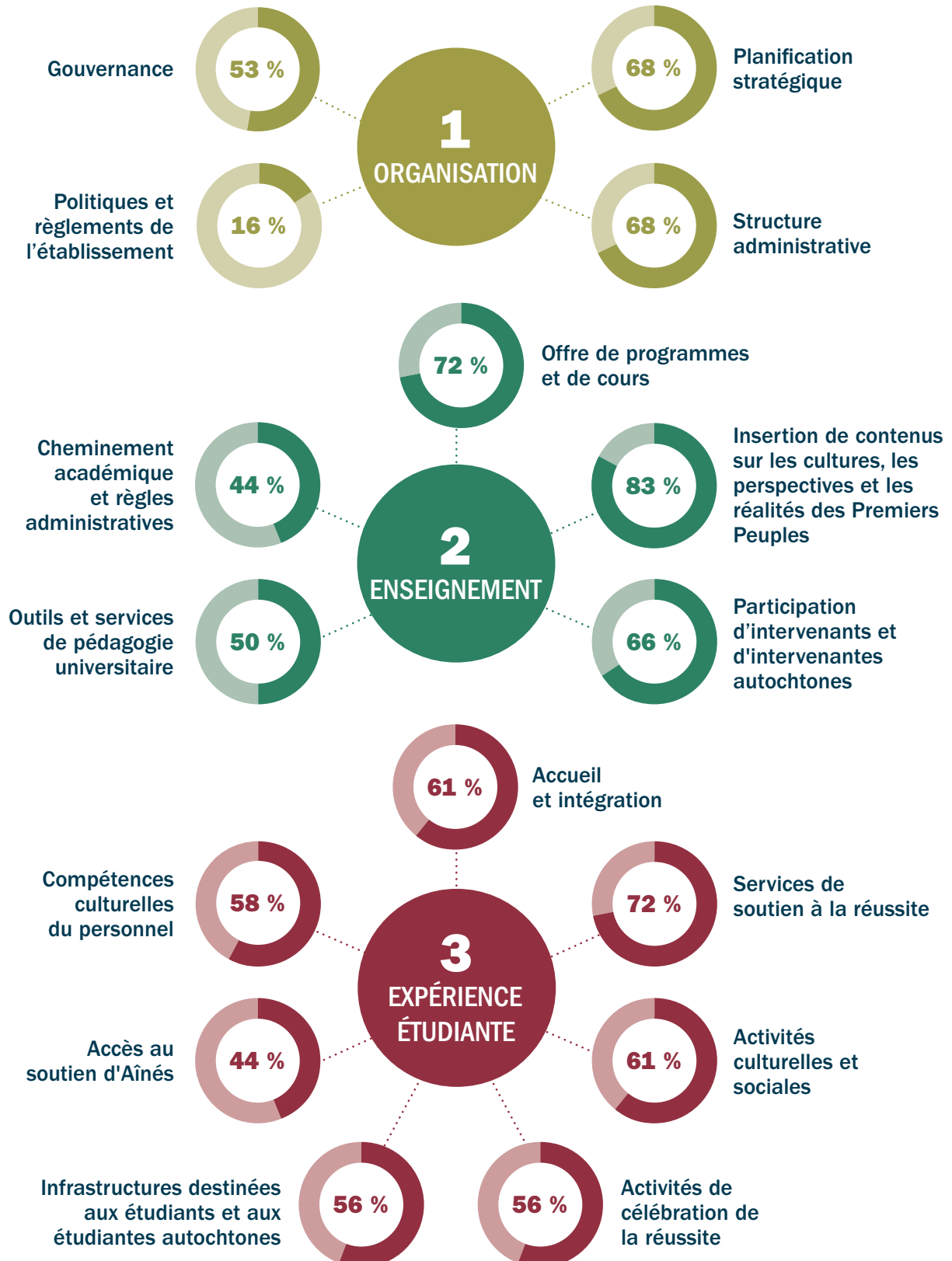
Car, autre constat important de l'exercice, tous les établissements affichent une volonté de faire davantage pour les Premiers Peuples. Les 19 institutions québécoises sont à revoir leur façon de s'acquitter de la mission universitaire auprès des Autochtones et plusieurs déploient leur action de façon plus importante depuis quelques années.

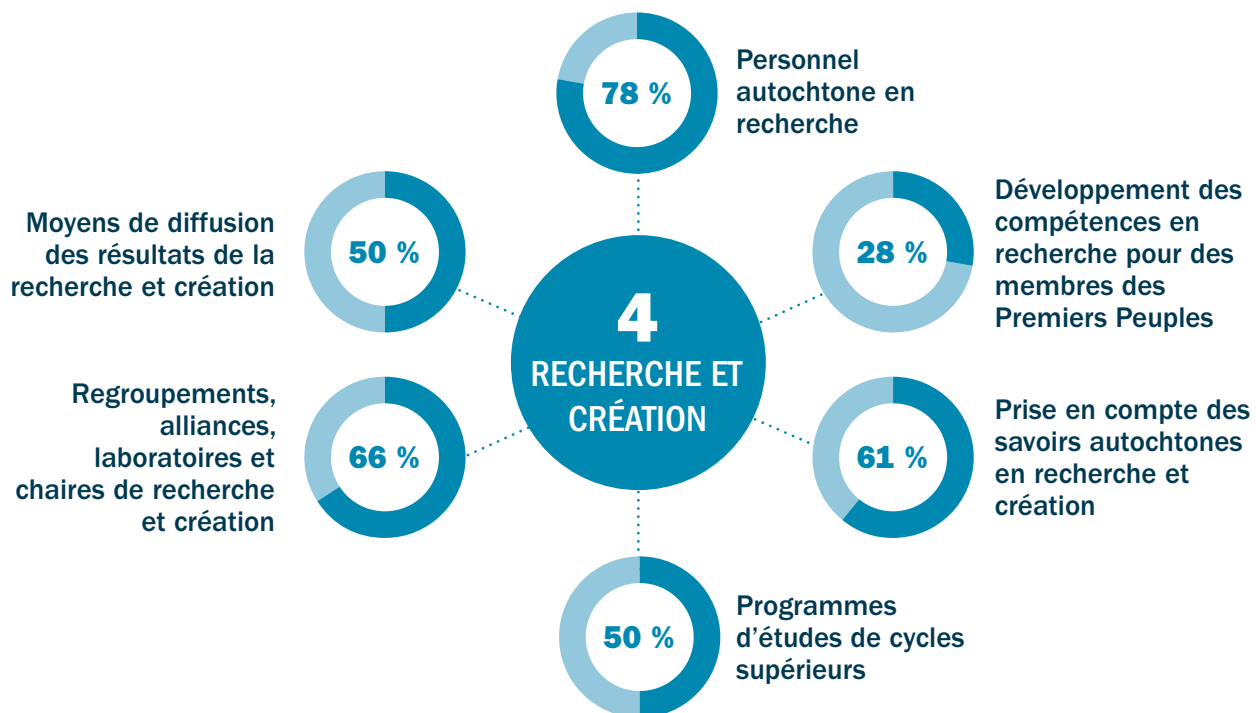
La photo prise en 2019 et présentée dans ce rapport a donc déjà évolué. Dans l'avenir, la prise d'une autre photo pourrait être utile pour évaluer les avancées et les défis persistants. Une telle photo serait encore plus fine si elle pouvait s'appuyer sur des données plus robustes concernant par exemple le nombre de personnes autochtones qui œuvrent en milieu universitaire. Des méthodes pourraient être développées en collaboration avec des responsables autochtones pour mieux parvenir à les identifier et ainsi rendre compte de leurs présence et besoins au sein du corps professoral, de la population étudiante et de l'ensemble du personnel universitaire.

On retiendra aussi que les universités québécoises disposent d'expertises qui pourraient être inspirantes. Dans le cadre de ce mandat, cinq universités ont accepté de partager treize initiatives et moyens innovants qui touchent soit l'organisation, l'enseignement, l'expérience étudiante, la recherche et création ou les services à la collectivité. Cette première recension pourrait être enrichie pour élaborer un répertoire plus complet. La diffusion et le partage de telles initiatives originales contribueraient au développement du savoir-faire des universités, tout en permettant éventuellement de positionner collectivement les universités québécoises par rapport à celles du reste du Canada et d'ailleurs dans le monde.

Ce premier portrait offre une base pour alimenter les discussions dans les universités, en dialogue avec leurs collaborateurs et leurs collaboratrices autochtones, dans leur volonté de bonifier leur action, autant à titre individuel que collectif. Cet exercice ne constitue donc qu'un pas dans le long cheminement amorcé par les universités québécoises pour faire en sorte que l'enseignement supérieur contribue à la réconciliation et au renouvellement des relations avec les Premiers Peuples.

FIGURE 1
PROPORTION DES UNIVERSITÉS AYANT MENÉ UNE OU PLUSIEURS ACTIONS
DANS CHACUNE DES SPHÈRES D'ACTIVITÉ





Consultez les fiches détaillées
des établissements sur :

➔ www.bci-qc.ca/premiers-peuples

DU 21 AU 23
SEPTEMBRE

FORUM NATIONAL SUR LA
RÉCONCILIATION 2021

S'engager
dans les pas
des étudiants des
Premiers Peuples



www.fourwav.es/forum-reconciliation

PRÉFORUM

21 SEPT.

Institution Kiuna

ODANAK

FORUM

22 et 23 SEPT.

QUÉBEC

